



RAPPORTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 30 mars 2023

Commission Aménagement
du territoire, environnement,
agriculture

Sommaire

301	CONTRAT DE DEVELOPPEMENT FLUVESTRE "LOIRE ITINERANCES" 2022-2027 - PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU CANAL DE ROANNE A DIGOIN 2022-2026 - Approbation du partenariat correspondant par le Département	5
-----	---	---

Direction de l'accompagnement des territoires

Réunion du 30 mars 2023
Rapport N° 301

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT FLUVESTRE "LOIRE ITINERANCES" 2022-2027 -
PROJET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU CANAL DE ROANNE A DIGOIN
2022-2026**

Approbation du partenariat correspondant par le Département

OBJET DE LA DEMANDE

• **Rappel [du contexte]**

Depuis plusieurs années, entre Roanne et Gien, un travail est engagé autour de deux canaux de l'axe ligérien sur un linéaire total de 250 km - le canal latéral à la Loire et le canal de Roanne à Digoin- afin d'en faire une destination touristique interrégionale valorisant les itinérances douces et assurant le développement de la voie d'eau et de ses environs.

Afin de structurer la gouvernance autour de cette destination fluvestre, deux instances ont été créées par les acteurs publics et privés :

- Dès 2011, l'association du canal de Roanne à Digoin, née à l'initiative des collectivités locales et avec un fort partenariat avec Voies Navigables de France (VNF) ; sont adhérentes les collectivités locales mouillées par les 56 km de canal soit 11 communes et 6 Intercommunalités dont, en Saône-et-Loire, les Communautés de communes Entre Arroux Loire et Somme, Le Grand Charolais, de Marcigny et de Semur-en-Brionnais (total de 18 km en Saône-et-Loire).
- En 2018, l'association Loire Itinérances, qui regroupe aujourd'hui 23 Intercommunalités, dont 13 adhérentes, sur 6 départements et 3 régions, ainsi que des organismes parapublics et des socio-professionnels. En Saône-et-Loire, toutes les intercommunalités concernées sont adhérentes par l'intermédiaire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Charolais-Brionnais.

Ces deux associations ont chacune développé, depuis leur création, différentes actions parmi lesquelles :

- Pour l'association du canal de Roanne à Digoin, l'organisation du festival « Les Voies d'eau de l'Été », une étude d'aménagement global des haltes nautiques et l'installation de bornes de services, la coordination des acteurs pour le financement de l'ouverture des écluses les dimanches et jours fériés ... ; un projet de développement touristique a été construit en 2020-2021 en collaboration avec VNF en associant l'ensemble des acteurs touristiques ;
 - Pour l'association Loire Itinérances, un schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances a été réalisé en 2019 et est mis en œuvre depuis ; une étude de positionnement identitaire et de destination doit aboutir à une nouvelle identité prochainement dévoilée.

Considérant leurs objectifs conjoints de mise en tourisme autour d'axes structurants, d'établissement d'un cadre partagé vis-à-vis de la structuration des itinéraires et de promotion d'actions communes, les deux associations ont élaboré un contrat de canal « de développement fluvestre » basé sur les deux outils de structuration des associations précédemment cités et comprenant :

- Un contrat principal pour Loire Itinérances,
- Un contrat annexe portant sur le projet touristique 2022-2026 de l'association du canal de Roanne à Digoin.

Les grands axes de la stratégie retenue pour ce contrat de développement fluvestre sont les suivants :

Objectif 1 : Traduire l'identité « Loire sauvage » par des aménagements différenciants

- Axe 1 : Mettre en valeur l'identité sauvage, naturelle du linéaire

Objectif 2 : Assurer la continuité et la qualité de l'expérience itinérante

- Axe 1 : Traiter les ruptures pour offrir des itinéraires de haute qualité,
- Axe 2 : Proposer une expérience inédite par des services adaptés et innovants
- Axe 3 : Concevoir l'hébergement comme un prérequis nécessitant un traitement spécifique

Objectif 3 : Diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

- Axe 1 : Relier les équipements touristiques avec les grands axes pour capter leurs flux
- Axe 2 : Stimuler, connecter puis diffuser à partir de secteurs névralgiques

Au sein de ce contrat et de cette stratégie, le contrat annexe portant sur le projet touristique 2022-2026 de l'association du canal de Roanne à Digoin s'articule quant à lui autour des axes suivants :

- Axe 1 : Faire émerger une offre singulière d'itinérance court-séjour autour du canal
- Axe 2 : Faire exister la destination d'itinérance autour des clients
- Axe 3 : Faire vivre et structurer l'animation de la destination.

Ces différentes orientations stratégiques sont déclinées en fiches actions tant pour le contrat principal que pour l'annexe relative à l'association du canal de Roanne à Digoin.

D'ores et déjà, sont signataires et partenaires de la mise en œuvre de ce contrat Voies Navigables de France, les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire, le Département de la Nièvre, les Communautés de communes Sud Nivernais, Giennaises, Berry Loire Puisaye, Nivernais Bourbonnais, Entre Arroux-Loire-et-Somme et de Marcigny.]

• Présentation de la demande

Sur le territoire de la Saône-et-Loire, le canal de Roanne à Digoin et le canal latéral à la Loire présentent des atouts majeurs pour le développement touristique, l'aménagement et l'attractivité du territoire. Aussi, il est proposé que le Département puisse s'associer à la mise en œuvre de ce contrat et marquer son appui volontariste :

- D'une part, à travers la signature de ce dernier,
- D'autre part, en accompagnant la mise en œuvre de celui-ci en actionnant, au profit des collectivités porteuses de projets s'inscrivant dans le ce contrat, différents leviers :

1. Mobilisation d'actions pilotées directement par le Département :

- Au titre du Schéma départemental des voies vertes, maintien et développement de la voie bleue sur les parties dont il a la maîtrise d'ouvrage (Eurovélo 6), de la véloroute 71,
- Au titre de son Schéma départemental touristique et notamment dans le cadre de Route 71,
- Au titre de la politique départementale en faveur de la randonnée (dont Plan départementale des itinéraires de promenade et de randonnée, partenariats grandes itinérances ...), accompagnement des projets « randonnée » développés par les acteurs du territoire ou les structures porteuses de grandes itinérances, animation du réseau ambassadeurs de la randonnée...

2. Participation au financement d'investissements :

- D'une part, vis-à-vis d'actions transversales et spécifiques sur des programmes communs menés par les intercommunalités, dans le cadre de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement des contrats de canal,
- D'autre part, vis-à-vis de projets ciblés pouvant élargis à des dispositifs et appels à projets départementaux (ex : AAP Territoires, Tous à Vélo, ...)

3. Apport d'un soutien en ingénierie sur des problématiques spécifiques

Pour le suivi de ce contrat, il est proposé que deux conseillers départementaux représentent le Département au comité de pilotage. |

ÉLÉMENTS FINANCIERS

| Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme « Contrats de canaux », l'autorisation de programme et l'opération « Rénovation et aménagement du Canal du Centre », les articles 204141 et 204142.

| Il vous est proposé :

- d'approuver le contrat de développement fluvestre « Loire Itinérances » et son annexe portant sur le projet touristique 2022-2026 de l'association du canal de Roanne à Digoin, et d'en devenir partenaire,
- de désigner deux Conseillers départementaux pour représenter le Département au comité de pilotage,
- d'approuver le principe d'une participation à des actions transversales et spécifiques sur des programmes d'investissement communs menés par les intercommunalités, dans le cadre de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement des contrats de canal.

Le Président,

André ACCARY

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FLUVESTRE

Périmètre « Loire Itinérances »
Canal latéral à la Loire et Canal de Roanne à Digoin

2022-2027

Loire **itinérances**



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



PRÉAMBULE

L'Association Loire Itinérances œuvre à la structuration d'une destination touristique valorisant les itinérances douces le long de la Loire et de son canal latéral, sur un linéaire de 250 km entre Roanne et Gien. Son périmètre, défini entre 2014 et 2017 par des acteurs, élus et techniciens des territoires concernés, réunit des territoires dont l'identité ligérienne est partagée. Il répond également aux nouvelles aspirations de citoyens européens en quête de sincérité et de lenteur.

Le schéma régional de l'itinérance touristique adopté par la Région Bourgogne Franche-Comté en novembre 2020 inscrit Loire Itinérances comme partie prenante de l'itinéraire d'excellence EuroVelo 6.

La Région Centre-Val de Loire est engagée depuis 20 ans dans le développement du Tourisme à Vélo, et s'est positionnée comme un partenaire majeur de l'EV6.

Ce contrat doit permettre à l'ensemble des parties prenantes de participer à la valorisation d'un itinéraire visant à mettre en lumière ce périmètre ligérien dont l'identité est partagée par l'ensemble des acteurs et représente la continuité de la Loire des châteaux. Aujourd'hui, les EPCI membres de l'association bénéficient de feuilles de routes, réalisées en 2019 dans le cadre du schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances menée par la SCET. Ces feuilles de routes répondent à 3 objectifs visant à structurer une offre permettant la pratique de diverses itinérances douces sur le secteur, et notamment les itinérances cyclables, pédestres, fluviales et fluvestre.

Le projet de développement touristique porté par l'Association « Canal de Roanne à Digoin » est intégré au présent contrat de développement fluvestre « Loire Itinérances » et joint en annexe. Issu d'une réflexion collective depuis plusieurs mois, en partenariat étroit avec Voies Navigables de France, les collectivités et associations locales, les professionnels de tourisme, et construit en totale cohérence avec la démarche Loire Itinérances, son projet touristique répond ainsi aux objectifs portés par la destination en structurant son linéaire de 46 km pour répondre aux attentes des touristes itinérants.

Les signataires s'associent dans l'objectif de valoriser les actions communes sur l'ensemble du linéaire en lien avec l'itinéraire d'excellence EuroVelo 6, le canal latéral à la Loire et le canal de Roanne à Digoin et en prenant en compte l'ensemble des itinérances douces à favoriser.

Table des matières

I.	PRÉSENTATION DU CONTRAT	5
1.	Le Projet Loire Itinérances.....	5
	Présentation de l'Association Loire Itinérances	5
	Les territoires et structures concernés par ce contrat	7
2.	UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.....	7
	Une réponse à une demande grandissante	7
	Des ambitions et un travail commun	7
3.	OBJECTIFS DU CONTRAT.....	8
	Mise en tourisme.....	8
	Engagement et cohésion autour du projet	8
II.	MÉTHODOLOGIE ET AXES STRATÉGIQUES DU CONTRAT.....	9
1.	MÉTHODOLOGIE RETENUE.....	9
2.	LA STRATÉGIE RETENUE	9
3.	MISE EN ŒUVRE DES PROJETS	10
	Action 1 : donner à voir la Loire	12
	Action 2 : pratiquer la Loire.....	18
	Action 3 : assurer la sécurité des itinéraires	22
	Action 4 : conforter les liaisons entre les itinérances	30
	Action 5 : améliorer les équipements existants	34
	Action 6 : créer des sites multi-services	40
	Action 7 : assurer la montée en gamme des hébergements	53
	Action 8 : compléter et diversifier l'offre	55
	Action 9 : connecter les sites touristiques	59
	Action 10 : conforter et diffuser depuis les pôles névralgiques.....	61
	Action 11 : mettre en place une signalétique à l'échelle de la destination	64
	Action 12 : création d'une stratégie de positionnement marketing.....	65
	Action 13 : animation du contrat canal.....	66
	Action 14 : création et commercialisation des tronçons produit.....	67
	Action 15 : valorisation des maisons éclusières le long du canal latéral à la Loire	68
III.	PILOTAGE, SUIVI ET FINANCEMENT DES ACTIONS.....	69
1.	GOVERNANCE ET PILOTAGE DU CONTRAT	69
	Une gouvernance coopérative	69
	Une animation par Loire Itinérances.....	69
2.	PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.....	69

Suivi	69
Évaluation	70
3. FINANCEMENT DES ACTIONS	70
Les signataires du contrat.....	70
Financements	70
SIGNATURE DES PARTENAIRES.....	75
ANNEXE 1 : ASSOCIATION DU CANAL DE ROANNE A DIGOIN – PROJET TOURISTIQUE	77
ANNEXE 2 : CONTRIBUTION VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	135
ANNEXE 3 : ASSOCIATION LOIRE ITINERANCES - SYNTHESE DU SCHEMA D’AMENAGEMENT	137
ANNEXE 4 : ASSOCIATION LOIRE ITINERANCES – LIVRE BLANC DES EQUIPEMENTS ET SERVICES	152

I. PRÉSENTATION DU CONTRAT

1. Le Projet Loire Itinérances

Présentation de l'Association Loire Itinérances

Depuis 2014, l'Association Loire Itinérances coordonne la structuration d'une destination touristique valorisant les itinérances douces. Le périmètre du projet s'étend entre Roanne et Gien, sur un linéaire de 250 km et traverse 3 régions, 6 départements et 23 EPCI.

Ce secteur de la Loire, encore à l'écart des masses touristiques, présente de nombreux atouts et une grande diversité d'itinéraires permettant la découverte de territoires ruraux via l'itinérance pédestre, cyclable, fluviale et fluvestre.



L'offre d'itinérance douce comprend des axes structurants (la Loire et son canal latéral, l'Eurovélo 6, dont une partie sur La Loire à Vélo©, le GR3) et des axes complémentaires (la Véloroute 71, la Via Allier (en projet), le Tour de Bourgogne à vélo, la Grande Traversée du Massif Central, le GR654 (Saint Jacques de Compostelle), le canal du Nivernais, le canal du centre, le canal de Roanne à Digoin et le canal de Berry).

Ces offres permettent la circulation des touristes et si elles bénéficient de certains aménagements et services et notamment d'hébergements, ceux-ci ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire et ne permettent pas une pratique sur plusieurs jours.

En valorisant l'identité sauvage du fleuve, Loire Itinérances entend proposer plus qu'un simple itinéraire, une véritable expérience axée sur la diversité des pratiques, la découverte des identités plurielles des territoires et la préservation des écosystèmes ligériens.

Adapter l'offre à la variété des pratiques et des clientèles permettra aux territoires de bénéficier de l'impact positif de ce type de tourisme : mise en lumière de l'identité locale, dynamisation du territoire, retombées économiques. Le développement des itinéraires cyclables participe également à la mobilité locale et peut représenter un support pour les différents schémas vélos sur le territoire.

3 axes ont été définis pour la structuration du projet :

La gouvernance - Les bases d'un management efficaces de la destination ont été définies par le statut associatif de la structure et par un travail à l'échelle intercommunale.

La structuration de l'offre - Cet objectif, en cours de réalisation est l'objet principal du présent contrat. L'aménagement d'offres et de services adaptés à l'itinérance se matérialise par des feuilles de routes suggérant les aménagements et services à mettre en place sur chaque EPCI. Ces outils ont été réalisés en 2019 dans le cadre du schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances réalisé par la SCET.

Le marketing – Cet objectif vise à installer et développer la notoriété de la destination, avec l'ambition de lui donner un rayonnement national, voire international. Les premières actions relatives à la mise en place de la stratégie marketing se concrétisent par le lancement d'une étude de positionnement identitaire de la destination en juillet 2022.

Elle devra être cohérente et complémentaire des stratégies marketing des territoires et itinéraires concernés.

Les territoires et structures concernés par ce contrat

Aujourd'hui, parmi les 23 EPCI concernés par ce projet, 13 sont adhérents de l'Association Loire Itinérances.

Les financements ne pouvant être octroyés qu'aux EPCI membres de l'association, ce contrat concerne les régions Centre-Val-de-Loire et Bourgogne-Franche-Comté et les départements du Loiret, Cher, Nièvre et Saône-et-Loire, ainsi qu'un EPCI du département de l'Allier, pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



2. UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Une réponse à une demande grandissante

En réponse à une demande de plus en plus forte d'un tourisme porteur de sens, basé sur l'expérience via l'itinérance, la Région Bourgogne Franche Comté, a élaboré son Schéma Régional de l'itinérance avec pour objectif de soutenir des projets en lien avec cette activité touristique. Dans ce sens, le présent contrat a pour vocation de favoriser le développement des itinérances douces autour et sur la voie d'eau, en accord avec les outils de développement des deux structures (Le schéma régional de l'itinérance de la Région Bourgogne Franche Comté et le schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances de l'association Loire Itinérances).

Pour la Région Centre-Val de Loire, l'offre est développée sur l'itinéraire de l'EV6 (« La Loire à vélo © ») et un réseau de boucles cyclables, mais il n'existe pas de continuité avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Des ambitions et un travail commun

L'essence du projet Loire Itinérances réside dans la création d'une offre touristique à l'image d'une identité ligérienne partagée. Mettre en commun les actions et impliquer tous les territoires concernés est un prérequis pour mailler les territoires et mettre en place une offre homogène et qualifiée.

Le périmètre d'action variant pour chaque Région, le projet concerne 6 Communauté des Communes pour la Région Centre-Val-de-Loire (dont 3 membres), 11 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté dont 9 membres) et 6 pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes (dont 1 membre), la réalisation de ce contrat a pour objectif de permettre aux partenaires de s'investir en accord avec leur mode d'action et proportionnellement à l'étendue du projet présente sur leur territoire.

3. OBJECTIFS DU CONTRAT

Mise en tourisme

En accord avec le schéma régional de l'itinérance touristique de la Région Bourgogne Franche-Comté, et la stratégie régionale du Tourisme de la Région Centre-Val de Loire, l'un des objectifs du contrat sera de valoriser la destination par une mise en tourisme homogène le long de la voie d'eau sur l'ensemble du linéaire. Pour répondre aux attentes des touristes itinérants, les aménagements valorisés dans le cadre de ce contrat permettront de proposer une offre adaptée aux diverses itinérances.

Engagement et cohésion autour du projet

Pour fédérer les territoires autour d'une même ligne conductrice quant au développement de l'itinérance douce, et d'une manière plus large, à la dynamisation de la vie locale, ce contrat encadre et prévoit les actions à mettre en place, tout en engageant les partenaires à agir selon le calendrier et le plan d'action. À long terme, l'objectif de ce contrat est de concrétiser un projet à l'échelle des structures partenaires de la démarche afin de favoriser l'engagement de la totalité des EPCI concernés

Le développement touristique sera favorisé par la mise en avant des projets communs à tous les territoires, projets phares dans la définition et le rayonnement de l'identité de la destination.

II. MÉTHODOLOGIE ET AXES STRATÉGIQUES DU CONTRAT

1. MÉTHODOLOGIE RETENUE

La rédaction du contrat et la définition de sa stratégie ont été réalisées sur une période d'un an entre juillet 2021 jusqu'à sa signature en juillet 2022.

Plusieurs réunions techniques incluant la Région Bourgogne-Franche-Comté, VNF, l'Association Loire Itinérances et l'Association du Canal de Roanne à Digoin ont été organisées et ont permis de définir les points suivants :

- Les actions à intégrer au contrat
- Les partenaires techniques, stratégiques et organismes financeurs à intégrer au contrat
- L'intégration de l'Association du Canal de Roanne à Digoin comme structure porteuse d'un contrat annexe

2. LA STRATÉGIE RETENUE

La stratégie retenue pour la mise en œuvre du contrat est basée sur le schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances, pour Loire Itinérances, et sur le projet touristique de l'Association du canal de Roanne à Digoin. Elle doit être en lien avec les politiques d'action de chacun des signataires.

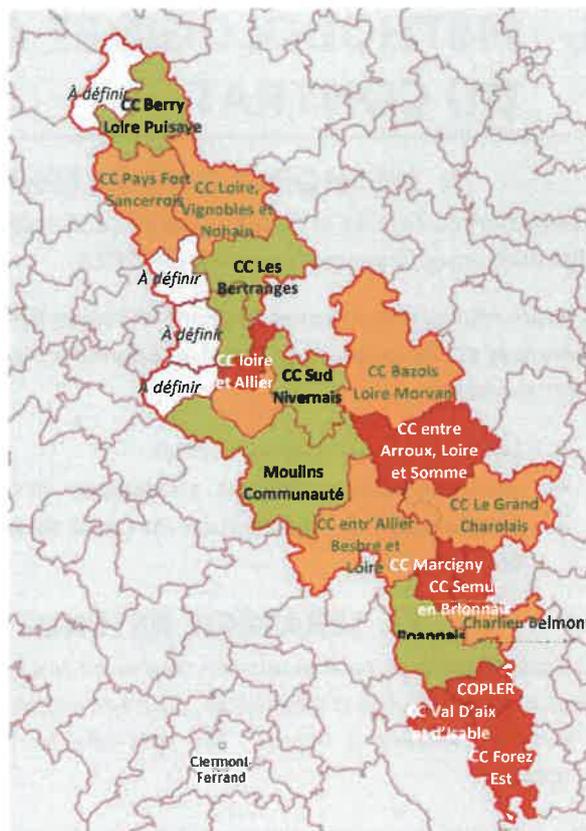
Cette stratégie concerne uniquement les Communautés de Communes membres de l'une des deux associations et les signataires du contrat. Le programme d'actions opérationnelles devra cependant s'adapter aux évolutions des projets et des politiques territoriales. Elles pourront être réévaluées et modifiées pour rester en accord avec les objectifs du contrat.

Le schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances est basé sur un état des lieux de la destination réalisé en 2018 par des groupes de travail. Il définit les rôles (centralité, halte et pause) des EPCI selon divers critères. Les aménagements suggérés sont en accord avec ces rôles et l'identité des territoires.

Focus méthodologique

Sur la base d'un questionnaire, de réunions territoriales et de données INSEE, l'équipe SCET a constitué une matrice se fondant sur 14 critères liés à l'organisation touristique, l'organisation de l'itinérance et de ses services et les projets en cours ou à venir.

0,5	Organisation touristique
0,5	Identité
1,5	Filières
1,5	Fréquentation
1,0	Accessibilité routière
1,0	Accessibilité ferroviaire
1,0	Instances concertation
2,0	Itinérances : infrastructures
1,0	Itinérances : services (quali)
0,5	Services (quanti)
0,5	Hébergements (quanti)
1,0	Ruptures
1,5	Points névralgiques
1,5	Projets



Carte et méthodologie de définition des rôles des EPCI

3. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Pour veiller à une cohérence des projets mis en œuvre avec la démarche, Loire Itinérances et l'Association du canal de Roanne à Digoin devront être intégrés aux réunions de décisions et œuvrer en faveur des points suivants :

- Les projets devront répondre aux besoins des itinérants et présenter les équipements et services suggérés dans leurs documents de structuration respectifs, et/ou dans le livre blanc des équipements et services.
- Le maillage des projets doit rester cohérent avec les suggestions émises par les prestataires d'ingénierie, les partenaires techniques et les stratégies régionales.
- Pour la mise en œuvre des projets qu'elles ont en commun, l'Association du canal de Roanne à Digoin et l'Association Loire Itinérances travailleront en concertation et veilleront à être incluses aux différentes réunions d'échanges.

OBJECTIF 1

TRADUIRE L'IDENTITE « LOIRE SAUVAGE » PAR DES AMÉNAGEMENTS DIFFÉRENCIANTS

L'aspect sauvage de ce secteur de la Loire représente la nature même de la destination. Valoriser ses richesses naturelles et paysagères, inciter à « pratiquer » la Loire et à l'observer représente une priorité. Les aménagements doivent refléter les spécificités des territoires et s'adapter à la sensibilité écologique des milieux ligériens, tout en assurant une cohérence générale. Les espaces sont à valoriser d'un point de vue environnemental, paysager, mais aussi récréatif.

AXE 1 : METTRE EN VALEUR L'IDENTITE SAUVAGE, NATURELLE DU LINEAIRE

Action 1 : donner à voir la Loire

Si les itinéraires structurants longent la Loire, la végétation et les secteurs empruntés ne permettent pas toujours de l'observer. Les aménagements suggérés ont pour objectif de faire découvrir cette Loire sauvage en rapprochant le visiteur de ses paysages emblématiques. Ils doivent également structurer une itinérance respectueuse des écosystèmes des axes Loire et Allier tout en valorisant leur protection.

Répartition sur l'itinéraire :

Répartition homogène dans la mesure du possible et le respect des milieux naturels

Équipements préconisés :

Signalisation éducative, tables d'interprétation, mobilier de repos/pause, parking vélo

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- CEN
- Département
- Communauté de communes
- Communes concernées
- Prestataires canoë et FFCK

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
1.1 : création d'une offre de découverte de la Réserve Naturelle du Val de Loire	En réflexion
1.2 : création d'un sentier de découverte de la Loire avec un belvédère	En réflexion
1.3 : adaptation de la scénographie de l'ObservaLoire avec le projet Loire Itinérances	Non initié
1.4 : aménagement du site naturel « Le petit Fleury »	En réflexion

Exemples/Illustrations :

Vallée de la Somme, « Vallée idéale » avec ses 30 belvédères sur les hauteurs de la vallée, et 40 tables d'interprétation le long du fleuve pour orienter, informer, éduquer.



Action 1.1 : création d'une offre de découverte de la Réserve Naturelle du Val de Loire

Description	Afin de permettre de faciliter l'accès à la Loire, de découvrir ses richesses et sensibiliser le public aux enjeux auxquels le fleuve doit faire face, le CEN Bourgogne souhaite réaliser une étude dans l'objectif de bâtir un plan d'actions pour la valorisation de la réserve naturelle : plan de circulation, plan d'aménagement et d'équipement de découverte, outils d'accompagnement de la découverte. Elle constituera la partie « immersion » et la découverte en milieu naturel en complémentarité du discours qui sera présenté dans les espaces muséographiques. Il ne faut pas oublier qu'au-delà de l'outil de préservation, la réserve peut constituer une offre touristique à part entière
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la fréquentation (dans l'espace et dans le temps) et améliorer l'accueil des différents publics, dans le respect de la biodiversité et des usages sur l'ensemble de la réserve naturelle • Permettre aux visiteurs de découvrir les richesses de la réserve naturelle, de comprendre ses enjeux, de connaître les actions des gestionnaires, tout en les rendant « acteur de leur découverte » et en favorisant l'observation, le contact, l'immersion, l'expérience émotionnelle • Créer une identité propre à la réserve naturelle, tout en veillant à une cohérence et une complémentarité avec l'offre de découverte nature existante sur le site et alentours, et avec les démarches de valorisation touristiques sur le territoire.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'étude (en cours) • Mise en œuvre opérationnelle
Lieu d'implantation	Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire
Communautés de Communes	Cœur de Loire, Pays Fort Sancerrois Val de Loire, Berry Loire Vauvise, Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, Les 3 Provinces, Les Bertranges
Budget estimé	Investissements 200 000 €
Maîtrise d'ouvrage	CEN Bourgogne
Co-financeurs	-
Calendrier de réalisation	Etude en 2022 / mise en œuvre opérationnelle à partir de 2022/2023
Suivi du projet	Avancement des travaux – Fréquentation du site

Action 1.2 : création d'un sentier de découverte de la Loire avec un belvédère

Description

La Loire n'est plus visible sur les itinéraires depuis Decize, ce qui peut justifier sur ce territoire d'offrir une ouverture et une parenthèse sur le fleuve. Afin de valoriser la découverte du site naturel sur l'eau et sur la rive, des sentiers nautiques en canoë ainsi qu'un belvédère peuvent être imaginés.

La commune de Luthenay-Uxeloup bénéficie de la présence de la Loire. Sur le site de la Gare, un accès via un chemin communal permet sa découverte depuis l'EuroVélo6. Cette commune présente de forts enjeux paysagers et naturels.

Elle est concernée par différents périmètres de protection, à savoir :

- La zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2 (grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes).
- La zone Natura 2000 vallée de la Loire entre Imphy et Decize.

La collectivité souhaite créer une boucle découverte de la Loire avec l'implantation de panneaux explicatifs sur l'environnement du fleuve. De nombreuses espèces végétales et animales présentes dans ces milieux sont classées « d'intérêt européen » du fait de leur rareté et de leur vulnérabilité.

Ce sentier « découverte » devra intégrer une information (panneaux) quant aux éléments suivants : espaces agricoles prairiaux et contractualisation de MAEt dans le cadre de Natura2000, Habitats et espèces d'Intérêt communautaires, sensibilité de la grève ou « plage »...

La réalisation de cette boucle se fera en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne.

Objectifs

- Valoriser un site naturel identifié par le CEN (les îles et les méandres)
- Faire découvrir de la Loire naturelle et sauvage

Modalités de mise en œuvre

- Organisation de circuits de visite en canoë, kayak ou embarcation légère à plat
- Création du sentier de découverte existant en fonction des potentielles évolutions du tracé et sensibilisation aux enjeux Natura 2000 par de l'information
- Identification d'un site pour le Belvédère et étude à mener pour le choix des supports et des contenus :

	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de zoom sur les points de vue • Établissement d'un cahier des charges d'aménagement (typologie Belvédère de la table d'orientation à l'aire de pique-nique, voir bivouac ?)
Lieu d'implantation	Berges de la Loire
Communauté de Communes	Nivernais Bourbonnais
Budget estimé	100 000 € pour étude, aménagement et réalisation
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes ? Communes concernées ?
Co-financeurs	Etat / Département / Région
Calendrier de réalisation	2022 : finalisation du tracé et du plan de financement 2023 : réalisation des travaux
Suivi du projet	Avancement des travaux – Entretien – Fréquentation du site

Action 1.3: adaptation de la scénographie de l'ObservaLoire avec le projet Loire Itinérances

Description	Afin de mettre en valeur les identités, sans redondance, il est important d'exploiter les thématiques complémentaires tant issues du patrimoine naturel qu'historique et culturel de la Loire. La mise en réseau des différents espaces de valorisation de la Loire fluidifiera l'expérience itinérante.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des équipements et sites de visite de la Loire • Intégration sensibilisation à l'environnement sur les parcours
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'expériences des sites (structures) , valorisation du travail de chaque structure et du groupe de structures, pour favoriser la création d'une dynamique de groupe • Mieux utiliser la situation de balcon sur la Loire de l'ObservaLoire (intégration bâtementaire) • Evaluation des besoins d'adaptation (scénographie, etc...) • Conjuguer efficacité économiques et expériences clients : pertinence des investissements, gain en compétitivité, mutualisation des modes de communication (publicité, renvoi de clientèles...)
Lieu d'implantation	Digoin
Communauté de Communes	Grand Charolais
Budget estimé	Suivant la scénographie : 200 000 €
Maîtrise d'ouvrage	À définir
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 1.4 : aménagement du site naturel Le Petit Fleury

Description	<p>Le site du Petit Fleury, situé en bord de Loire et à 2km de la base nautique de Bourbon Lancy se situe dans un tronçon tout à fait particulier de la Loire, qui se caractérise par une grande diversité d'habitats des bords de Loire, une dimension paysagère spécifique et une grande diversité de formations végétales.</p> <p>L'aménagement du site « Le Fleury » permettra de le rendre accessible et de lui conférer à la fois une dimension touristique et pédagogique. Des travaux d'accessibilité et de sécurisation du site permettront de faire découvrir la faune et la flore à un large public. Cette découverte sera également complétée par des panneaux d'informations pédagogiques sur la faune, la flore mais également sur la Loire (et le cycle de l'eau), les puits de captage...</p>
Objectifs	Aménagement d'un site touristique et naturel sur le territoire communal
Modalités de mise en œuvre	Travail en concertation avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne. Définition du cahier des charges et lancement de consultations.
Lieux d'implantation	Bourbon-Lancy
Communauté de Communes	Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme
Budget estimé	50 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Bourbon-Lancy
Co-financeurs	La ville souhaite candidater à l'appel à projets « Espaces Naturels Sensibles » et cela permettrait d'obtenir le soutien du Département de Saône-et-Loire
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site – Préservation des milieux

Action 2 : pratiquer la Loire

L'offre en activités doit être complétée et permettre naturellement la pratique de la Loire pour les itinérants et les locaux. Elle se concrétise par la facilitation de la circulation en canoë et la mise en place d'espaces de baignades naturelles, dans l'objectif de favoriser des pratiques sécurisées et répondre à une demande croissante.

Les pratiques doivent être encadrées au regard des réglementations en vigueur, les activités et les aménagements doivent être respectueux de la biodiversité et des écosystèmes.

Equipements préconisés :

Parkings vélo, consignes, signalétique informative, sécurisation de la baignade

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Département / Région
- Communauté de communes
- Communes
- CEN
- Services de l'Etat

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
2.1 à 2.2 : réflexion autour d'espaces de baignade naturelle	En réflexion
2.3 : aménagements à destination de la pratique de canoë kayak	En réflexion

Exemples/Illustrations :

Nevers Plage : mise en place temporaire d'un espace de baignade surveillée le long de la Loire, avec espace de restauration, concerts, évènements.



Action 2.1 à 2.2 : réflexion autour d'espaces de baignades naturelles

Description	La demande d'espace de baignade naturelle est en forte augmentation, et donne aujourd'hui lieu à des pratiques non surveillées ou réglementées. Il est alors opportun d'anticiper l'augmentation de cette pratique en proposant un cadre sécurisé. Pour les secteurs concernés, hormis des étangs ou des espaces fermés et payants, aucun espace de baignade n'est praticable à proximité	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des solutions de baignade sécurisées pour les touristes (et les locaux) • Remettre la Loire au cœur des pratiques aquatiques 	
Modalités de mise en œuvre	<p>La réflexion devra être menée en lien avec les Conservatoires d'espaces naturels compte tenu de la fragilité des espaces ligériens et des zones protégées.</p> <p>Déroulé de la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification de zones de baignade naturelle possible (bras morts, étangs...) • Phase de reconnaissance de la topographie du site (pour identifier la zone la plus adéquate en fonction des hauteurs d'eau / les vitesses / les courants principaux) • Phase d'analyse (établir l'emplacement et identifier les possibles opérations d'ajustements en lien avec la validation de la qualité de l'eau) et de préparation du chantier • Soumission à la DDT • Lancement des travaux 	
	Action 2.1	Action 2.2
Lieux d'implantation	Entre Châtillon-sur-Loire et Beaulieu-sur Loire	Tracy-sur-Loire
Communauté de Communes	Berry Loire Puisaye	Cœur de Loire
Priorité	À 5 ans	À 3 ans
Budget estimé	90 000 € en référence avec l'aménagement type plage de Nevers Plage	90 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communes ?	Communauté de communes Cœur de Loire
Co-financeurs	À définir	Conseil Régional BFC, Conseil Départemental, Etat, Europe

Calendrier de réalisation	À définir	Lancement des études 2023 – 2024 / Travaux d'aménagement 2024-2026
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site	

Objectif 1 - Axe 1	
Action 2.3 : aménagements à destination de la pratique de canoë-kayak	
Description	L'itinérance en canoë-kayak, ou la balade à la journée, constituent presque les uniques offres disponibles pour profiter pleinement de la Loire. Le traitement des ruptures de parcours est essentiel pour développer cette activité et rendre la Loire plus accessible et praticable, dans le respect de cette ressource et de l'environnement environnant.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser le parcours fluvial pour une pratique plus longue, plus sécurisée et naturelle
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion à mener autour du barrage de Saint-Léger-des-Vignes : passe à canoë ? • Veiller à suivre la signalétique FFCK pour mieux expliquer les démarches à suivre en fonction des niveaux d'eau (débarquement ou non, voie à emprunter, notamment au niveau du pont d'Imphy). • Réflexion à mener plus globalement sur le maintien de l'activité de canoë-kayak compte tenu des aléas climatiques et notamment la raréfaction de la ressource eau.
Lieux d'implantation	Saint-Légers-des-Vignes/Imphy
Communauté de Communes	Sud Nivernais
Budget estimé	10 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes Sud Nivernais
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	A définir

Objectif 2

ASSURER LA CONTINUITE ET LA QUALITE DE L'EXPERIENCE ITINERANTE

Faciliter l'expérience des itinérants doit se concrétiser par une véritable qualification et continuité des services : adapter ces équipements et ces services aux différentes pratiques, assurer les liaisons et la sécurité à l'échelle du linéaire, et proposer une expérience différenciante par une offre d'hébergement spécifique. Cette continuité de l'expérience se traduit également à plus grande échelle par la connexion avec les itinéraires complémentaires à ceux de la destination.

AXE 1 : TRAITER LES RUPTURES POUR OFFRIR DES ITINERAIRES

Action 3 : assurer la sécurité des itinéraires

L'échelle de la destination et la diversité de ses itinéraires nécessitent de porter une attention particulière aux ruptures et à la sécurisation de chacun de ses axes. Structurer chaque filière permettra de faire rayonner l'image d'une destination d'itinéraires plurielles.

Équipements préconisés :

Sécurisation des aménagements cyclables et piétons, assurer la continuité de la signalétique, dans le respect des normes et recommandations techniques définies dans le schéma national des Véloroutes et Voies Vertes

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Régions
- Départements
- Communauté de communes
- Communes concernées
- VNF
- Vélo et Territoires

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
3.1 : traitement du passage de l'EV6 à Belleville	Non initié
3.2 : traitement de la traversée de Decize à vélo	En réflexion
3.3 : traitement de la portion de veloroute en voie partagée entre Decize et Bourbon-Lancy	En réflexion
3.4 : Réhabilitation du pont d'Ixeure	En réflexion
3.5 : réhabilitation/aménagement du pont sur la veille Loire	En réflexion
3.6 : sécurisation des traversées de la Loire	Non initié

Exemples/Illustrations :

Chaussée à voie centrale banalisée, adaptée aux espaces où la mise en place d'aménagements cyclables classiques sont impossibles à réaliser. Cet espace de circulation sécurise la mobilité des cyclistes, notamment les dépassements, même sur les secteurs à fort trafic.



DE HAUTE QUALITE

Objectif 2 – Axe 1

Action 3.1 : traitement du passage de l'EV6 à Belleville

Description	L'arrivée de l'EV6 à Belleville se fait en contournant une centrale nucléaire et en traversant une départementale, ce qui tend à rendre ce tronçon peu agréable. Traiter les abords de la véloroute et pacifier le passage de la départementale pourrait réduire ces désagréments et faire de la Maison de Loire du Cher une halte stratégique.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pacifier la pratique itinérante • Mieux informer et orienter les itinérants
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement des abords de la véloroute à proximité de la centrale nucléaire : panneaux, signalétique, présentation du territoire, visuels de la Loire à proximité • Pacification de la traversée de la départementale par : la mise en place de feux alternés pour laisser franchir les vélos lorsque présents ou de bandes ralentissantes pour limiter la vitesse des voitures et prévenir d'un danger • Signalétique en amont de l'EV6 pour informer de la présence de la Maison de Loire du Cher comme halte possible • Réflexion sur la mise en place d'une passerelle pour traverser la Loire, relier Neuvy-sur-Loire et le GR3 ?
Lieu d'implantation	Belleville-sur-Loire
Communauté de Communes	Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Budget estimé	50 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Commune / Département
Co-financeurs	Département, Communauté de Communes, Commune de Belleville-sur-Loire, Associations vélos
Calendrier de réalisation	A définir
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site

Action 3.2 : traitement de la traversée de Decize à vélo

Description	<p>Cette opération est menée en concertation avec le Département chargé du réaménagement du pont de la Vieille Loire (voir fiche 3.5). Decize est à la jonction de 2 canaux (canal du Nivernais/ Tour de Bourgogne et canal latéral à la Loire/EuroVelo 6) aménagés en voies vertes, gérées par le Département. Ces itinéraires sont inscrits aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • schéma EuroVelo, • schéma de l'itinérance touristique de Bourgogne-Franche-Comté, • schéma des véloroutes de la Nièvre, • schéma cyclable de Decize. <p>La traversée de Decize reste un des derniers points noirs importants de l'EuroVelo 6 en France, sur de 3km. L'EuroVelo 6 accueille en moyenne 16 000 cyclistes par an (comptage automatique de Decize) et de nombreux touristes abordent la ville à vélo venant de la gare ou du port (touristes fluviaux, camping-caristes notamment).</p>
Objectifs	<p>Un traitement de cette rupture, permettrait de mieux relier la gare à l'EuroVelo 6, ainsi qu'au port, et augmenterait l'attractivité touristique de Decize.</p> <p>Le schéma départemental des véloroutes de la Nièvre identifie la traversée de Decize comme prioritaire à améliorer pour le confort et la sécurité des cyclistes.</p>
Modalités de mise en œuvre	<p>Dans un premier temps, le jalonnement complet de la liaison de 3km et la modification du tracé par le centre-ville sont pris en charge par le Département, programmés en 2023. Mieux dirigés par la signalisation directionnelle, les cyclistes pourront anticiper leurs manœuvres et sécuriser leurs parcours. A moyen terme, des mesures de séparation des flux sont essentiellement proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - traversées des routes départementales en deux temps protégées par des îlots centraux, - pistes cyclables en parallèle des RD 978A, RD 981 - voie centrale banalisée le long du port de la jonction - études de passerelles en encorbellement sur les ponts de Loire et d'Aron
Lieu d'implantation	Decize
Communauté de Communes	Sud Nivernais
Budget estimé	1,8 M € hors ouvrages + 7,5M€ pour le pont de Vieille Loire (voir fiche spécifique)
Maîtrise d'ouvrage	Commune / Département
Co-financeurs	Région
Calendrier de réalisation	2023 pour le jalonnement, 2027 pour les aménagements
Suivi du projet	Avancée des travaux

Action 3.3 : traitement de la portion de véloroute en voie partagée entre Decize et Bourbon-Lancy

Description	L'EuroVelo 6 par Cronat est aujourd'hui évitée par une partie du public pour cause de détours, de trafic et de dénivelé. L'alternative (par les D15 et D116) préconisée par les guides du Routard et Ouest France est réservée aux experts en raison du trafic. Il est nécessaire de sécuriser la liaison entre Gannay-sur-Loire et Decize.
Objectifs	Sécuriser la section Gannay sur Loire – Decize pour le grand public, offrir une diversité de parcours aux itinérants et un maillage local pour les excursionnistes
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Un jalonnement sur 19km à réaliser par le Département en 2023 sur petites routes et chemins de halage revêtu. • Un revêtement complet du halage à étudier d'ici 2027 • Réflexion à mener avec Vélo & Territoires et la Région pour dédoubler Tour de Bourgogne et l'EV6 sur ce tronçon.
Lieu d'implantation	Decize, Cossaye, Laménay-sur-Loire
Communauté de Communes	Sud Nivernais
Budget estimé	3 000 € pour le jalonnement en routes partagées et halage Si revêtement complet du halage : 120 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Département
Co-financeurs	Région
Calendrier de réalisation	Jalonnement : 2023 Revêtement : à étudier d'ici 2027
Suivi du projet	Avancée des travaux

Action 3.4 : réhabilitation du Pont de l'Ixeure à Imphy

<p>Description</p>	<p>Le tracé du GR®3 traverse la commune d'Imphy où il longe la Loire. À l'embouchure de l'Ixeure, le pont sur le chemin de halage est dans un état de dégradation avancé.</p> <p>Un bureau d'étude missionné en juin 2018 a conclu que l'ouvrage nécessitait une surveillance renforcée jusqu'à la réalisation des travaux, voir l'interdiction de circulation routière sur ce dernier. Circulation qui a depuis été interdite depuis par le biais d'un arrêté municipal.</p> <p>Afin de maintenir la continuité de l'itinéraire du GR® 3, réhabiliter cet ouvrage apparaît comme une nécessité, d'autant que Loire Itinérances, par le biais d'une étude parue en 2020, a démontré l'intérêt d'un linéaire le long du fleuve. Ce pont, partagé par les usagers, est également sur la liaison pour les cyclotouristes entre la gare d'Imphy et l'EuroVelo 6 qui passe à Chevenon, 3 km plus loin.</p> <p>En 2015, un projet de Sentier du Castor a été initié par la CC Fil de Loire ayant pour objectif de relier Nevers à Decize (en passant par Imphy et ce pont) en longeant la Loire.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la continuité de l'itinéraire du GR® 3 • Maintenir la liaison entre la gare d'Imphy et l'EuroVelo 6 • Sécuriser un point d'itinérance
<p>Modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant-Projet de Réparation d'Ouvrage d'Art (réalisée en 2018) • Mission d'AMO commandé par la CCSN en date du 28/09/2021 • Travaux de réhabilitation prévus fin 2022
<p>Lieu d'implantation</p>	<p>Sur le tracé du GR® 3 à Imphy, chemin de halage le long de la Loire.</p>
<p>Communauté de Communes</p>	<p>Sud Nivernais</p>
<p>Budget estimé</p>	<p>376 750 € HT</p>
<p>Maîtrise d'ouvrage</p>	<p>Communauté de communes Sud Nivernais</p>
<p>Co-financeurs</p>	<p>RTE (Réseaux de Transport d'Electricité) : PAP (Plan d'Accompagnement de Projets) - 150 000 €</p> <p>Etat : DETR (à solliciter)</p> <p>CD 58 : Contrat cadre de partenariat (à solliciter)</p>
<p>Calendrier de réalisation</p>	<p>2022-2023</p>
<p>Suivi du projet</p>	<p>Avancée des travaux</p>

Action 3.5 : Réhabilitation/Aménagement du pont sur la Vieille Loire

Description	<p>La traversée de Decize, et le pont de la Vieille Loire en particulier, restent un des derniers points noirs importants de l'EuroVelo 6 en France. Chaque baromètre des villes cyclables organisé par la FUB en 2017, 2019 et 2021 en atteste.</p> <p>Lieu stratégique pour les usages locaux et la fréquentation touristique : 450 piétons et 253 cyclistes ont été comptés sur le pont de la Vieille Loire, en une seule journée de juin 2020, alors que les déplacements post confinement demeuraient réduits. L'EuroVelo 6 accueille en moyenne 16 000 cyclistes par an (comptage automatique de Decize). 25 % des foyers decizois n'ont pas de voiture (Source INSEE), de nombreux touristes abordent la ville à vélo ou à pied venant de la gare ou du port par le pont de la Vieille Loire.</p> <p>Cette opération relève du Département. Elle est menée en concertation avec la Commune de Decize et la Communauté de Communes Sud Nivernais concernées par la traversée de Decize d'un canal à l'autre (voir fiche 3.1). Decize est à la jonction de 2 canaux (canal du Nivernais/ Tour de Bourgogne et canal latéral à la Loire/EuroVelo 6) aménagés en voies vertes, gérées par le Département. Ces itinéraires sont inscrits aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • schéma EuroVelo, • schéma de l'itinérance touristique de Bourgogne-Franche-Comté, • schéma des véloroutes de la Nièvre, • schéma cyclable de Decize.
Objectifs	<p>Le pont sur la vieille Loire, qui supporte la RD 978A est dans un état très dégradé. A l'occasion de sa restauration, il est nécessaire de séparer les cyclistes du trafic motorisé sur ce pont (12 000 véhicules par jour), tout en ne pénalisant pas les piétons.</p> <p>La réhabilitation du pont et l'adjonction d'un ouvrage neuf accolé à l'aval ont été retenues car elles permettent la connexion amont et aval en « voie verte » aux réseaux cyclables en cours d'aménagement et aux itinéraires piétons existants.</p>
Modalités de mise en œuvre	<p>La solution de doublement de l'ouvrage conduit à créer une plateforme aménageable permettant de réaliser des cheminements sécurisés réservés aux modes actifs (voies vertes) et des voies de circulation routières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voies de circulation routière de 3,00 m de largeur chacune • Voies vertes d'une largeur de 3,50m minimum à l'aval et à l'amont.
Lieu d'implantation	Decize
Communauté de Communes	Sud Nivernais
Budget estimé	7,5 M€ HT (50 %) pour la partie cyclable (Coût total : 15 M€ HT)
Maîtrise d'ouvrage	Département de la Nièvre / Service maitrise d'ouvrage routière
Co-financeurs	Région BFC : 1M€

	État : 3M€
	Fonds propres CD 58 : 1,5M€
	Autre (plan Loire?) : 2M€
Calendrier de réalisation	Etudes 2023 Travaux 2024-2025
Suivi du projet	Avancée des travaux – Nombre de passages cyclistes sur le pont

Action 3.6 : sécurisation des traversées de la Loire

<p>Description</p>	<p>Montceaux-l’Etoile / Vindecy représente un point névralgique et de jonction de balades vertes pédestres (notamment des pèlerins vers Paray-le-Monial) et de circuits cyclos. Le pont sur la Loire est un point de traversée intéressant à valoriser. Il faut pouvoir proposer une autre alternative à la voie verte vers le canal de Roanne à Digoin. De l’autre côté de Marcigny, Iguerande est également un point névralgique à la jonction de toutes les itinérances et représente un point de traversée également stratégique, permettant de diffuser les flux. Entre les 2, la traversée de la Loire à Chambilly et la liaison jusqu’à Marcigny est aussi une partie à aménager et sécuriser.</p> <p>Ces 3 traversées doivent permettre de favoriser la circulation des touristes en itinérance de part et d’autre de la Loire et du cana, et favoriser la découverte du territoire du Brionnais et la fréquentation de ses sites culturels et patrimoniaux, lieux de restauration, commerces et producteurs locaux.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les traversées de Loire structurantes du territoire pour rediffuser les flux • Développer des synergies entre rives
<p>Modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation des traversées et points services vélos pour mailler et implanter des services manquants : <p>Montceaux-l’Etoile : sécurisation de la traversée, pause relais service</p> <p>Iguerande : signalétique, traversée et jonction voie verte par des aménagements sécurisés sur le pont et à la sortie du pont, pause relais service vélos</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relais service en lien avec les relais services vélos (Cf. livre blanc) : panneau information, sanitaires, point d’eau, station de gonflage et réparation
<p>Lieu d’implantation</p>	<p>Montceaux-l’Etoile et Iguerande</p>
<p>Communauté de Communes</p>	<p>Marcigny/Semur-en-Brionnais</p>
<p>Budget estimé</p>	<p>200 000 €</p>
<p>Maîtrise d’ouvrage</p>	<p>Communauté de Communes ? Communes de Montceaux-l’Etoile et d’Iguerande ?</p>
<p>Co-financeurs</p>	<p>À définir</p>
<p>Calendrier de réalisation</p>	<p>À définir</p>
<p>Suivi du projet</p>	<p>Avancée des travaux</p>

Action 4 : conforter les liaisons entre les itinérances

En accordant les itinéraires majeurs et les boucles locales et en assurant des liaisons entre les différents axes, la pratique d'une multi-itinérances sera favorisée. Le maillage de l'ensemble de l'offre doit être consolidé et connecter les différents parcours.

Equipements préconisés :

Signalétique reliant les axes structurants et les boucles/itinéraires locaux, zones de rencontres des itinérances avec des services spécifiques à chaque type d'itinérances (hébergements, bornes de recharges et de réparation, stations VAE, consigne sécurisée, rampes vélo en gare...)

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Régions
- Départements
- Communauté de communes
- Communes concernées
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Vélo et Territoires

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
4.1 : proposition de mobilités douces pour relier Saint-Satur à Sancerre	Non initié
4.2 : création d'une liaison douce reliant la gare de Tracy-Sancerre à Saint-Satur et à l'EuroVelo 6	En réflexion
4.3 : création d'un itinéraire cyclable permettant de relier l'EV6 et la V70	En réflexion

Exemples/Illustrations :

Implantation de station de vélos connectés par l'entreprise KoBoo
Démarche qui s'inscrit dans le positionnement « territoire d'excellence pôle pleine nature ».



Action 4.1 : proposition de mobilités douces pour relier Saint-Satur à Sancerre

Description	Saint-Satur est un port de plaisance, pôle d'activités et de services et connexion directe avec l'autre rive de la Loire mais son attractivité réside par sa proximité avec Sancerre (territoire labellisé Vignobles & Découvertes). Cependant, le profil du tronçon pour rejoindre Sancerre freine sa visite. La solution VAE peut réduire cette barrière, tant pour les touristes que les locaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher Sancerre de la Loire par la réduction de la barrière « distance / dénivelé »
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de stations de VAE pour faciliter la connexion entre Saint-Satur et Sancerre : • Sélection d'un prestataire de VAE connectés limitant les travaux de voirie (à titre d'exemples : KobOO, EcoVélo, ...) ainsi que du type de contrat (gestion par le prestataire, ou par un prestataire local ou par la collectivité ?) • Identification des points d'attache > recommandations : autour du port à Saint-Satur et proche de l'office de tourisme de Sancerre. Réflexion à mener sur une borne à la gare de Tracy-sur-Loire en lien avec le GR3 • Sélection du pricing (tarification mise en place) et du graphisme / communication • Implantation des vélos et début de l'expérimentation
Lieu d'implantation	Saint-Satur
Communauté de Communes	Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Budget estimé	70 000 € 3 000€ par station et 2 000€ par VAE
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes ? Communes de Saint-Satur et de Sancerre ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	Avancée des travaux - Fréquentation

Action 4.2 : création d'une liaison douce reliant la gare de Tracy-Sancerre à Saint-Satur et à l'Eurovelo 6

Description	Création d'une liaison douce (piéton et cycliste) qui relierait la gare de Tracy-sur-Loire et le GR3 (côté Nièvre) au centre-ville de Saint Satur ainsi qu'à l'EuroVélo6 (côté Cher). Dans la continuité de cet aménagement il est prévu également la création d'une offre facilitant les mobilités douces entre le centre-ville de Saint-Satur et le centre ville de Sancerre. L'accès sera ainsi sécurisé par un aménagement de l'accotement de la RD4. La traversée du Pont de Loire n'est pas comprise dans cet aménagement, celle-ci étant déjà sécurisée. Cet aménagement servira aux habitants des deux rives pour les mobilités quotidiennes, ainsi qu'aux touristes et visiteurs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un aménagement sécurisé et faciliter l'orientation des déplacements doux de la gare au pôle d'activités et de services de Saint-Satur • Valoriser l'identité touristique du territoire par une signalétique qualitative
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de présentation et d'échanges avec les partenaires notamment les Conseils Départementaux • Etude de faisabilité afin de déterminer le portage de l'opération, le programme d'aménagement à mettre en œuvre, le coût de l'investissement et les financements potentiels • Etude opérationnelle • Mise en œuvre des aménagements • Implantation d'une signalétique dédiée / communication
Lieu d'implantation	De Tracy-sur-Loire à Saint-Satur
Communautés de Communes	Coeur de Loire / Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Budget estimé	En cours de définition
Maîtrise d'ouvrage	A définir
Co-financeurs	Conseillers régionaux et départementaux, ADEME
Calendrier de réalisation	2022-2024
Suivi du projet	Avancée des travaux – Nombre de touristes empruntant la section

Action 4.3 : création d'un itinéraire cyclable permettant de relier l'EV6 et la V70

Description	Création d'un itinéraire cyclable structurant entre l'EuroVelo 6 et la Via Allier
Objectifs	Cette jonction interdépartementale aurait pour intérêt de connecter 2 grands itinéraires, bénéficiant de leur notoriété liée à la proximité de la Loire et de l'Allier. Une boucle serait alors constituée, pouvant être un support de courts séjours (2 jours/80kms via Nevers, Apremont-sur-Allier, Le Veudre, Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Parize-le-Châtel/Magny-Cours et Chevenon), favorable également à un tourisme de proximité.
Modalités de mise en œuvre	Projet suivi par : <ul style="list-style-type: none"> • Un « comité technique » constitué des agents des 2 EPCI concernés et des agents du Département ; • Un « comité élargi » regroupant les membres du comité technique et auxquels sont associés les Présidents et Vice-Présidents en charge du tourisme des 2 EPCI, l'Office de Tourisme local, l'agence de tourisme départementale et l'association Loire Itinérances.
Lieu d'implantation	De l'EuroVelo 6 à Chevenon (58) à la Via Allier au Veudre (03) en passant par les communes de Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moûtier et Livry.
Communautés de Communes	Loire et Allier et Nivernais Bourbonnais
Budget estimé	252 000,00€ HT, sera réajusté.
Maîtrise d'ouvrage	Portage juridique en cours de définition
Co-financeurs	Etat Région Bourgogne–Franche Comté Département de la Nièvre Communauté de communes Loire et Allier Communauté de communes Nivernais Bourbonnais
Calendrier de réalisation	Lancement de la phase opérationnelle en 2023
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation de l'itinéraire

AXE 2 : PROPOSER UNE EXPERIENCE INEDITE PAR DES EQUIPEMENTS ADAPTES ET INNOVANTS

Action 5 : améliorer les équipements existants

Les itinérants ont besoin de vivre une véritable expérience, ponctuée de pauses et de haltes et enrichie par des activités autres que le simple déplacement. Il est alors primordial d'adapter les équipements existants aux besoins de chaque pratique d'itinérances et d'améliorer la qualité ou la mutualisation des services dans les zones à enjeux.

Maillage :

Tous les 12 à 16 km, en accord avec l'action 6 « créer des sites multiservices »

Equipements préconisés :

Mobilier urbain de pause/détente, stationnement vélo, point d'eau potable, sanitaires, consigne sécurisée, poubelles, borne de réparation et de recharge vélo, borne wi-fi, système de tri sélectif des OM/Raccordement des eaux noires, grises, usées, rampes de mises à l'eau

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Communauté de communes
- Communes concernées
- VNF
- Vélo et Territoires
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Gestionnaires des sites concernés

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
5.1 : diversification des activités de la base de loisirs de Beaulieu	En réflexion
5.2 : structuration de l'offre touristique sur le canal latéral à la Loire et le canal du Nivernais	En réflexion
5.3 : amélioration de l'offre de services touristiques à la halte nautique de Fleury-Sur-Loire	En cours
5.4 : développer l'installation d'équipements vélo	En réflexion
5.5 : aménagement d'une salle municipale en espace de restauration	En réflexion

Exemples/Illustrations :

Hello cabanes : cabanes rando déplaçables facilement, isolées, serrure à codes, accès vélo.



Action 5.1 : diversification des activités de la base de loisirs de Beaulieu

Description	La base de loisirs de Beaulieu-sur-Loire propose actuellement des activités autour de l'air (ULM) et de l'eau (canoë). Cette offre de loisirs pourrait être étoffée et complétée par la création d'une véritable « halte » pour accueillir les itinérants (notamment de l'EV6) qui longent la base, rendre plus lisible l'offre canoë et conforter un pôle d'animation sur le linéaire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les activités pour en faire une base de loisirs attractive • Proposer une étape pour les cyclotouristes
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Valider les potentialités de ce site pour une diversification des activités : ULM, base de canoë, plages face à l'île protégée de Bony > La réflexion devra être menée en lien avec les Conservatoires d'espaces naturels compte tenu de la fragilité des espaces ligériens et des protections des zones protégées. • Conception d'une halte randonneurs et vélos afin de créer une double attractivité GR3 et EV6 avec essentiellement : des services sanitaires eau, repos, abris ou cabanes, tables de pique-nique, barbecues, poteaux pour attacher les vélos, espaces tentes.
Lieu d'implantation	Beaulieu-sur-Loire
Communauté de Communes	Berry Loire Puisaye
Priorité	À 5 ans
Budget estimé	15 000 € - Budget estimé de l'étude pour valider les potentialités et la conception de la halte randonneur
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes Berry Loire Puisaye ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 5.2 : structuration de l'offre touristique sur les linéaires du Canal latéral à la Loire et du Canal du Nivernais

Description	La Communauté de Communes Sud Nivernais occupe une place stratégique pour le cyclotourisme dans la Nièvre. Entrée sud du département et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, elle est au carrefour de grands itinéraires vélotouristiques majeurs français et européen qui traversent la Nièvre : Le Tour de Bourgogne à Vélo [®] , l'EuroVelo 6 (le long du Canal du Nivernais et du Canal latéral à la Loire). Le GR3 [®] « sentier de la Loire », circuit de randonnée reconnu, traverse également le territoire Sud Nivernais. Les canaux et les véloroutes sont des outils de valorisation et de promotion majeurs du territoire où de nombreux projets de développement touristique ont vu le jour. Les linéaires des canaux ne sont pas pourvus des mêmes services, il est donc souhaité de travailler cet axe.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des manques et des besoins le long des itinéraires cyclables pour les touristes • Améliorer l'offre de services des linéaires • Structurer l'offre touristique de manière cohérente.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des services manquants le long de itinéraires (points de restauration, toilettes, espaces de bivouac, points d'eau, fleurissement des canaux...)
Lieu d'implantation	Linéaires d'itinérance touristique de la CCSN (EuroVelo 6, Canal du Nivernais, Canal latéral à la Loire, Tour de Bourgogne à vélo, GR3)
Communauté de Communes	Sud Nivernais
Budget estimé	En cours d'élaboration
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes Sud Nivernais
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	Dans les 5 ans
Suivi du projet	Type et répartition des services touristiques développés - Fréquentation

Action 5.3 : amélioration de l'offre de services touristiques à la Halte Nautique de Fleury-sur-Loire

Description	Le linéaire entre Nevers et Decize dispose d'un espace de restauration et de point d'étape : la halte nautique de Fleury-sur-Loire. Située à environ 13km à l'ouest de Decize, la halte fluviale de Fleury-sur-Loire a été aménagée par la CCSN et constitue déjà un point d'attractivité qu'il s'agit de compléter par des services touristiques complets. En 2021, une aire de bivouac a été réalisée ainsi qu'une aire de camping-car complétant le quai de plaisance déjà existant.																																		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter et développer qualitativement les services touristiques. • Renforcer le rôle de la halte nautique de Fleury comme étape touristique incontournable du linéaire Nevers-Decize • Répondre aux besoins de tous les usagers de la halte (vélotouristes, camping-caristes, plaisanciers, randonneurs...) • Amélioration de l'accessibilité du site (cheminement, accès toilette PMR...) 																																		
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de services à l'itinérance (point d'eau, sanitaire, douche, cheminement, espaces verts, terrasse, mobilier, borne de rechargement...). • Veiller à l'intégration de ces services et à conserver l'aspect naturel et les usages partagés du site • Recherche de labellisation « Accueil Vélo » • Travail collaboratif avec VNF 																																		
Lieu d'implantation	Fleury-sur-Loire																																		
Communauté de Communes	Sud Nivernais																																		
Budget estimé	119 500 € HT																																		
Maîtrise d'ouvrage	CC Sud Nivernais																																		
Co-financeurs	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"><i>DEPENSES (HT)</i></th> <th colspan="2"><i>RECETTES (HT)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aménagements extérieurs</td> <td>23 000,00 €</td> <td>DETR (30%)</td> <td>35 850,00 €</td> </tr> <tr> <td>Terrasse bois - 20 m²</td> <td>10 000,00 €</td> <td>REGION - RI Accélération du tourisme durable en BFC (40 %)</td> <td>47 800,00 €</td> </tr> <tr> <td>Mobilier urbain</td> <td>2 000,00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Eclairages extérieurs + Jeux enfants</td> <td>4 500,00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cellule sanitaire</td> <td>63 000,00 €</td> <td>Autofinancement - CCSN (30 %)</td> <td>35 850,00 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux de VRD – Dallage béton</td> <td>17 000,00 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>119 500,00 €</td> <td>TOTAL</td> <td>119 500,00 €</td> </tr> </tbody> </table>			<i>DEPENSES (HT)</i>		<i>RECETTES (HT)</i>		Aménagements extérieurs	23 000,00 €	DETR (30%)	35 850,00 €	Terrasse bois - 20 m²	10 000,00 €	REGION - RI Accélération du tourisme durable en BFC (40 %)	47 800,00 €	Mobilier urbain	2 000,00 €			Eclairages extérieurs + Jeux enfants	4 500,00 €			Cellule sanitaire	63 000,00 €	Autofinancement - CCSN (30 %)	35 850,00 €	Travaux de VRD – Dallage béton	17 000,00 €			TOTAL	119 500,00 €	TOTAL	119 500,00 €
<i>DEPENSES (HT)</i>		<i>RECETTES (HT)</i>																																	
Aménagements extérieurs	23 000,00 €	DETR (30%)	35 850,00 €																																
Terrasse bois - 20 m²	10 000,00 €	REGION - RI Accélération du tourisme durable en BFC (40 %)	47 800,00 €																																
Mobilier urbain	2 000,00 €																																		
Eclairages extérieurs + Jeux enfants	4 500,00 €																																		
Cellule sanitaire	63 000,00 €	Autofinancement - CCSN (30 %)	35 850,00 €																																
Travaux de VRD – Dallage béton	17 000,00 €																																		
TOTAL	119 500,00 €	TOTAL	119 500,00 €																																
Calendrier de réalisation	Travaux : 1er trimestre 2022 pour une ouverture de la halte à pâques 2022																																		
Suivi du projet	Nombre d'utilisateurs de ces services																																		

Action 5.4 : développer l'installation d'équipements vélo

Description	<p>Il est prévu l'installation de bornes de recharge électrique pour vélos et de bornes de réparation autonome. Ce projet s'inscrit notamment dans le cadre du label Territoire Vélos. La borne de recharge électrique dispose d'un panneau solaire pour l'alimenter et permet de répondre aux exigences de développement durable.</p> <p>Plusieurs bornes seront installées : à la base nautique du Bourbon Lancy, situé à la croisée de l'Eurovelo6 et de la GTMC et à proximité des gîtes La Basse-Cour où séjournent les touristes à vélo.</p>
Objectif	Permettre aux touristes à vélo d'avoir les équipements nécessaires pour réparer et recharger leur vélo en toute autonomie
Modalités de mise en œuvre	Acquisition des bornes et installation
Lieu d'implantation	Ville de Bourbon-Lancy
Communauté de Communes	Entre Arroux Loire et Somme
Budget estimé	30 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Bourbon-Lancy
Co-financeurs	-
Calendrier de réalisation	2022-2023
Suivi du projet	Réalisation des travaux – Utilisation des bornes - Entretien

Action 5.5 : aménagement d'une salle municipale en espace de restauration et animation

Description	<p>Le projet consiste à aménager une salle municipale en un espace de restauration (snacking) et d'animation à proximité du plan d'eau, des voies cyclables... Ce projet est à destination des nombreux touristes, curistes,...</p> <p>L'espace est situé à la base nautique de Bourbon Lancy, à la croisée de l'EV6 et de la GTMC.</p>
Objectif	L'objectif est d'apporter un service supplémentaire et complémentaire à l'existant : en proposant un espace de convivialité et de restauration notamment lors de la fermeture des bars-restaurants les dimanches.
Modalités de mise en œuvre	Travaux dans le bâtiment. Lancement d'un appel à candidature pour exploitation par un prestataire extérieur
Lieu d'implantation	Ville de Bourbon-Lancy
Communauté de Communes	Entre Arroux Loire et Somme
Budget estimé	30 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Bourbon-Lancy
Co-financeurs	-
Calendrier de réalisation	2022
Suivi du projet	Réalisation des travaux – Fréquentation du site

Action 6 : créer des sites multi-services

Pour conforter la densité du maillage et s'adapter aux différents rythmes de déplacement, le linéaire doit être ponctué de davantage d'offres de loisirs et de services.

Maillage :

Tous les 12 à 16 km, en accord avec l'action 5 « améliorer les équipements existants »

Équipements préconisés :

Mobilier urbain de pause/détente, stationnement vélo, point d'eau potable, sanitaires, consigne sécurisée, poubelles, borne de réparation et de recharge vélo, borne wi-fi, système de tri sélectif des OM/Raccordement des eaux noires, grises, usées, rampes de mises à l'eau

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Communauté de communes
- Communes concernées
- VNF
- Vélo et Territoires
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Gestionnaires des sites concernés

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
6.1 : création d'une halte fluviale à Fouchards	Non initié
6.2 : création d'une aire d'arrêt sur le GR3 entre Cosne et Neuvy	En réflexion
6.3 : acquisition et création d'un lieu dédié aux itinérances douces	En réflexion
6.4 : complément du projet Thareau/Maison du passeur	En réflexion
6.5 : création d'un équipement multiservices à Bourbon-Lancy	Non initié
6.6 : création d'hébergement dédié aux itinérances	Non initié
6.7 : installation de bornes de recharges VAE	En réflexion
6.8 : création d'un café vélo au pont canal de Digoïn	Non initié
6.9 : transformation du port des Myards en halte nautique moderne	En réflexion

Exemples/Illustrations :

Le café-vélo InukShuk à Chambéry, qui propose une restauration, des animations / expositions, un espace de réparation ainsi que la vente de vélos, représente tant un équipement pour les itinérants que pour les locaux férus d'itinérance et de voyages.



Action 6.1 : création d'une halte fluviale à Fouchards

Description	Le linéaire du Canal latéral à la Loire entre Belleville et Saint-Satur manque de haltes structurées et connectant les deux rives, notamment lorsque la Loire est à proche. La halte de Fouchards à Boulleret est proche de la Loire avec une connexion possible à Cosne, à proximité du GR3 et des grands itinéraires locaux, ce qui justifie son développement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la halte fluviale à Boulleret pour mailler le territoire et favoriser le passage d'une rive à l'autre
Modalités de mise en œuvre	<p>Aménagement d'une halte complète se positionnant à l'intersection d'itinérances et de territoires (connexion vers Cosne) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bornes d'attache et alimentation électrique • Station gasoil et vidange des eaux • Sanitaires • Aire de pique-nique • Aire de camping-car • Hébergements insolites type abris cabane pour les randonneurs et/ou les cyclistes
Lieu d'implantation	Boulleret
Communauté de Communes	Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Budget estimé	150 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes ? Commune de Boulleret ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 6.2 : création d'une aire d'arrêt sur le GR3 entre Cosne et Neuvy

Description	Afin de ponctuer l'itinérance sur le GR3 entre Cosne-Cours-sur-Loire et Neuvy-sur-Loire (du fait d'un manque de points de pause), la création d'une aire de repos semble nécessaire entre les deux villes. Le secteur près de la Celle-sur-Loire pourrait accueillir ces équipements.
Objectifs	Assurer plus de services sur les itinéraires de randonnées, notamment pédestres.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification et validation des périmètres • Réalisation des aménagements : pause pédestre aménagée à l'étang de Mary avec a minima : <ul style="list-style-type: none"> • Abri • Point d'eau • Sanitaires • Table de pique-nique/mobilier • Réflexion autour de la création d'un éco-bivouac et d'animations en soirée lors de la saison estivale en fonction des flux.
Lieu d'implantation	Neuvy-sur-Loire
Communauté de Communes	Cœur de Loire
Budget estimé	50 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes ? Commune de Neuvy-sur-Loire ?
Co-financeurs	Conseils Régional et Départemental
Calendrier de réalisation	2023-2024
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site

Action 6.3 : Acquisition et création d'un lieu dédié aux itinérances douces

<p>Description</p>	<p>« La Bayolle », ancienne auberge des portes du département de la Nièvre et de la Région Bourgogne-Franche-Comté se situe sur la commune de Livry. Cet endroit remarquable est idéalement situé au carrefour des vélos routes Via Allier et de la liaison Euro-Vélo6 - Via Allier (en cours de réalisation). Ce lieu singulier fait l'objet d'un projet de rachat bipartite entre la municipalité de Livry et l'entreprise « Ville à Joie ».</p>
<p>Objectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planter un lieu de vie pour l'entreprise « Ville à Joie ». • Acquérir des locaux annexes de la maison d'habitation pour créer un pôle structurant du territoire tourné vers les activités de plein air. • Favoriser l'attractivité touristique et économique du territoire en valorisant un lieu propice à la création d'emplois. • Mettre en valeur et aménager plus de 10 000m² de terrain en bordure d'Allier pour valoriser et sensibiliser les populations locales et itinérantes sur l'une de pépites de notre territoire « l'Allier ». • Intégrer les communes de la communauté de commune Nivernais - Bourbonnais à l'attractivité de l'axe ligériennes en créant des boucles locales
<p>Modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir grâce à la CDC et à sa compétence économique l'implantation du siège social de « Ville à Joie ». Entreprise d'envergure nationale dont l'impact mais aussi le caractère innovant de son modèle d'itinérance de services publics et médicaux sur les territoires ruraux n'est plus à démontrer. (Création de 13 emplois). • Valider les potentialités de ce site pour une diversification des activités : la réflexion devra être menée en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels, les associations de protections de l'Allier, un écologue. Compte tenu de la fragilité des espaces ligériens et des zones Natura 2000. • Conception d'une halte randonneurs, cyclistes et kayakistes afin de créer une triple attractivité, rivière Via Allier et EV6 avec essentiellement : des services sanitaires eau, repos, borne de recharge, poteaux pour attacher les vélos, espaces tentes, atelier de réparation cycles. • Réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil de la base de canoë. - Offrir une solution de baignade sécurisée pour les touristes et les locaux. - Aménagement des bordures de la rivière et création d'une guinguette. - Accès à l'eau (rampe de mise à l'eau pour les secours) - Recherche de labellisation « Accueil Vélo » pour figurer sur les cartes et faire de Livry une halte d'itinérance (hébergement, sites de visite, évènements, ...). • Veiller à traiter la jonction Via Allier / EV6 comme axe structurant pour diffuser les flux en multipliant les convergences.

- Mettre en lien le bassin ligérien et les communes de la CDC en créant des boucles pédestres et cyclistes à la journée ou sur plusieurs jours.

Lieu d'implantation

Commune de Livry

Communauté de Communes

Nivernais Bourbonnais

Priorité

-

Budget estimé

Volet 1 : aménagement foncier (2022-2023)

Nature des dépenses	Montant	Recettes	Montant
Acquisition (2022)	100000 €	DETR sur acquisition (2022) (30% de l'acquisition)	30000 €
Études, AMO (2022-2023)	70000 €	DETR études travaux Aménagement (2023-2024)	132000 €
Rénovation des bâtiments	370000 €	CDC/département Contrat Cadre	36000 €
		Loire Itinérances contrat canal (40%)	176000 €
		Autofinancement (20%)	166000 €
TOTAL	540000 €	TOTAL	540000 €

Volet 2 : aménagement paysager (2024)

Nature des dépenses	Montant	Recettes	Montant
Études, AMO (2022-2023)	30000 €	DETR études travaux aménagements (2023-2024) (30% de l'acquisition)	144000 €
Aménagement des espaces naturels	250000 €	CDC/département Contrat Cadre	3600 €
		Loire Itinérances contrat canal (40%)	192000 €
		Autofinancement	108000 €
TOTAL	480000 €	TOTAL	480000 €

Maîtrise d'ouvrage	Commune de Livry
Co-financeurs	État - Région - Pays Val de Loire Nivernais - Département – CDC
Calendrier de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Signature du Compromis de vente en octobre 2021. - Achat de la maison et des annexes 2022. - Étude 2022 - 2023. - Travaux : Aménagement foncier – 2023 - Aménagement paysager - 2024 - Ouverture au public Avril 2025
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site

Action 6.4 : complément du projet Thareau/Maison du passeur

Description	Le site du Thareau et la Maison du Passeur ont été ciblés pour développer un projet de site multiservices. Cependant, il est nécessaire de rappeler les équipements et services nécessaires pour que les différents itinérants (notamment pédestres, cyclotouristes et canoéistes) puissent y trouver leur intérêt, et y intégrer un bloc supplémentaire d'information sur la réserve.
Objectifs	Faire de cet espace : <ul style="list-style-type: none"> • Un lieu de services aux cyclotouristes et randonneurs en itinérance (kit de réparation vélo, cartes cyclo...), • Un espace guinguette proposant une petite restauration à base de produits frais et régionaux • Un espace d'exposition et de sensibilisation à l'écosystème de la Loire, sa faune et sa flore
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Listing des services nécessaires en référence au livre blanc : • Équipements vélos et pédestres • Sanitaires • Centre d'information Intégration d'un espace d'exposition et de valorisation de la réserve naturelle de la Loire Bourguignonne, faisant des renvois aux autres sites de valorisation de la Loire du linéaire •
Lieu d'implantation	Saint-Hilaire-Fontaine
Communauté de Communes	Bazois Loire Morvan
Budget estimé	Budget estimé entre 150 000 et 400 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Commune de Saint-Hilaire-Fontaine
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site

Action 6.5 : création d'un équipement multiservices à Bourbon-Lancy

Description	Bourbon-Lancy est une des rares stations thermales du projet, et représente un carrefour d'itinérances (GR3 et EV6 se recoupant dans la ville). Forte de cette localisation, Bourbon Lancy doit pouvoir proposer une offre de multiservices pouvant convenir à l'ensemble des itinérants, sous la forme d'un café itinérant.
Objectifs	Halte et animation dans la station thermale qui bénéficie d'un ensemble homogène et constitue un site de visite à part entière.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du concept et évaluation fine de l'investissement • Multi services avec espace café et lieu d'exposition, à double fonction itinérants/ curistes et autres touristes/résidents • Appel à projet privé pour l'exploitation
Lieu d'implantation	Bourbon-Lancy
Communauté de Communes	Entre Arroux Loire et Somme
Priorité	À 5 ans
Budget estimé	100 000 € à 150 000 € pour un réaménagement en local existant (travaux, hors foncier et hors équipement) À évaluer selon étude de faisabilité et site d'implantation
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes ? Commune de Bourbon-Lancy ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 6.6 : création d'un hébergement dédié aux itinérants

Description	Saint-Aubin-sur-Loire est traversée par l'EV6 et le GR3, ce qui en fait une commune de convergence de flux. Cependant, le territoire manque d'infrastructures dédiées aux itinérants, ce qui pénalise le potentiel de captation des itinérants pour les faire consommer le territoire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Combler une lacune en hébergement collectif sur le périmètre • Donner à voir la Loire depuis une localisation proche du linéaire.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Si disponibilité de foncier ou d'un bien immobilier à proximité de la Loire : développer un hébergement de groupe, soit par appel à projets (pour trouver un opérateur privé), soit par stimulation des hébergeurs présents pour les amener à diversifier leurs activités • Si peu de disponibilité : privilégier la création d'un hébergement insolite ou un abri-vélo pour permettre d'accueillir dans de bonnes conditions les itinérants
Lieu d'implantation	Saint-Aubin-sur-Loire
Communauté de Communes	Entre Arroux Loire et Somme
Budget estimé	Aménagement d'un hébergement de groupes (une dizaine de lits) : évaluer modalité d'un appel à projet Création hébergement insolite/ abri vélos 50 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes ? Commune de Saint-Aubin-sur-Loire ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 6.7 : installation de bornes de recharge pour VAE

Description	Traversé par la voie verte et les chemins de halage, raccordé au Tour de Bourgogne à Vélo et à proximité des grandes liaisons européennes de la Loire, le territoire du Brionnais offre des opportunités de découverte aux visiteurs, notamment à vélo. Parmi eux, on recense de plus en plus de pratiquants avec des vélos à assistance électrique. La couverture en points de recharge est insuffisante localement. Il est donc important d'équiper davantage de sites et lieux de découvertes d'une possibilité de recharge des VAE.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la découverte du territoire en vélo électrique • Assurer un maillage complet du territoire pour permettre un accès immédiat à une borne • Améliorer l'offre d'accueil aux touristes en itinérance à vélo, par un service plus qualitatif • Conforter l'image verte du territoire
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des lieux potentiels à équiper : aires de stationnement pour camping-cars, haltes nautiques, sites culturels, centre-ville ou centre bourgs avec commerce, restauration, magasins multi- services, hébergements, ... • Rédaction d'une charte d'accès à la borne • Etude de faisabilité technique de l'installation dans les lieux retenus • Validation financière • Mise en place des bornes
Lieu d'implantation	Territoire des CC de Marcigny et de Semur-en-Brionnais
Communauté de Communes	Marcigny et Semur-en-Brionnais
Budget estimé	50 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communautés de communes Communes Prestataires privés
Co-financeurs	ADEME SYDESL Appels à projets autour de la mobilité
Calendrier de réalisation	2022 : définition des lieux à équiper 2023 à 2025 : mise en place progressive des bornes
Suivi du projet	Suivi des travaux et usage des bornes

Action 6.8 : création d'un café vélo au pont canal de Digoin

Description	Digoin est une intersection phare du linéaire car représente l'intersection de trois canaux et concentre de nombreux services. Pour valoriser sa position centrale et mettre en lumière son pont-canal, un espace de convivialité / accueil des itinérants est à imaginer à proximité de l'Observatoire, en lien avec l'étude en cours sur le réaménagement de port de plaisance.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter Digoin comme pôle de services • Valoriser le pont-canal • Proposer un espace convivial pour permettre le stockage et rayonner •
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec le réaménagement du port de plaisance : inclure une réflexion animation / pause plus significative • À inclure dans la programmation également, un certain nombre de fonctions : dépose / rangement vélos / réparation, halte déjeuner et snack/glaces • Appel à projet exploitant privé
Lieu d'implantation	Digoin
Communauté de Communes	Le Grand Charolais
Priorité	À 3 ans
Budget estimé	300 000 € (étude, aménagement, réhabilitation ou construction, équipement)
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes ? Commune de Digoin ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 6.9 : Transformation du Port des Myards en halte nautique moderne

Description	L'existence du port des Myards sur le canal latéral et l'appartenance à la Communauté de communes EABL du terrain inoccupé de son Gite d'étapes (onze couchages), militent pour la réalisation d'une halte nautique moderne adossée à une future aire de camping-car. L'itinérance douce de la navigation de plaisance française et étrangère serait dopée par cette réalisation. L'attrait touristique du territoire repose sur une synergie entre cette halte nautique modernisée, la proximité des commerces du bourg et l'accès immédiat au plan d'eau pour la baignade et les jeux pour les enfants, ainsi que la possibilité de balade à vélo sur la voie verte.
Objectifs	Rendre la profondeur suffisante pour l'accostage de gros bateaux de plaisance, permettre le branchement électrique ainsi que l'approvisionnement en eau potable, offrir de l'ombre en période estivale. Ce projet répond parfaitement aux nouvelles exigences d'une navigation de plaisance en plein développement.
Modalités de mise en œuvre	Quatre grandes étapes sous-tendent ce projet : <ul style="list-style-type: none"> • Le dragage du port le long des quais, • L'installation de bornes à cartes : <ul style="list-style-type: none"> • L'approvisionnement en eau potable (l'arrivée d'eau existe), • Le branchement électrique (l'électricité est déjà sur la parcelle appartenant à EABL) • L'installation d'une borne recharge, pour bateaux, voiture et vélo électriques, • Plantation d'arbres entre les quais et la voirie, en mesure de fournir de l'ombre dans quelques années,
Lieu d'implantation	Pierrefitte sur Loire
Communauté de Communes	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire
Budget estimé	150 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes EABL
Co-financeurs	VNF, le Département de l'Allier, La Région AURA, les fonds Leader
Calendrier de réalisation	2023
Suivi du projet	Avancée des travaux - Fréquentation du site en bateaux et cyclotouristes

AXE 3 : CONCEVOIR L'HEBERGEMENT COMME UN PREREQUIS NECESSITANT UN TRAITEMENT SPECIFIQUE

Action 7 : assurer la montée en gamme des hébergements

L'offre d'hébergement nécessite d'être adaptée à la saisonnalité de l'itinérance, plus étendue que celle du tourisme conventionnel car présente sur les ailes de saisons, et demandeuse d'offre à la nuitée. La qualité d'accueil de cette clientèle rémunératrice et demandeuse de nombreux services doit également être adaptée.

Maillage :

Tous les 10 à 15 km, en lien avec l'action 8 « compléter et diversifier l'offre ».

Equipements préconisés :

Hébergements légers dédiés aux touristes en itinérances (bivouacs, abri-cyclos..)

Espaces de stockage abrités pour les vélos, borne de recharge VAE, machine à laver ou évier pour laver le linge / local ou sèche-linge pour sécher le linge, kit de réparation complet + nettoyage du matériel.

Conseil au touristes, services de location d'équipement à proximité, transfert de bagages, restauration ou cuisine en gestion libre, wi-fi.

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Communauté de communes
- Communes concernées
- VNF
- Vélo et Territoires
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Gestionnaires des sites concernés par les hébergements

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
7.1 : restructuration du camping municipal de Pouilly-sur-Loire	Non initié

Exemples/Illustrations :

Le camping de Briange (Gorges de l'Ardèche) se veut « presque comme en camping sauvage, mais avec des services de qualité, et des occasions d'échanges et de partages ». Engagé dans une démarche respectueuse de cet environnement exceptionnel (valorisation de la nature par des animations, produits locaux, énergie éolienne ou photovoltaïque), il a reçu le label Clef verte.



Action 7.1 : restructuration du camping municipal de Pouilly-sur-Loire

Description	Pouilly-sur-Loire est au cœur de la réserve naturelle du Val de Loire, richesse naturelle à valoriser et à montrer. Le Camping municipal Le Malaga *** doit pouvoir s'inscrire dans ce cadre par une adaptation à un positionnement nature exemplaire, tout en insistant sur la mise en place de tous les services nécessaires pour accueillir des itinérants (vélos et pédestre).
Objectif	Affirmer l'excellence environnementale d'un hébergement en bord de Loire.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'organisation spatiale du camping, des emplacements nus déjà spacieux à conserver • Démarche écologique : « l'art de camper en pleine nature » • Démarche énergie à approfondir (panneaux photovoltaïques / production de sa propre énergie) pour le VAE • Pour une expérience de camping « sauvage » avec des services itinérants : <ul style="list-style-type: none"> • Point de location VAE à partir du camping et accueil VAE • Amélioration de l'accès pour les canoë-kayak avec matérialisation de l'accès • Implantation de bivouac canoë au sein du camping
Lieu d'implantation	Pouilly-sur-Loire
Communauté de Communes	Cœur de Loire
Priorité	À 3 ans
Budget estimé	30 000 € accompagnement et médiation
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes ? Communes de Cosnes-Cours-sur-Loire et de Pouilly-sur-Loire ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 8 : compléter et diversifier l'offre

Des concepts d'hébergement innovants sont à instaurer. L'hébergement collectif, insolite, léger, les espaces de bivouacs favorisent l'expérience différenciante recherchée par les itinérants. Les formes d'hébergement collectif sont à prioriser et l'offre du sud du territoire est à compléter en priorité.

Maillage :

Tous les 10 à 15 km, en lien avec l'action 7 « assurer la montée en gamme des hébergements ».

Équipements préconisés :

Espaces de stockage abrités pour les vélos, borne de recharge VAE, machine à laver ou évier pour laver le linge / local ou sèche-linge pour sécher le linge, kit de réparation complet + nettoyage du matériel.

Conseil au touristes, services de location d'équipement à proximité, transfert de bagages, restauration ou cuisine en gestion libre, wi-fi.

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Communauté de communes
- Communes concernées
- VNF
- Vélo et Territoires
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Gestionnaires des sites concernés

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
8.1 : création d'une aire de camping car à Tracy-sur-Loire	Non initié
8.2 : valorisation des circuits thématiques et boucles locales existantes	Non initié

Exemples/Illustrations :

Aire de bivouac en expérimentation sur le plateau des Millevaches : Location d'un platelage pour une tente de 2 à 3 personnes pour 5 € la nuit

A disposition : espace de convivialité, point d'eau potable, toilettes sèches, foyer-cheminée



Action 8.1 : création d'une aire de camping-car à Tracy-sur-Loire

Description	Tracy-sur-Loire présente des caractéristiques intéressantes pour des camping-caristes : proximité des vignobles de Pouilly et Sancerre, proximité d'activités de loisirs, tout en offrant un certain cadre privilégié au sein de la réserve naturelle. Une aire de camping-car pourrait être envisagée au niveau de l'Eglise Saint Symphorien, sur le terrain au bord de la Loire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mailler plus efficacement le territoire pour tous les modes d'itinérances • Favoriser l'accès aux bords de Loire
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'implantation (vérification capacité, contraintes réseaux, contraintes eau et déchets, etc..) • Aménagements et mise en place d'une dizaine d'emplacements : <ul style="list-style-type: none"> • Aire de vidange • Points d'eau • Branchements électriques
Lieu d'implantation	Tracy-sur-Loire
Communauté de Communes	Cœur de Loire
Budget estimé	20 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes ? Commune de Tracy-sur-Loire ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation du site

Action 8.2 : valorisation des circuits thématiques et boucles locales existantes

Description	Le territoire est fortement maillé et structuré, ce qui est un atout sur lequel capitaliser pour étoffer l'offre et diffuser les flux. Travailler à la création de connexions entre les boucles et territoires par des points d'ancrage en valorisant les aménagements de Semur-en-Brionnais et Melay notamment.
Objectifs	Favoriser les flux pédestres à travers les circuits thématiques
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de bivouacs légers le long des itinéraires, à Melay et Semur-en-Brionnais • Signalétique directionnelle vers les sites d'intérêt
Lieux d'implantation	Semur-en-Brionnais, Melay
Communauté de Communes	Marcigny/Semur-en-Brionnais
Budget estimé	20 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes de Semur-en-Brionnais ? Commune de Melay ?
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	Avancée des travaux - Nombre et qualité des hébergements implantés - Fréquentation

Objectif 3

DIFFUSER LES FLUX ET IRRIGUER L'ENSEMBLE DU PERIMETRE

L'identité Loire Itinérances doit être reconnue sur l'ensemble du linéaire et refléter la pluralité des territoires. Elle doit être alimentée par les attractions touristiques créées dans les terres, l'organisation de l'armature urbaine du périmètre, ainsi que la proximité des pôles touristiques structurés. Un rapprochement des valeurs du projet avec les identités locales et les polarités régionales maximiserait les atouts de la localisation « centrale » du périmètre et favoriserait le rayonnement visé, d'envergure nationale, voire internationale.

AXE 1 : RELIER LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES AVEC LES GRANDS AXES POUR CAPTER LES FLUX

Action 9 : connecter les sites touristiques

Les sites touristiques à forte renommée doivent devenir des produits d'appel connectés à l'identité du projet. Dans l'objectif de répondre à la demande d'expériences et d'imprégnation des territoires parcourus, les visites touristiques doivent être valorisées. Les différents sites doivent être accessibles également grâce à des itinéraires adaptés. Ces actions favoriseront les dépenses touristiques et les retombées locales.

Equipements préconisés :

Signalétique reliant les itinéraires aux sites touristiques, sécurisation de la circulation à vélo et à pied. Sur les lieux de visite : parking vélo, consignes sécurisées, bornes de recharge vélo.

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Régions
- Départements
- Communauté de communes
- Communes concernées
- CEN
- Acteurs culturels et acteurs de l'environnement

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
9.1 : mise en réseau des musées de la Loire	Non initié

Exemples/Illustrations :

Le Réseau des Musées de territoire dans le Sud-Hérault est un réseau valorisant les associations attachées à des structures muséales médiévales ou archéologiques (comme le Musée archéologique de Cruzy, Château médiéval de Puisserguier ou le Château de Capestang). Le service culture met en œuvre une programmation patrimoniale : conférences, journées archéologiques, paléontologiques et médiévales.



Action 9.1 : mise en réseau des musées de la Loire

Description	Dans le but d'étoffer et de structurer l'offre patrimoniale et culturelle autour de la valorisation de la Loire (Musée de Loire de Cosne, le Pavillon du Milieu de Loire de Pouilly (Maison de la nature et de l'environnement) et la Réserve Naturelle, il est nécessaire de mettre en avant le fil conducteur entre les différentes thématiques proposées dans chaque équipement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche globale de mise en réseau des points de visite et d'interprétation du territoire • Associer efficacité économique et expérience client
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau des acteurs par l'organisation de réunions entre les « musées de la Loire » : partage d'expériences, valorisation du travail de chaque structure pour favoriser la création d'une dynamique de groupe à l'échelle de l'EPCI mais aussi du linéaire • Mise en réseau des contenus par : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à plat des contenus de médiations pour s'assurer de la complémentarité des structures • Evaluation des besoins d'adaptation de chaque structure (scénographie, etc...) • Création de complémentarités entre structures par exemple par la mise en place d'expositions temporaires itinérantes, d'évènements communs, etc.
Lieux d'implantation	Cosne-Cours-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire
Communauté de Communes	Cœur de Loire
Budget estimé	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie : 20 000 € • Aménagements : 5 000 € à 10 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes ? Commune de Pouilly-sur-Loire ?
Co-financeurs	Conseil Régional, Etat
Calendrier de réalisation	2023-2026
Suivi du projet	Nombre de musées mis en réseau – Fréquentation des musées

AXE 2 : STIMULER, CONNECTER, PUIS DIFFUSER A PARTIR DES SECTEURS NEVRALGIQUES

Action 10 : conforter et diffuser depuis les pôles névralgiques

Le rôle central de certains pôles touristiques doit être renforcé pour ponctuer le périmètre de portes d'entrée et mettre en avant une densité de commerces et de services. Diffuser la circulation des itinérants depuis ces pôles permettra de donner à voir l'ensemble du territoire et de favoriser les retombées économiques auprès des territoires au rayonnement plus local.

Equipements préconisés :

Sécurisation globale de la circulation à pied ou à vélo, signalétique adaptée entre les gares, sites touristiques, lieux de services et itinéraires, totems, équipements en accord avec l'action 4 « conforter les liaisons entre les itinérances ».

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Régions
- Départements
- Communautés de Communes

Projets correspondants :

Intitulé de la fiche action	Statut
10.1 : réflexions autour de la centralité de Briare	Non initié
10.2 : aménagements autour de Cosne pour conforter sa position de centralité	Non initié

Action 10.1 : réflexion autour de la centralité de Briare

Description	Briare représente une intersection d'itinérances, de voies d'eau mais aussi de services et commerces, ce qui en fait une étape essentielle dans le projet. Par son pont-canal, Briare symbolise les canaux et représente une porte d'entrée bien identifiée pour le projet Loire Itinérances.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter la position de Briare comme porte d'entrée et pôle central • Proposer un large spectre de services dédiés aux itinérants
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements centre bourg et qualité de la perception visuelle • Réflexion commerces et animation • Suivi du projet de valorisation du Pont Canal piloté par l'Agence de Développement Touristique du Loiret. • Aménagements sécurité des voies entre les différents points du bourg : port, traversée, musée avec une signalétique spécifique pour l'identité
Lieux d'implantation	Briare
Communauté de Communes	Berry Loire Puisaye
Priorité	Prioritaire
Budget estimé	300 000 €
Maîtrise d'ouvrage	Réalisation d'aménagement fonctionnel et paysager, signalétiques et liaisons à rendre lisibles
Co-financeurs	Commune de Briare ? CC BLP ? VNF pour l'espace dédié à l'interprétation du Pont -Canal envisagé dans l'usine élévatoire.
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	À définir

Action 10.2 : aménagements autour de Cosne pour conforter sa position de centralité

Description	Affirmer Cosne-Cours-sur-Loire comme centralité et pôle de services permettra de ponctuer le linéaire et de capitaliser sur ses services et son accessibilité. L'intégration complète de services, la pacification des trajets jusqu'en son centre et une proposition d'offres « nature » sont indispensables pour faire de Cosne une polarité du projet.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmer Cosne-Cours-sur-Loire comme centralité et pôle de services • Capter les flux itinérants (GR3, EV6 et canal)
Modalités de mise en œuvre	<p>Cette action peut se découper en plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter la connexion de l'EV6 et du canal (situés sur l'autre rive) jusqu'au centre-bourg sur 3 kms • Renforcer le rôle du Palais de Loire (Office de tourisme) dans l'accueil des touristes itinérants et notamment cyclotouristes en créant un « corner informatif » mettant à disposition des ressources (kit de réparation, informations sur les circuits et les services / hébergements autour des circuits)
Lieux d'implantation	Cosne-Cours-sur-Loire
Communauté de Communes	Cœur de Loire
Budget estimé	<p>50 000 € signalétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Panneaux d'indications sur les services proposés au sein du Palais de Loire ainsi que dans la ville : restauration, commerces, etc. • Panneaux d'information routière
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes ? Commune de Cosne-Cours-sur-Loire ? Commune de Bannay ? CD 18 et 58 pour le projet de liaison depuis l'EV6
Co-financeurs	À définir
Calendrier de réalisation	À définir
Suivi du projet	Avancée des travaux – Fréquentation cycliste

Action 11 : mettre en place une signalétique à l'échelle de la destination

Description :

Au vu de l'étendue du périmètre et de la variété des itinérances à structurer, une réflexion devra avoir lieu avec les acteurs concernés pour la mise en œuvre d'une signalétique homogène, lisible, et adaptée aux diverses itinérances.

Objectifs :

Mettre en œuvre une signalétique adaptées aux différentes clientèles et valorisant les territoires et les milieux naturels, afin d'affirmer la position de Loire Itinérances comme destination touristique.

Modalités de mise en œuvre :

Réunion d'acteurs concernés et compétents en groupes de travail, afin d'établir un état des lieux de l'existant et construire un ensemble signalétique en lien avec le jalonnement existant et les recommandations de nos partenaires techniques.

Réflexions sur les modalités de financement et la maîtrise d'ouvrage et sur le calendrier de mise en œuvre.

Partenaires/Maîtrise d'ouvrage :

- Départements
- Communauté de communes
- Communes concernées
- Cerema
- Vélo et Territoires
- FFCK
- Fédération Française de Randonnée pédestre
- VNF

Budget estimé :

A définir

Maîtrise d'ouvrage :

A définir

Co-financeurs :

A définir

Calendrier de réalisation :

Action 12 : création d'une stratégie de positionnement marketing

Description :

La structuration de la destination ayant fait l'objet d'une étude en 2019, étant soutenue par le présent contrat et ayant été initiée par certains territoire, l'étape suivante consiste à œuvrer au positionnement marketing et identitaire de la destination. Pour concrétiser cette action Loire Itinérances lancera une étude visant à définir le positionnement identitaire de la destination et une stratégie marketing correspondante.

Objectifs :

Définition du nom, logo et charte graphique de la destination, élaboration d'une stratégie marketing et d'un plan d'actions chiffré permettant de passer rapidement à une phase opérationnelle à l'issue de l'étude.

Modalités de mise en œuvre :

- Lancement d'une étude de positionnement marketing
- Suivi de l'étude
- Réalisation des actions opérationnelles

Budget estimé :

45 000 € d'étude

Maîtrise d'ouvrage :

Association Loire Itinérances

Co-financeurs :

- Préfecture de la Nièvre (FNADT)
- Région Bourgogne Franche Comté (RI – Aide au conseil)

Calendrier de réalisation :

Juillet 2022 : lancement de l'étude

Mars 2023 : restitution des résultats de l'étude

De mars 2023 à mars 2024 : réalisation

Suivi du projet :

Réalisation de l'étude dans le délai imparti

Action 13 : animation du contrat canal

Description :

La stratégie de mise en œuvre du contrat canal est basée sur le schéma de développement de l'offre de d'itinérances, dont la mise en œuvre, la coordination et l'animation est assurée par le chef de projet de l'Association Loire Itinérances. Dans un souci de cohérence, le chef de projet assurera également l'animation et le suivi du contrat canal.

Objectifs :

- Coordonner la mise en œuvre et le financement des actions
- Assurer la pérennité du projet
- Animer le contrat

Modalités de mise en œuvre :

Mise en œuvre d'une gouvernance incluant les acteurs du linéaire :

- Un comité de pilotage stratégique avec des élus représentant les partenaires, financeurs et territoires membres de Loire Itinérances
- Un comité technique incluant des techniciens des organismes partenaires et territoires membres de Loire Itinérances. Il assurera le bon déroulement et le suivi technique du plan d'actions.

Participation aux réunions de décision et de mise en œuvre des projets inscrits au contrats afin de :

- Veiller à respecter le Schéma de développement de l'offre d'itinérances et les recommandations de la SCET
- S'assurer que les projets incluent les équipements et services préconisés dans le Livre Blanc

Assurer des visites terrain tous les 6 mois :

- Evaluer le bon déroulement du projet
- Prendre en compte les évolutions possibles
- Suivre les projets et évaluer leur pérennité

Budget estimé :

Poste de chef de projet + missions et déplacements : 38 000 €

Portage :

Association Loire Itinérances

Calendrier de réalisation :

De 2022 à 2027

Suivi du projet :

Évaluation annuelle par les comités techniques et de pilotage, selon les indicateurs de satisfaction

Action 14 : création et commercialisation des tronçons produit

Description :

Aujourd'hui, l'itinéraire est structuré de manière partielle, par tronçons. Certains secteurs de l'itinéraire sont qualifiés ou possèdent un rayonnement non négligeable, alors que d'autres territoires initient ce travail de structuration. Ce projet permettra d'homogénéiser l'offre et de commercialiser les tronçons produits.

Objectifs :

Proposer une offre d'hébergements adaptée aux pratiques itinérances et correspondant aux différentes étapes des usagers, accompagner les hébergeurs.

Modalités de mise en œuvre :

- Réalisation d'un état des lieux de l'offre d'hébergement sur le linéaire
- Lancement d'une étude de création de produit touristique en parallèle de l'étude de positionnement-marketing de la destination
- Création et animation de groupe de travail (via le chef de projet) pour appuyer les réalisations du bureau d'études

Budget estimé :

45 000 € d'étude

Portage :

Association Loire Itinérances

Calendrier de réalisation :

De 2024 à 2025

Suivi du projet :

Réalisation de l'étude dans le temps imparti

Action 15 : valorisation des maisons éclusières le long du canal latéral à la Loire

Description :

Les maisons éclusières vacantes le long du canal latéral à la Loire représentent une opportunité de création d'hébergements, haltes, espaces de pause ou autre équipement dédié aux touristes itinérants le long de l'EuroVelo 6. La valorisation pourra être effectuée à l'échelle du linéaire, via un ou plusieurs porteurs de projet.

Objectifs :

Compléter l'offre touristique sur le linéaire en accord avec la création des tronçons produit et l'identité de la destination.

Modalités de mise en œuvre :

- Définition des modalités de vente/location des maisons par VNF
- État des lieux et évaluation du potentiel de chaque maison éclusière vacante le long du canal
- En fonction des offres environnantes, évaluation des maisons à valoriser ou non
- Proposition de projets à implanter dans les maisons à valoriser
- Recherche de porteurs de projet
- Sélection des porteurs de projet, réalisation des travaux (par VNF, le porteur de projet, ou la commune) accompagnement des candidats dans le développement et la pérennisation du projet.

Budget estimé :

45 000 € d'étude

Portage :

Association Loire Itinérances

Calendrier de réalisation :

A définir avec VNF

Suivi du projet :

Maisons valorisées – Type de porteurs de projets – Fréquentation des espaces réhabilités.

III. PILOTAGE, SUIVI ET FINANCEMENT DES ACTIONS

1. GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU CONTRAT

Une gouvernance coopérative

La gouvernance du présent contrat s'organise de manière coopérative entre les territoires signataires. Elle s'appuie sur deux instances :

- Un comité de pilotage

Constitué de membres de Loire Itinérances ou de l'Association du canal de Roanne à Digoin, de partenaires stratégiques et d'organismes financeurs, ainsi que des signataires du contrat, il assure le pilotage stratégique du contrat, veille à sa mise en œuvre et à la pérennité de la démarche et des financements associés.

Le comité de pilotage se réunira autant de fois que nécessaire afin de voter les nouveaux projets à inclure au contrat.

- Un comité technique

Composé de techniciens représentatifs des territoires et organismes membres ou partenaires de Loire Itinérances ou de l'Association du Canal de Roanne à Digoin. Ce comité assure le suivi technique du plan d'action et est en relation étroite avec le comité de pilotage pour lui rendre compte de l'avancée du projet.

Le comité technique se réunira autant de fois que nécessaire afin de préparer les réunions du comité de pilotage.

Une animation par Loire Itinérances

En accord avec l'organisation de Loire Itinérances, la coordination du contrat sera assurée par la chef de projet de l'association. Elle sera en charge de l'animation du suivi et de la gouvernance ainsi que de l'organisation et de l'animation des réunions, et appliquera les processus et les rapports annuels de suivi et d'évaluation.

Un contact référent a été défini pour chaque EPCI. Cette personne est en charge de regrouper et faire parvenir à Loire Itinérances les fiches actions correspondant aux projets mis en œuvre sur son territoire. Elle doit également s'assurer que les projets pouvant être intégrés au contrat fassent l'objet d'une fiche action.

2. PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Suivi

En accord avec les feuilles de routes du schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances, la réalisation des actions s'orchestre sur 5 ans. Au cours de cette période, les actions mentionnées dans le contrat pourront être réévaluées en fonction des projets sur le territoire. Le suivi sera réalisé par un rapport annuel de suivi qui sera présenté au comité de pilotage pour faire le point sur les avancées et les évolutions.

Un suivi terrain sera également effectué tous les 6 mois, afin d'évaluer l'avancée des travaux, l'entretien des aménagements réalisés, ou encore la correspondance entre un projet et l'action mise en œuvre.

Évaluation

Différents indicateurs sont identifiés dans un objectif d'évaluation du contrat :

- Des indicateurs de réalisation :
 - Nombre d'actions réalisées
 - Nombre d'actions en cours de réalisation
 - Nombre de sites (hébergements, bases de loisirs...) ouverts au public
- Des indicateurs de moyens dénombrant :
 - Les réunions d'informations réalisées et le nombre de participants
 - Les réunions de comités techniques et de pilotages réalisées et le nombre de participants
- Des indicateurs de résultats issus des données récoltées par les territoires (éco-compteurs, taux d'occupation, évaluation des retombées économiques)

Un bilan à mi-parcours et une évaluation finale seront effectués afin d'effectuer les ajustements nécessaires et de mesurer l'adéquation des objectifs du contrat et des actions réalisées.

3. FINANCEMENT DES ACTIONS

Les signataires du contrat

- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Région Centre-Val-de-Loire
- Départements
- EPCI
- VNF
- Association du canal de Roanne à Digoin
- Association Loire Itinérances

Financements

Les budgets estimés dans les feuilles de routes pourront être réajustés à l'heure de leur réalisation et feront l'objet de chiffreages actualisés. Des projets supplémentaires seront susceptibles d'être ajoutés au plan d'action à condition que ceux-ci correspondent aux objectifs et ambitions du contrat.

A ce stade, le présent contrat ne fixe pas les participations financières des maîtres d'ouvrage et des financeurs.

Les actions identifiées feront l'objet d'un affinage et d'une présentation lors de comités de pilotage. Ainsi, chaque maître d'ouvrage mobilisera auprès des différents financeurs les moyens prévus pour la réalisation du projet dont il a la responsabilité.

Dans ce cadre, les subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté seront attribuées individuellement par projet, sous réserve :

- Que le projet réponde aux ambitions du schéma régional de l'itinérance touristique adopté le 16 novembre 2020,
- De l'éligibilité du projet au règlement d'intervention en vigueur (développement des itinéraires touristiques, hébergements, sites et activités, et règlements d'intervention issus d'autres politiques régionales telles que : aménagement du territoire, culture et patrimoine...),
- De l'inscription, de la disponibilité et du vote des crédits correspondant par l'assemblée régionale.

Pour la Région Centre-Val de Loire, les opérations pourront être financées au titre des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale puisqu'elles recouvrent des opérations d'aménagement dans les villes et territoires touristiques, les espaces de loisirs et de détente, les infrastructures liées au développement des itinéraires cyclables, les équipements de tourisme fluvial, sous réserve des disponibilités de crédits et du respect des règlements d'intervention en vigueur.

Région	Communauté de Communes	Action	Calendrier	Budget
Région Centre-Val-de-Loire	Berry Loire Puisaye	Action 2.1 : réflexion autour d'un espace de baignade naturelle	-	90 000 €
		Action 5.1 : diversification des activités de la base de loisirs de Beaulieu	-	15 000 €
		Action 10.1 : réflexion autour de la centralité de Briare	-	300 000 €
	Pays Fort Sancerrois Val de Loire	Action 3.1 : traitement du passage de l'EuroVelo 6 à Belleville	-	50 000 €
		Action 4.1 : proposition de mobilités douces pour relier Saint-Satur à Sancerre	-	70 000 €
		Action 6.1 : création d'une halte fluviale à Fouchards	-	150 000 €
	TOTAL : 675 000 €			
Région Bourgogne-Franche-Comté	Cœur de Loire	Action 1.1 : création d'une offre de découverte de la Réserve Naturelle Régionale du Val de Loire	2023	200 000 €
		Action 2.2 : réflexion autour d'un espace de baignade naturelle	2023-2026	90 000 €
		Action 4.2 : création d'une liaison douce reliant la gare de Tracy-Sancerre à Saint-Satur et à l'EV6	2022-2024	À définir
		Action 6.2 : création d'une aire d'arrêt sur le GR3 entre Cosne et Neuvy	2023-2024	50 000 €
		Action 7.1 : restructuration du camping municipal de Pouilly-sur-Loire	-	30 000 €
		Action 8.1 : création d'une aire de camping-car à Tracy-sur-Loire	-	20 000 €
		Action 9.1 : mise en réseau des musées de la Loire	2023-2026	30 000 €
		Action 10.2 : aménagements autour de Cosne pour conforter sa position de centralité	-	50 000 €
	Loire et Allier/Nivernais Bourbonnais	Action 4.3 : création d'un itinéraire cyclable permettant de relier l'EV6 à la V70	2023	252 000 €
	Nivernais Bourbonnais	Action 1.2 : création d'un sentier de découverte de la Loire avec un belvédère	2022-2023	100 000 €
		Action 6.3 : création d'un lieu dédié aux itinérances douces – Volet foncier	2022-2023	176 000 €
		Action 6.3 : création d'un lieu dédié aux itinérances douces – Volet paysager	2024	192 000 €

	Sud Nivernais	Action 2.3 : aménagements à destination de la pratique de canoë-kayak	-	10 000 €	
		Action 3.2 : traitement de la traversée de Decize à vélo	2023-2027	1,8 M €	
		Action 3.3 : traitement de la portion de véloroute en voie partagée entre Decize et Bourbon-Lancy	2023-2027	123 000 €	
		Action 3.4 : réhabilitation du pont d'Ixeure	2022-2023	376 750 €	
		Action 3.5 : réhabilitation du pont sur la vieille Loire	2023-2025	7,5 M €	
		Action 5.2 : structuration de l'offre touristique du canal du nivernais et du canal latéral à la Loire	-	À définir	
		Action 5.3 : amélioration de l'offre de services touristiques à la halte nautique de Fleury-sur-Loire	2022	119 500 €	
	Bazois Loire Morvan	Action 6.4 : complément du projet Thareau/Maison du passeur	-	400 000 €	
	Entre Arroux Loire et Somme	Action 1.4 : aménagement du site naturel le petit Fleury	-	50 000 €	
		Action 5.3 : développer l'installation d'équipements vélo	2022-2023	30 000 €	
		Action 5.4 : aménagement d'une salle municipale en espace de restauration et animation	2022	30 000 €	
		Action 6.5 : création d'un hébergement dédié aux itinérants	-	50 000 €	
	Marcigny/Semur-en-Brionnais	Action 3.6 : sécurisation des traversées de la Loire	-	200 000 €	
		Action 6.7 : installation de bornes de recharge pour VAE	2022-2025	50 000 €	
		Action 8.2 : valorisation des circuits thématiques et boucles locales existantes	-	20 000 €	
	TOTAL : 11 949 250 €				
	Région Auvergne - Rhône-Alpes	Entr'Allier Besbre et Loire	Action 6.9 : transformation du port de Myards en halte nautique moderne	2023	150 000 €
			Total : 150 000 €		
		Projets globaux	Action 11 : mettre en place une signalétique à l'échelle de la destination	2023-2025	A définir

	Action 12 : création d'une stratégie de positionnement marketing	2022-2024	45 000 €
	Action 13 : Animation du contrat	2022-2027	38 000 €/an
	Action 13 : création des tronçons produit	2024-2026	45 000 €
	Action 14 : valorisation des maisons éclusières	2025	-
	TOTAL : 356 000 €		

SIGNATURE DES PARTENAIRES

À Decize , le 26 octobre 2022

Harold HUWART,
Vice-Président en charge du tourisme de la
Région Centre-Val-de-Loire



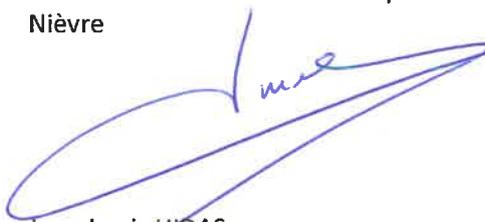
Sylvain MATHIEU,
Conseiller régional de la Région Bourgogne-
Franche-Comté délégué aux forêts et à la
montagne



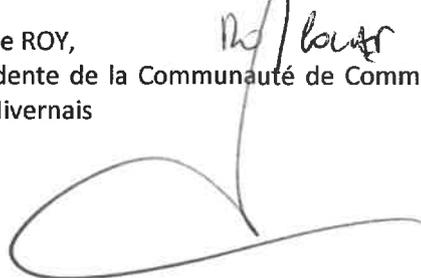
Cécile AVEZARD,
Directrice territoriale de Voies Navigables de
France



Justine GUYOT,
Vice-Présidente du Conseil départemental de la
Nièvre



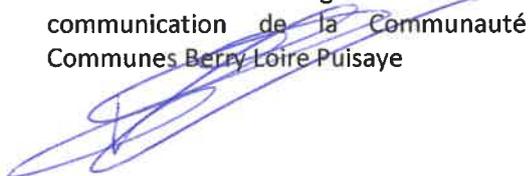
Régine ROY,
Présidente de la Communauté de Communes
Sud Nivernais



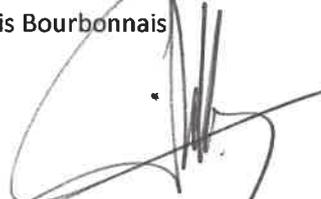
Jean-Louis HIDAS
Vice-Président en charge de l'économie de
l'agriculture et du tourisme de la Communauté de
Communes Giennoises



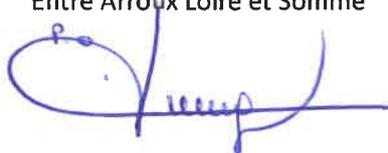
Valérie VICHÉ RAT,
Vice-Présidente en charge du tourisme et de la
communication de la Communauté de
Communes Berry Loire Puisaye



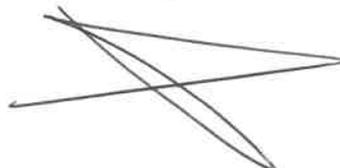
Yves RIBET,
Président de la Communauté de Communes
Nivernais Bourbonnais



Dominique LOTTE,
Président de la Communauté de Communes
Entre Arroux Loire et Somme



Denis PROST,
Président de la Communauté de Communes de
Marcigny



Jean-Claude DUCARRE,
Président de l'Association du Canal de Roanne
à Digoin



Christian DEMAILLET,
Président de l'Association Loire Itinérances



ANNEXE 1 : ASSOCIATION DU CANAL DE ROANNE A DIGOIN – PROJET TOURISTIQUE



Canal de Roanne à Digoin

Projet touristique 2022/2026



Table des actions

Action 1 : Améliorer l'infrastructure du linéaire du chemin de halage.....	94
Action 2 : Proposer une offre de parcours vélos complémentaire à la voie verte Roanne-Charlieu-Paray afin de structurer une offre de séjours à vélo autour du canal	95
Action 3 : Construire une offre de circuits itinérants multimodaux / itinérance combinée...	98
Action 4 : Proposer une série de haltes contemplatives donnant accès à la Loire	99
Action 5 : Améliorer les sites d'accueil de l'itinérance	101
Action 6 : Mettre en place une signalétique d'information touristique à destination des clientèles en itinérance	105
Action 7 : Proposer un hébergement identitaire et atypique autour de l'itinérance et du Canal	107
Action 8 : Développer une charte graphique et une base-line dédiée	110
Action 9 : Réaliser un portail web séduisant et participatif.....	115
Action 10 : Se doter d'un plan de communication et de promotion partagé	117
Action 11 : Animer les réseaux sociaux et la stratégie d'influence.....	121
Action 12 : Soutenir la commercialisation et le développement de produits itinérants conformes au positionnement par les opérateurs du territoire.....	123
Action 13 : Faire monter en puissance l'évènementiel « Les Voix d'Eau de l'Été» en complétant les dimensions « itinérance », « active » et « gourmande »	125
Action 14 : Affectation d'un chargé de mission pour animer et suivre la dynamique de travail.....	129

PRÉAMBULE

Le Canal de Roanne à Digoïn est une voie d'eau de 55,6 km.

Elle traverse les départements de la Loire, de l'Allier et de la Saône et Loire. Ce canal longe la Loire du Sud (Roanne, en amont) au Nord (Digoïn, en aval).

Les élus locaux ont identifié le canal comme un vecteur de développement touristique pour leur territoire, en grande majorité rural. Ils travaillent ensemble depuis plusieurs années, dans la cadre de l'association « le canal de Roanne à Digoïn » pour en augmenter l'attractivité et les retombées socio-économiques pour leur territoire.

Si des avancées majeures ont été réalisées ces dernières années à l'instar de la réfection des haltes fluviales, il devient essentiel de formaliser une vision prospective d'évolution, de développement et de promotion du canal et du territoire qui le borde afin d'aller plus loin dans ce développement.

C'est pourquoi, l'association « le canal de Roanne à Digoïn », représentant l'ensemble des collectivités territoriales (communes et EPCI) et soutenue par VNF, a souhaité définir une stratégie de mise en tourisme du canal et de ses composantes en lien avec l'ensemble des partenaires.

Ce projet permettra de nourrir et d'alimenter, sur la section qui le concerne, le projet plus vaste à l'échelle du fleuve par le biais de la démarche « Loire Itinérances ». A ce titre, les actions du présent projet en lien avec cette réflexion pourront, selon les conclusions et la mise en œuvre de cette destination touristique, être financées dans le cadre d'une future contractualisation « Contrat canal Loire Itinérances »



1. CONTEXTE ET ENJEUX

Le canal hier et aujourd'hui

UN CANAL TEMOIN DE L'INDUSTRIALISATION

Le canal de Roanne-Digoïn fut ouvert à la navigation en 1838. Sa création avait pour but de développer le trafic nécessaire aux activités industrielles du début du XIXème siècle et de seconder la Loire saturée ou connaissant des débits variables.

L'apogée du transport sur le canal se situe en 1917, où le transport de fret atteint 500 000 tonnes et qui correspond à la mise en chantier de l'arsenal de Roanne.

Le canal a profondément marqué l'histoire et l'essor de la ville de Roanne et du territoire permettant notamment l'acheminement du charbon issu du bassin minier stéphanois. En 1992, l'activité commerciale s'arrête même si des initiatives cherchent à relancer le fret.

UN CANAL CONNECTE A LA LOIRE

En raison de sa connexion directe à la Loire, le canal voit son alimentation en eau assurée. Ainsi, les périodes de canicule connues en 2019 n'ont pas affecté le niveau d'eau du canal. En outre, le canal de Roanne à Digoïn est l'une des principales rigoles du canal Latéral à la Loire allant de Digoïn à Briare. Cette position permet des vues sur la Loire depuis le canal. Il s'inscrit dans un cadre naturel d'exception.

UN CANAL AU COEUR DU CHAROLAIS BRIONNAIS

Après Roanne, le canal s'enfonce dans un paysage de bocage et rencontre les reliefs du Brionnais et des côtes Roannais. Le canal traverse le Charolais, un bocage façonné par l'homme, berceau de la race bovine et riche d'un patrimoine culturel support d'une candidature au patrimoine mondial UNESCO. Abbayes, collégiales, sites clunisiens, «Chemins du Roman» viennent renforcer l'attrait et la richesse paysagère des bords du canal.

UN CANAL QUI FEDERE

Créée en 2011, l'Association le canal de Roanne à Digoïn regroupe l'ensemble des élus des communes et EPCI mouillés par le canal afin d'assurer le suivi et le développement de la voie d'eau. Depuis sa création, l'association a réalisé des avancées majeures :

D'un point de vue partenarial

- Le partenariat étroit avec VNF
- L'implication des départements et des EPCI pour l'ouverture des écluses les dimanches et jours fériés

D'un point de vue de l'entretien et des infrastructures

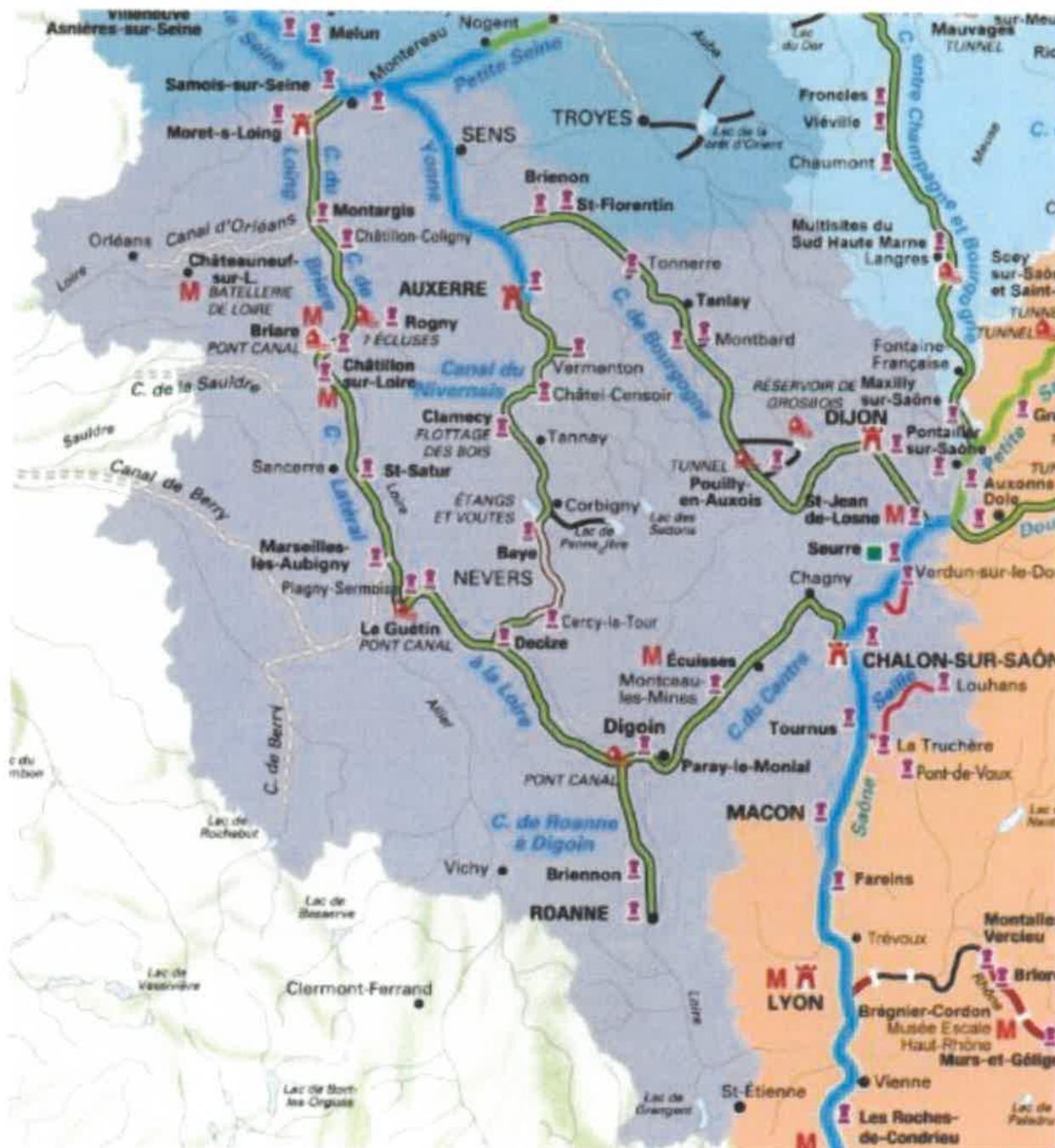
- Le suivi de l'entretien du canal en lien avec VNF
- La réfection des haltes nautiques (en cours)

En termes d'animation et de développement touristique

- La réfection de la maison éclusière à Avrilly (2019)
- Le développement du festival des « voix d'eau »

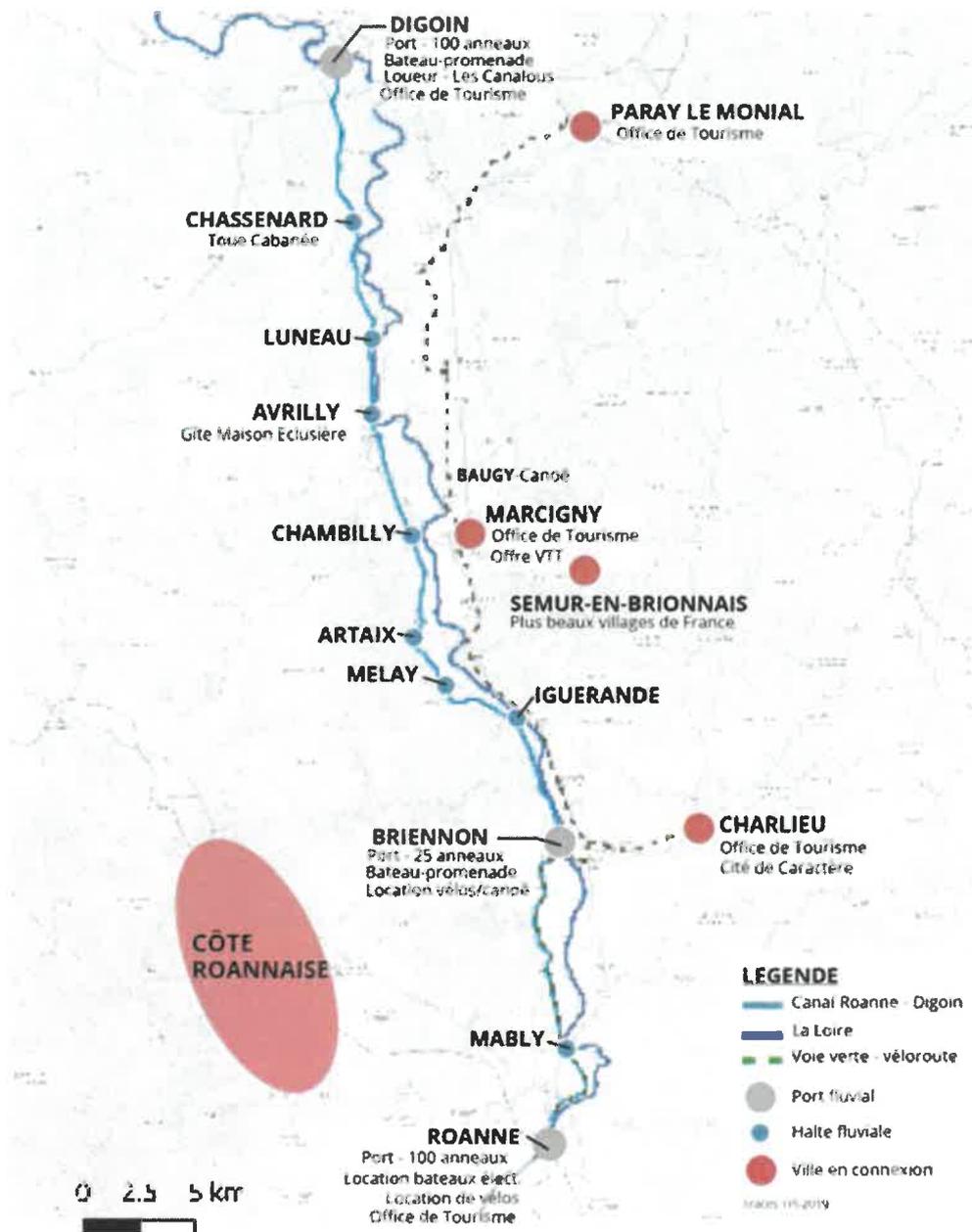
Le canal dans son environnement touristique

Réseau Centre Bourgogne Source VNF



Le canal dans son environnement touristique

Carte simplifiée des aménagements et services



Carte d'identité touristique

CARACTERISTIQUES DE LA VOIE D'EAU

- Longueur : 56 km entre Roanne et Digoin
- Nombre d'écluses : 10
- Gabarit : 39,50m x 5,10m x 5,10m
- Tirant d'eau : 1,60 m
- 3 Ports : Roanne (100 anneaux) / Briennon (25 anneaux) / Digoin (100 anneaux)
- 8 Haltes fluviales : Chassenard, Luneau, Avrilly, Chambilly, Artaix, Melay, Iguerande et Mably
- Base de location : base à Digoin - les Canalous
- Temps de parcours : 10h pour l'aller-retour
- Caractéristiques de la voie : longs biefs, adaptée aux néophytes
- Villes portes : Digoin et Roanne
- Situation au sein du réseau : excentrée
- Connexion ferroviaire : Roanne - Paray le Monial
- Présence de villes bord à voie d'eau : oui

AMENAGEMENTS ET ENTRETIEN

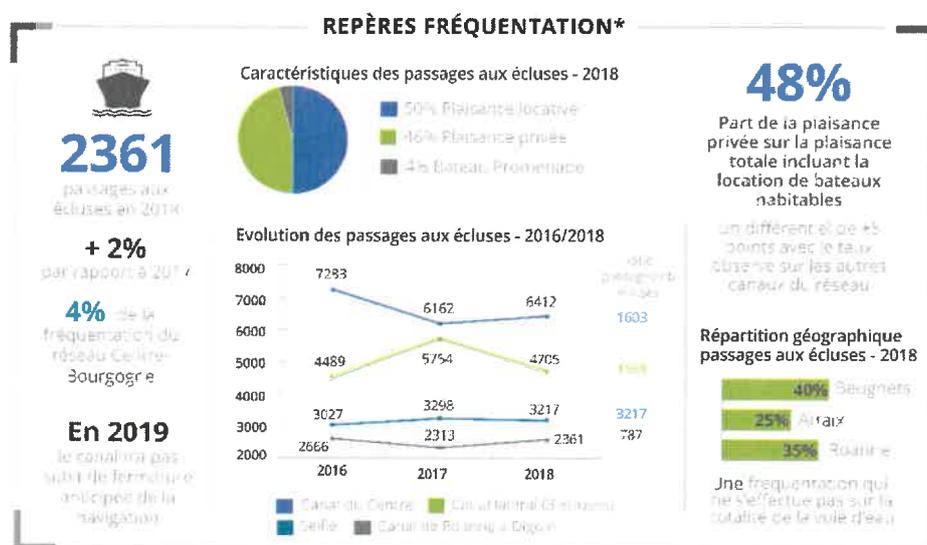
Le canal de Roanne à Digoin souffre d'une image persistante de vétusté et de mauvais entretien qui fait échos aux fuites connues avant 2010.

Depuis 2010, de nombreux investissements ont été conduits en faveur de la restauration de la voie d'eau (étanchéité, réfection des haltes). Aujourd'hui, les principaux défis à relever en matière d'aménagement sont la réfection de plusieurs écluses, la finalisation des travaux d'étanchéité, la réduction des plantes aquatiques, l'entretien du halage et de la végétation bord à voie d'eau.

MISE EN TOURISME

La mise en tourisme du canal de Roanne à Digoin peut s'appuyer sur une infrastructure d'accueil qualifiée (haltes, ports), un parcours de navigation adapté aux néophytes, la proximité des villages, l'existence de patrimoine et d'activités accessibles en mobilité douce et le rapport qualité-prix de la destination (prix des ports).

Cependant, le canal pâtit d'un manque de notoriété, d'un manque d'outils de communication et de promotion collective et d'une capacité à rassurer loueurs et clientèles sur la qualité de l'expérience à vivre.



*Données VNF pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Base Canal Latéral à la Loire sur les seules écluses du Guétin, de l'Acolin et de Besray. Attention, les données présentées traduisent des passages aux écluses et ne décrivent pas des passages uniques de bateaux. Le nombre de bateaux uniques réel est en deça du chiffre des passages aux écluses.

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE FLUVESTRE

- Un parcours qualifié de 60 km entre Roanne et Paray le Monial
 - o 91% de voies sécurisées en voie verte
 - o 9% de routes
- Une liaison sécurisée et aménagée vers Charlieu (jonction à Briennon)
- Un parcours connecté : Eurovéloroute n°6
- Une structuration « Accueil Vélo » : une vingtaine de prestataires labellisés sur le parcours

AMENAGEMENTS ET ENTRETIEN

Un aménagement récent et très qualifié autour des voies vertes (Véloire et entre Iguerande et Paray le Monial) : le revêtement, la sécurisation, le jalonnement sont très qualitatifs et continus entre Roanne et Paray le Monial. A partir de Pouilly S/ Charlieu/ Briennon, le tracé s'écarte du canal pour longer davantage la Loire jusqu'à Artaix puis s'en réécarter définitivement à Baugy.

Illustration des aménagements sur l'itinéraire « voie verte »



La voie verte s'écarte du halage à partir de Pouilly S/ Charlieu, cependant, le halage reste un axe de promenade et de randonnée apprécié. Son aménagement, sa mise en sécurité, son entretien ne sont pas aujourd'hui programmés par le gestionnaire de la voie d'eau mais cet axe reste stratégique pour le développement de la randonnée autour du canal. L'expérience de pratique pointe une problématique d'entretien qui s'accroît plus on remonte vers le nord du tracé. Plusieurs points noirs sont identifiés notamment à l'arrivée aux abords de Digoin.

A noter : le halage est interdit à toute pratique sauf pédestre mais peut-être ouvert par convention de superposition de gestion à d'autres pratiques comme l'équestre ou le vélo.

Illustration de l'environnement sur le chemin de halage



MISE EN TOURISME

Une infrastructure en place mais une mise en tourisme qui reste très « territorialisée » sans approche « globale ». Plusieurs boucles bordent l'itinéraire mais aucun produit n'est clairement proposé sur le linéaire complet.

Pour autant une filière vélo est fortement travaillée par les territoires avec la présence de loueurs de vélos, des boucles labellisées (cf. OT Marcigny), le développement de projets autour de parcours VAE, la réflexion de

développement de produits VTT de la part d'acteurs privés et la création de produits touristiques mais sur des portions limitées du territoire.

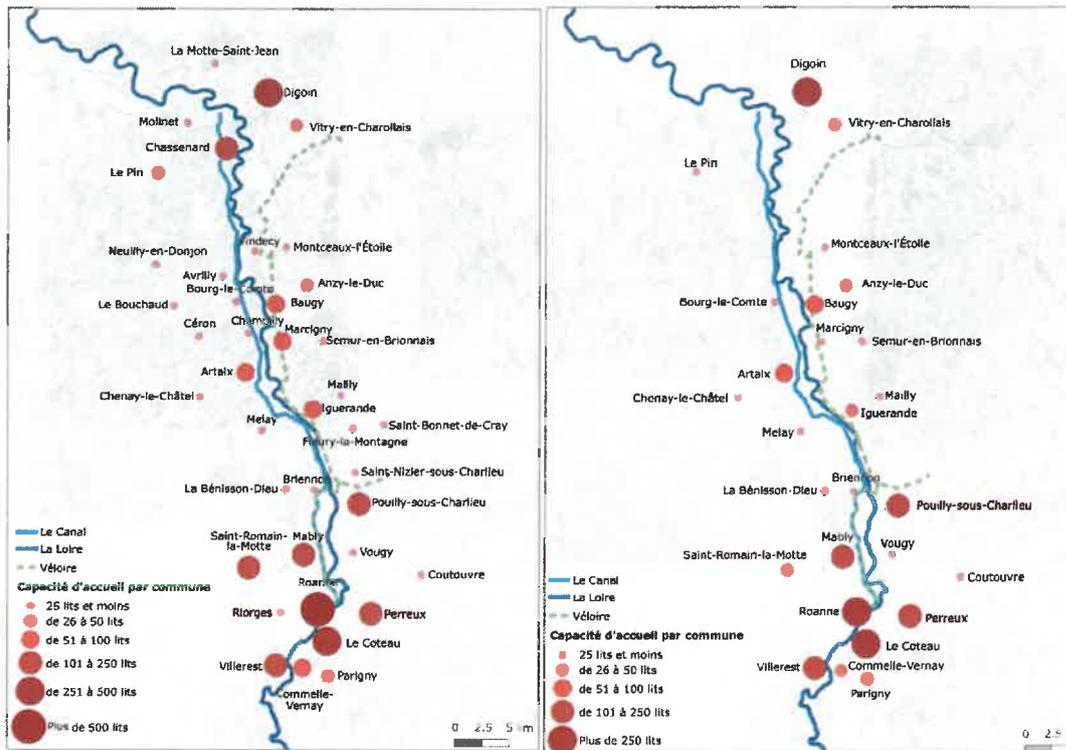
Les services vélo sont à conforter et à mieux indiquer mais le réseau d'accueil et d'offre connaît une vraie dynamique de structuration ces dernières années. En outre, le travail sur l'itinérance ne se limite pas au vélo. Plusieurs acteurs proposent des produits de randonnées à dos d'âne ou en canoë notamment via la Loire.

Le canal dans son environnement touristique

Carte des capacités d'accueil en hébergements touristiques en lits à 5 km autour du canal

Capacités totales à 5 km

Capacités « itinérance » (réservation à la nuitée)



Capacités totales : 3195 lits

- 44% de lits en hôtellerie
- 22% de lits en camping
- 20% de lits en gîtes et meublés

Capacités « itinérance »

- 77% des lits soit 2462 lits
- Des capacités d'accueil intéressantes mais réparties aux extrémités **Digoin et Roanne**

En termes d'itinérance, on relève un manque d'hébergement avec demi-pension. En parallèle, la politique d'accueil et d'animation notamment de vie nocturne dans les villages traversés est à organiser afin d'améliorer l'accessibilité des services et des animations entre 17h30 et 22h sur les périodes de fortes fréquentations.

LA PLACE DE LA LOIRE

La Loire est un marqueur identitaire fort du territoire. Elle est tout à la fois un axe paysager mais aussi un terrain de jeu et de découverte pour les visiteurs. Néanmoins, on constate que sa mise en tourisme n'est pas très développée : difficultés d'accès, manque de parcours de découverte, outils d'interprétation à portée limitée, peu de thématiques en dehors de quelques hébergements (Village Toue) et un manque d'espace de panorama « vue sur Loire ». Cependant, depuis 5 ans, plusieurs dynamiques sur le sujet ont vu le jour : qualification de l'ObservaLoire, développement des Ligériades, réappropriation des espaces ligériens dans le cadre de projets urbains et travail collectif autour du projet « Loire Itinérances ».

Zoom : la réflexion Loire Itinérances

Il s'agit d'une réflexion collective lancée par un groupement de collectivités et soutenue par la région Bourgogne Franche-Comté sur le périmètre Gien / Roanne. L'objectif est le développement de la destination « Loire aval » autour d'une réflexion conjointe autour du triptyque « canaux/Loire/ vélo ».

Le collectif a défini 3 ambitions de travail :

- Traduire l'identité Loire Sauvage par des aménagements différenciants.

- Assurer la continuité et la qualité de l'expérience itinérante
- Diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

Une 1^{ère} phase de travail s'est concentrée sur le développement autour de la proposition d'un plan d'aménagement global décliné par territoire. A terme, le projet « Loire itinérances » doit aboutir à un « contrat de canal » avec la région Bourgogne Franche-Comté.

Des enjeux de développement majeurs

Les enjeux de développement autour du canal de Roanne à Digoin sont majeurs et de plusieurs natures.

Tout d'abord, l'enjeu est économique. En effet, le canal participe à la dynamique d'accueil de clientèles touristiques qu'il s'agisse de plaisance privée ou locative. A ce titre, la filière du tourisme fluvestre génère des retombées économiques non-négligeables pour des territoires ruraux : 32€ par plaisancier et par jour sur les territoires traversés (hors frais de location) soit autour de 120€ par bateau et par jour en moyenne. Pour les touristes à vélo en itinérance, la moyenne observée est de 65€ par jour. On estime que les dépenses générées par les seuls touristes en bateau et à vélo en itinérance s'évaluent entre 500 K€ et 800K€ TTC pour 2018. A ces dépenses s'ajoutent toutes celles des visiteurs venus profiter du canal pour la journée ou lors de leur séjour. Plusieurs acteurs économiques également dépendent directement du canal comme le bateau promenade « l'Infatigable » ou la base de location Les Canalous.

L'enjeu est aussi territorial car le canal apporte de l'attractivité et du dynamisme économique à des territoires ruraux. Il participe au cadre de vie et à l'urbanisme du territoire. On le voit, les différentes collectivités ont ces dernières années largement participé à mettre en valeur les espaces au bord de l'eau à travers la réfection des haltes, la valorisation d'une maison éclésièrre, l'embellissement des ports. Le canal est donc également un véritable lieu de vie, d'échange et un espace urbain privilégié.

Enfin, l'enjeu est social et culturel : le canal représente une part de l'histoire du territoire, de son développement. Plusieurs associations notamment à Briennon et à Artaix réalisent un important travail afin de mettre en lumière la valeur culturelle et patrimoniale de ce linéaire. La création du festival des « Voies d'Eau de l'Eté » rappelle à chacun le lien culturel et social que constitue le canal et le rôle de fil conducteur pour les communes traversées.



2. AMBITION & PROMESSE

Le canal demain ...

UN PROJET PARTAGE

Face à la volonté commune de VNF et de l'association « le canal de Roanne à Digoin » représentant l'ensemble des collectivités territoriales de faire du canal un axe de développement et d'aménagement de leur territoire, il était nécessaire de formaliser une vision prospective d'évolution, de développement et de promotion partagés du canal et du territoire qui le borde.

L'objectif est ainsi de faire de l'ensemble des acteurs des partenaires à part entière en matière de promotion ou de valorisation du canal de Roanne à Digoin. Ce projet a été débattu et nourri dans le cadre d'une réflexion collective durant l'année 2020, animée par le cabinet Traces TPI.

UNE VISION GLOBALE ET INTEGREE AUTOUR DE LA VOIE D'EAU

L'analyse des différents territoires « fluviaux » met en évidence, ces dernières années, que « la navigation, à elle seule, ne constitue plus, aujourd'hui, un levier suffisant pour générer une dynamique de développement.

L'offre doit s'organiser non plus seulement sur la voie d'eau mais autour de la voie d'eau. »¹. A ce titre, le canal de Roanne à Digoin dispose d'avantages comparatifs majeurs en comparaison avec d'autres voies d'eau.

En effet, le canal est à la croisée de 3 « fils » qui s'imbriquent et évoluent en parallèle au linéaire :

- Le chemin de halage : espace de service et propice à la promenade

- La voie verte : espace aménagé pour la pratique du vélo, sécurisé et connecté aux gares et au réseau européen des Euro-véloroutes à Paray le Monial
- La Loire : fleuve et espace sauvage, naturel et intimiste

Ainsi, les acteurs ont souhaité intégrer l'ensemble des « 4 fils » (canal, halage, voie verte et Loire) à la réflexion sur l'ambition et la promesse d'accueil.

C'est l'articulation de l'ensemble de ces fils/ espaces autour du canal qui fait et fera la force de la proposition touristique sur le linéaire.

¹3e Rencontres Nationales du tourisme fluvial - Avignon - fev2016

Ambition touristique et positionnement

UN PROJET TOURISTIQUE AMBITIEUX

Les acteurs se sont collectivement prononcés pour travailler un projet qui mette en lien les différents « fils structurants » autour du linéaire. Ainsi, la thématique de l'itinérance n'est plus seulement travaillée sur le fluvial mais s'articule autour d'itinérances croisées alliant des espaces et des pratiques variés. Ce projet permet de travailler à une échelle plus large que le seul linéaire du canal (à +/- 5km de chaque fil) et associe d'autres territoires que les seules communes mouillées (Charlieu, Paray-le-Monial, Marcigny). L'offre associée atteint ainsi une taille critique suffisante afin d'être attractive dans le cadre d'un court-séjour dédié.

Le projet touristique validé est ambitieux à plusieurs titres.

Il valide un nouveau cadre de travail qui dépasse la seule voie d'eau et associe au canal une offre complémentaire. Il s'agit bien d'un développement que l'on peut qualifier de « fluvestre ».

Il densifie le collectif d'acteurs publics et privés au regard des différents fils intégrés (ex : label vélo).

UN POSITIONNEMENT ATTRACTIF ET PORTEUR

La promesse touristique proposée par le canal de Roanne à Digoin est celle d'un canal, qui par les multiples activités de découverte proposées, permet de vivre une itinérance de proximité et de déconnecter en couple, entre amis ou en famille pendant 2 à 4 jours. Le canal de Roanne à Digoin vise à être le point de départ

L'échelle de travail ainsi créée colle davantage à l'expérience de visite sur le territoire.

Il investit pleinement le sujet de l'itinérance. Autour du fluvial viennent s'adjoindre le pédestre et surtout le vélo : il s'agit d'une posture ambitieuse. Les destinations positionnées sur l'itinérance doivent être agiles et très coordonnées de part et d'autre du linéaire.

Enfin, il aborde un champ de travail nouveau autour de la promotion et de la conception de produits et ne se limite pas aux seuls sujets des aménagements.

A travers le projet touristique défini, l'Association le Canal de Roanne à Digoin ouvre une nouvelle page de son développement pour passer du développement d'une filière (le fluvial) au développement d'une véritable **destination itinérante** autour du canal.

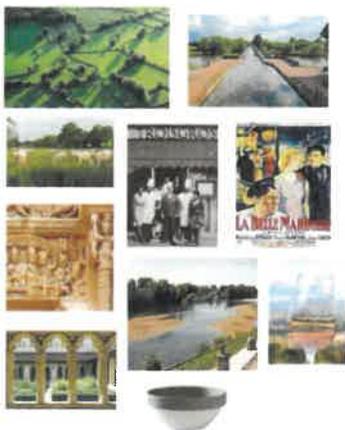
Ce passage est la résultante du travail continu de l'Association, de VNF et de l'ensemble des partenariats locaux qui ont œuvré depuis ces 10 dernières années à la qualification des infrastructures et des aménagements sur le canal et sur la voie verte notamment.

pour vivre une aventure itinérante autour de 4 dimensions : la dimension « active », la dimension « conviviale », la dimension « inspirante » et la dimension « gourmande ». Ces dimensions sont constitutives de l'identité du territoire et doivent guider la politique « produits ».

Le canal : l'esprit des lieux

Synthèse du portrait identitaire du territoire

Vos éléments identitaires



Votre personnalité - vos valeurs

RURALITE	LENTEUR
BOCAGE	SERENITE
CHAROLAIS	SPIRITUALITE
ELEVAGE	ROMAN
DE CARACTERE	BON VIVRE
TENACITE	GASTRONOMIE
RUDE	COTEAUX
SAUVAGE	
MODESTE	SOIE
HONNETE	TEXTILE
SIMPLE	ARTISANAT D'ART
GENEREUX	CERAMIQUE
	INDUSTRIE

Le positionnement défini correspond pleinement aux attentes des clientèles urbaines situées dans un bassin de 2 à 3h autour du canal (Dijon, Clermont-Ferrand, St Etienne et Lyon). La crise sanitaire liée à la COVID 19 a accru les attentes en faveur de loisirs partagés, actifs,

dépaysants à proximité de chez soi. La possibilité de vivre une « aventure sans couture », c'est-à-dire sans risque et sans « accroc » s'inscrit pleinement dans les tendances du tourisme de demain.

Le programme d'actions présenté ci-après répond à ce positionnement et pose les bases pour mettre en marche la destination autour de cette promesse.

La mise en œuvre s'appuie sur 4 principaux piliers qui définissent les axes de travail de ce plan d'actions :

1. La gestion de l'infrastructure « canal » dans le cadre du partenariat de travail entre VNF et l'Association le Canal de Roanne à Digoïn
2. L'émergence d'une offre singulière d'itinérance court-séjour autour de l'infrastructure du canal Roanne-Digoïn
3. La promotion et l'existence de la destination d'itinérance auprès des clients
4. L'animation de la destination sur le terrain auprès des partenaires et des acteurs

La mise en œuvre de ce programme d'actions doit ainsi permettre de consolider et de développer l'attractivité touristique du canal et du territoire dans le cadre du périmètre de l'Association du Canal de Roanne à Digoïn. Ce programme doit permettre de positionner la destination comme une destination régionale pour le tourisme fluvestre.

Ainsi, les partenaires du présent programme d'actions s'engagent à développer les actions qui s'inscrivent dans une politique partagée et coordonnée d'aménagement, de valorisation, de promotion et de gestion combinée des différents fils structurants de la destination, en cohérence avec les politiques départementales et régionales existantes.

Le présent document a donc pour objet de formaliser les relations entre les différents partenaires : Association, VNF, communes, EPCI, départements et régions, d'identifier les actions prioritaires et de définir les actions à mener par chacun.



SOCLE : MAINTENIR ET QUALIFIER L'INFRASTRUCTURE DU CANAL

ENJEU

Le maintien et la qualification du canal est le socle sur lequel s'appuie la stratégie de développement touristique. En effet, l'histoire du canal le prouve, l'attractivité du canal et la valorisation du linéaire est nettement liée à la qualification des conditions d'accueil et de navigation. De même, l'un des points d'attractivité du halage et de la voie verte est la présence d'un canal « vivant » et naviguant.

MISE EN OEUVRE

Cette mise en œuvre s'inscrit dans les principales missions des Voies Navigables de France (VNF).

Voies navigables de France répond à trois missions de service du public, qui comprennent la gestion hydraulique, l'aménagement du territoire et la promotion de la logistique fluviale.

VNF souhaite aider au développement d'une offre touristique saisonnalisée, adaptée à la fréquentation des voies d'eau. L'objectif étant de créer des espaces privilégiés pour les activités de loisirs et valoriser le patrimoine qui porte l'identité du territoire. Il s'agit aussi de permettre la réappropriation de la voie d'eau par les citoyens.

VNF assure aussi la sécurité des personnes et des biens par la gestion quotidienne de ses barrages, réservoirs et digues, et lutte contre les inondations et le stress hydrique. VNF garantit les usages de l'eau selon les besoins des populations, des agriculteurs ou des industriels et participe à la transition énergétique.

Le canal est le socle sur lequel va reposer l'ensemble du projet de développement touristique du canal de Roanne à Digoin. En effet, l'histoire du canal le prouve, l'attractivité du canal et la valorisation du linéaire est nettement liée aux conditions d'accueil et de navigation. Aussi, la Direction Territoriale Centre-Bourgogne consciente du potentiel touristique, patrimonial et naturel que recèle le canal de Roanne à Digoin, souhaite s'engager aux côtés de l'association du canal de Roanne à Digoin et des élus locaux pour mettre en lumière tous les projets issus de ce programme.

Aussi VNF, en tant que gestionnaire du domaine public fluvial mettra tout en œuvre **pour garantir un niveau d'eau satisfaisant dans le respect des règles environnementales**. Malgré les sécheresses consécutives de ces dernières années le canal du Roanne à Digoin n'a pas connu de fermeture de la navigation toutefois, les restrictions des usages de l'eau peuvent amener VNF à abaisser la hauteur d'eau.

VNF s'engage à **poursuivre les investissements sur ce canal en termes de modernisation et rénovation de l'infrastructure**, cela comprend entre autres la rénovation des berges (dans le but de limiter les fuites), le changement de portes d'écluses.... S'ajoute à cela **l'entretien courant des berges et le maintien de la propreté de la voie d'eau et de ses abords dans la limite du domaine public fluvial**.



AXE 1 : FAIRE EMERGER UNE OFFRE SINGULIERE D'ITINERANCE COURT-SEJOUR AUTOUR DU CANAL

ENJEUX

Le territoire propose une potentialité singulière et exceptionnelle en matière d'itinérance : sur un périmètre restreint mais propice aux courts-séjours aujourd'hui recherché par l'essentiel de la clientèle touristique, il propose une possibilité de combinaisons de cheminements faisant la part belle aux modes doux, sans discontinuité : à pied, à vélo, à VTT, à cheval, en bateau, en canoë.

Ce potentiel remarquable peut permettre de proposer sans investissements majeurs une offre singulière en direction notamment des publics néophytes ou familiaux, qui souhaitent découvrir une aventure itinérante « accessible ».

Des efforts considérables, tant d'un point de vue technique que financier, ont été réalisés pour relier Roanne à Paray-le-Monial (et une liaison avec Charlieu) avec une infrastructure cyclable remarquable, et parmi les plus abouties au plan national. Or elle est aujourd'hui sous-valorisée, n'étant pas intégrée aux réseaux des itinéraires européens. Le projet doit permettre de faire émerger cette section, pour laquelle seule la mise en scène et la promotion a été oubliée.

A contrario, le chemin de halage du Canal, élément patrimonial et identitaire, a peu fait l'objet d'investissement, hormis sur quelques sections à proximité des villages. Il en ressort une impression de « délaissé » qui nuit à la fois à son image, à sa fréquentation et qui le met comparativement en défaut vis-à-vis de la voie verte notamment.

Enfin, les autres formes de cheminements de proximité (sentiers pédestres, sentiers de VTT, parcours canoë...) sont insuffisamment mis en réseau sur le linéaire. Il convient de proposer une approche globale entre ces cheminements, qui permettra de faire émerger une véritable destination d'itinérance.

MISE EN OEUVRE

Afin de répondre à ces enjeux, il convient :

- De s'occuper plus régulièrement de l'assiette du chemin de halage
- Concevoir un réseau de parcours cyclables connectés
- Créer des produits itinérants multimodaux
- Proposer des points de connexions avec la Loire dans le cadre de haltes de détente et d'espaces d'observation

Action 1 : Améliorer l'infrastructure du linéaire du chemin de halage (et notamment sa dimension cyclable)

Contexte de l'action

Le chemin de halage est un élément structurant pour le développement de l'itinérance et du tourisme entre Roanne et Digoin, dont les potentialités sont réelles en matière de fréquentation (pédestre, équestre, cyclo). L'infrastructure est cependant aujourd'hui trop hétérogène sur le linéaire du canal pour que des produits clairement identifiés par les clientèles puissent être proposés.

Finalité de l'action

- Améliorer et rendre plus homogène le revêtement du chemin de halage entre Briennon et Digoin, afin de proposer un mode de découverte en itinérance fluvestre.

Contenu de l'action

- Contractualisation avec VNF pour circulation :
 - Autorisation écrite délivrée par VNF pour un public restreint
 - Convention de superposition d'affectation (CSA) conclue entre VNF et une autre personne publique permettant l'ouverture à d'autres usagers.
- Mise en place d'une campagne de fauchage régulier du chemin et des abords sur la partie Nord entre Luneau et Digoin, sensibilisation des communes (estimatif kilométrique : 4 kms)
- Relevé métrique des sections nécessitant des travaux, définition des travaux et du chiffrage (estimatif kilométrique : 12 kms)
- Rédaction du CCTP de consultation des entreprises sur les sections ne pouvant être prises en charge par les services techniques des communes ou les Communauté des communes
- Définition et mise en œuvre d'un programme de travaux sur assiette pour améliorer le caractère roulant du chemin (reprise du revêtement, décapage de surface sur largeur d'un ou deux sillons, empierrage sur sections ciblées) – cf annexe Sections à reprendre / Résultats à obtenir)
- Programme de circulation contrôlée de véhicules pour rétablir le roulement naturel (vélos, automobiles, tracteurs...) du chemin sur certaines sections et signature d'une convention d'occupation avec VNF

Mise en œuvre de l'action

- Ingénierie/suivi** : Association
- Partenaire technique** : VNF/Départements/EPCI
- Maître d'Ouvrage** : EPCI / Départements
- Entretien** : EPCI / Départements

Action compatible avec la démarche Loire Itinérances

Objectif3 : Diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	- Investissement : Enveloppe de 400 K€ HT (hors entretien)

Action 2 : Proposer une offre de parcours vélos complémentaire à la voie verte Roanne-Charlieu-Paray afin de structurer une offre de séjours à vélo autour du canal (vélo route et vélo chemins)

Contexte de l'action

Le territoire le long et autour du Canal présente des caractéristiques paysagères et des ressources touristiques qui permettent d'envisager la constitution d'une offre de circuits à vélo itinérants de court séjour. Néanmoins la structuration actuelle, tant du chemin de halage que de la voie verte, ne permettent pas la proposition d'une offre en tant que telle. L'offre VTT et cyclo fonctionne sous forme de boucles à la journée qui peuvent être complétées par une offre spécifique d'itinérance, répondant à des aspirations de plus en plus fortes de la part des cyclotouristes.

Finalité de l'action

Proposer des circuits itinérants sur le territoire en lien avec le Canal par la :

- Conception et jalonnement de parcours cyclables revêtus à l'Ouest (Digoin à Briennon par Chambilly), à l'Est du Canal entre Marcigny et Roanne par Semur en Brionnais et Charlieu et à l'ouest de Briennon par la Côte Roannaise pour rejoindre Roanne en prenant appui sur le réseau routier secondaire et à faible circulation automobile.
- Conception et jalonnement d'extensions VTT à partir du site VTT FFC de Marcigny, connectées au chemin de halage. L'enjeu est de permettre de proposer des circuits itinérants ou en étoile à VTT qui passent ou croisent le linéaire du Canal (lien par exemple par Briennon au Sud et Digoin/Paray au Nord, selon l'offre de cheminements existants de type balades vertes ou chemins ruraux)

Contenu de l'action

- Etude cartographique et repérage des parcours cyclables
- Rédaction du schéma de signalisation directionnelle cyclable
- Fourniture et pose de la signalisation
- Etude des tracés VTT et analyse foncière et juridique
- Fourniture et pose du balisage

Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie et suivi** : Association
- **Partenaires techniques** : Départements /EPCI/VNF
- **Signalisation** : EPCI concernés

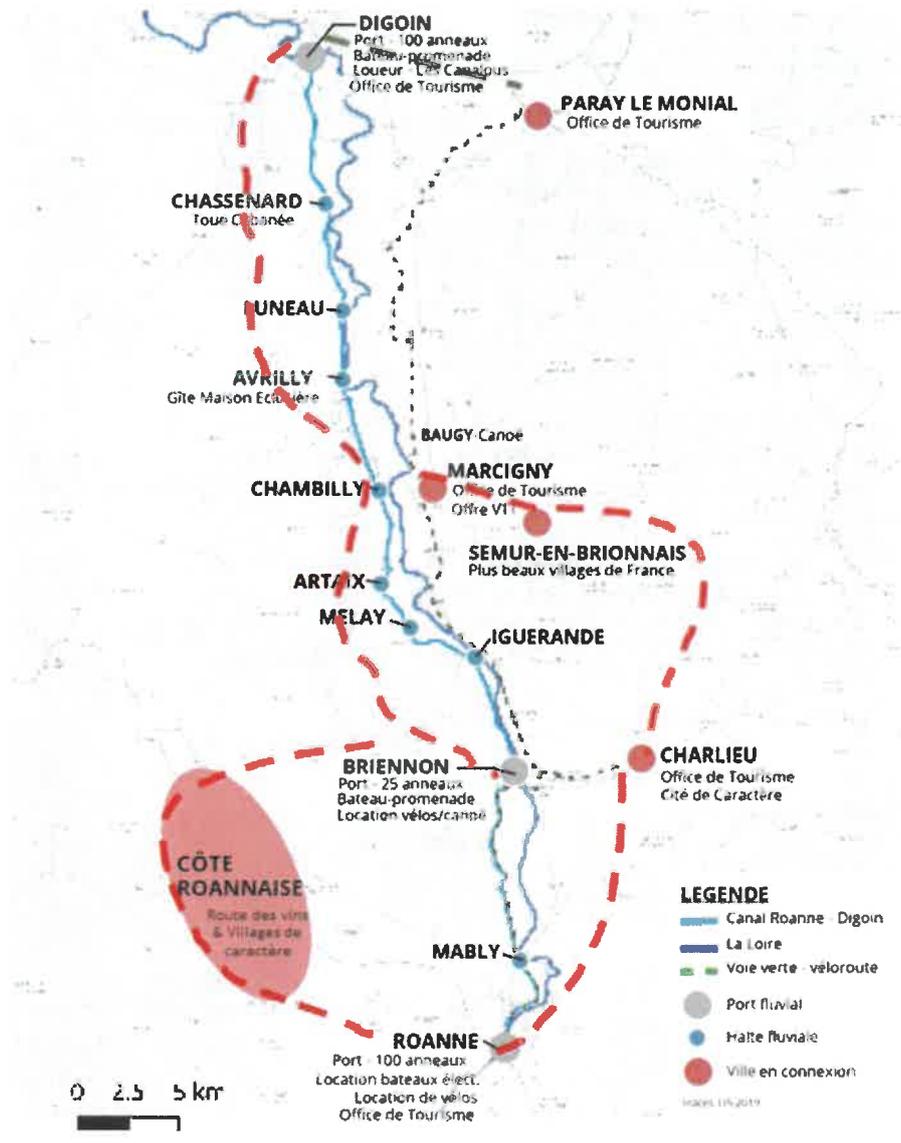
Action compatible avec la démarche Loire Itinérances

Objectif 3 : Diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	Investissement : 60 000 € HT

2023/2024 : Véloroute/ 2024/2025 : VTT

Univers de référence : Principe de structuration en « 8 » permettant de relier les principaux axes et points d'intérêt autour des dorsales « canal » et « véloroute » déjà existantes et circuits VTT (fig.2)



Action 3 : Construire une offre de circuits itinérants multimodaux / itinérance combinée

Contexte de l'action

Les clientèles touristiques sont à la recherche d'expériences d'itinérances à la fois originales, accessibles et sécurisées. Les pratiques de l'intermodalité sont assez peu souvent proposées par les territoires car complexes à mettre en œuvre et à organiser. Le territoire du Canal présente des caractéristiques techniques, géographiques et touristiques qui permettent de proposer des combinaisons d'itinérances assez variées, sans nécessiter d'infrastructures lourdes : c'est une opportunité à saisir pour se différencier d'autres destinations touristiques.

Finalité de l'action

Conception et mise en marché d'une offre d'itinérance multimodale (bateau/canoë/vélo/marche/trottinettes à assistance électriques...) autour du Canal en exploitant les différentes infrastructures : Voie d'eau du Canal, chemin de halage, voie verte, chemins ruraux, Loire, routes secondaires).

Ces propositions pourront se faire dans le cadre de circuits itinérants ou en étoile.

Contenu de l'action

- Relevé de l'ensemble de l'offre (itinéraires, prestataires) potentielle
- Conception des produits en lien avec les prestataires
- Acquisition et mise à disposition d'une flotte d'équipements si carence de l'initiative privée (vélos, trottinettes, canoë etc.)

Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie** : Association
- **Partenaire technique** : EPCI-OT
- **Maîtrise d'Ouvrage** : EPCI

Action compatible avec la démarche Loire Itinérances

Objectif 3 : Diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	Investissement : 50 000 € HT

Action 4 : Proposer une série de haltes contemplatives (6) donnant accès à la Loire ou avec vue sur Loire

Contexte de l'action

La voie verte et le chemin de halage offrent assez peu d'accès ou de vues/panoramas sur le fleuve remarquable qu'est la Loire : il est judicieux de proposer quelques incursions pour permettre soit d'accéder physiquement au fleuve, soit de proposer des points de vue paysagers.

Finalité de l'action

Rythmer les parcours vélo par des insertions et des pauses paysagères, contemplatives le long de la Loire, inciter à l'allongement de la durée des étapes et à la découverte des richesses paysagères, faunistiques et floristiques des Bords de Loire.

Contenu de l'action

- Repérage des lieux potentiels en lien avec les gestionnaires et les associations et dans le cadre du respect des usages et des enjeux de préservation des milieux
- Définition de la nature des aménagements à prévoir (haltes paysagères, tables, mobilier de détente, signalisation d'information et de sensibilisation)
- Programme d'aménagement et de signalisation des accès

Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie** : Association
- **Maîtrise d'Ouvrage** : EPCI concerné

Action compatible avec la démarche Loire Itinérances

Objectif 1 traduire l'identité « Loire sauvage » par des aménagements différenciants

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	Investissement : 80 000 € pour 6 haltes soit +/- 13K€ par projet selon les conditions techniques et programmatiques

Univers de référence : haltes contemplatives Slow Trail – Carinthie Autriche



Action 5 : Améliorer les sites d'accueil de l'itinérance

Contexte de l'action

L'itinérance est une pratique touristique exigeante car elle met en lien les territoires et impose un traitement continu de l'accueil et des services.

En parallèle, l'itinérance est également complexe car elle pose des barrières « temps/espace » au visiteur qui ne peut s'éloigner fortement de son itinéraire pour rejoindre des services pourtant présents à quelques kilomètres.

Finalité de l'action

- Qualifier l'accueil et les sites de passage sur l'itinérance
- Améliorer les connexions autour des pratiques d'itinérance :
 - Vers les points de départs (gare)
 - En intermodalité : bateau + vélo / Vélo+ canoë ...

Contenu de l'action

La réalisation de cette action comporte plusieurs volets indépendants et correspond aux différents sites d'intervention.

Volet 1. Digoin : Qualifier l'accueil des itinérants vélo au niveau du port de Digoin et du Pont Canal/ ObservaLoire

- Sur le port de Digoin, cette qualification doit s'effectuer en lien avec l'étude en cours sur le réaménagement du port. Les services d'accueil à appréhender sur :
 - RIS / totem
 - Espace de location de vélo (quid de box pour récupérer des vélos mis à disposition par un loueur 24h/ 24h avec un digicode).
 - Espace d'entretien (station de réparation et de gonflage)
 - Espace de consignes pour laisser des sacs le temps d'une visite de la ville
 - En lien avec les services du port : douches et toilettes
 - Arceaux de stationnement
- Au niveau de l'ObservaLoire
 - RIS / Totem
 - Espace d'entretien (station de réparation et de gonflage)
 - Espace de consignes pour laisser des sacs le temps d'une visite de la ville
 - Arceaux de stationnement (ObservaLoire et Office du Tourisme)



Volet 2. Luneau : Poursuivre le travail de qualification de la halte afin de compléter les services proposés et organiser la liaison avec une « halte contemplative » (fiche 4) sur la Loire

- Compléter les équipements d'accueil type banc/ table en complément de ceux existants
- Informer et organiser une liaison sécurisée vers la Loire
- Proposer un service de ravitaillement/restauration innovant (distributeur automatique en lien avec traiteurs locaux) en lien avec une application.

Volet 3. Chambilly : Poursuivre le travail de qualification de la halte en investissant le linéaire situé côté nord de la nouvelle halte afin de compléter les services proposés

- Faire disparaître les « bateaux ventouse » situés en permanence sur le site (règlement)
- Installer un appontement de même nature que sur la halte déjà qualifiée
- Végétaliser la liaison visuelle entre la halte « nord » et le parking situé à proximité
- Installer des équipements d'accueil type banc/ table en complément de ceux existant coté « sud »



Volet 4. Chambilly et Marcigny : Organiser et faciliter des connexions de « services »

- Améliorer l'ambiance d'accueil de Brionnais découverte (arceaux, signalétique, point location et services) // Pour rappel, les travaux sont en cours.
- Mettre en place soit par un espace de location de vélo (quid de box pour récupérer des vélos mis à disposition par Brionnais découverte 24h/ 24h avec un digicode) à la halte de Chambilly
- Mise en place d'une chaussée, par exemple, à voie centrale banalisée entre la halte de Chambilly et l'entrée dans Marcigny notamment sur la traversée des ponts.



Volet 5. Iguerande : conforter le rôle de « carrefour » vers les circuits multi-randonnée

- Complément d'information au niveau du RIS existant sur l'espace d'accueil déjà présent

Volet 6. Briennon : conforter les services d'accueils aux itinérants et de la multi-randonnée

- RIS / totem

- Espace de location de vélo (quid de box pour récupérer des vélos mis à disposition par un loueur 24h/ 24h avec un digicode).
- Espace d'entretien (station de réparation et de gonflage)
- Espace de consignes pour laisser des sacs le temps d'une visite de la ville
- Arceaux de stationnement
- Animations durant la saison en lien avec le MuséoParc du Marinier pour la location de vélos 4 places type rosalia, trottinettes électriques
- Signalétique des commerces et services

Volet 7. Mably : Aménager la halte pour l'itinérance

Adapter la halte à l'accueil des clientèles itinérantes : point d'eau, sanitaires, mobilier de repos / pause.

Volet 8. Roanne : Qualifier la liaison port-ville-gare

Le parvis de la gare de Roanne a fait l'objet d'un aménagement et d'une qualification récente. Afin d'améliorer l'accueil des clientèles itinérantes, il conviendrait d'installer un parcours permanent (type ligne de couleur) afin d'aider les itinérants à rejoindre le port pour l'acquisition d'une location (bateau / vélo...) et rejoindre les axes d'itinérance (voie verte).

La matérialisation de cet itinéraire d'accueil pourrait prendre la forme d'une ligne à l'instar de ce qui existe dans Nantes dans le cadre du « Voyage à Nantes ». Le parcours ainsi défini pourrait desservir des lieux de commerces, de services et de patrimoine.

Il s'agit essentiellement d'une action d'accueil qui permettrait au visiteur de commencer sa visite dans de « bonnes conditions » et de présenter une image qualifiée de la ville.

Cette « ligne » véritable fil conducteur pourrait être complétée par un guide digitalisé et papier de découverte. Ce travail devra également être mis en lien avec les projets et réflexions en cours notamment sur la politique vélo.



Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie** : Communes / EPCI / Association
- **Maîtrise d'Ouvrage** : Communes / EPCI

Action compatible avec la démarche Loire Itinérance

Objectif 2 : Assurer la continuité et la qualité de l'expérience itinérante

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	Investissement : 150 000 K€ Il s'agit avant tout d'aménagements de soutien et de qualification du parcours client.

Action 6 : Mettre en place une signalétique d'information touristique à destination des clientèles en itinérance

Contexte de l'action

Au-delà de la signalétique directionnelle, il convient de mettre en place une signalétique d'accueil des visiteurs sur le volet « touristique » permettant de savoir quels sont les services et commerces à proximité mais également de pouvoir découvrir plus facilement le patrimoine historique, culturel et naturel qui se trouve à proximité. L'objectif de cette signalétique est véritablement d'apporter une plus-value sur la découverte des patrimoines facilement accessible depuis les parcours proposés et de valoriser le patrimoine en lien avec le canal, la Loire et la lecture des paysages.

Finalité de l'action

- Harmoniser la signalétique d'accueil touristique entre les différentes collectivités
- Indiquer les services et les commerces à proximité
- Proposer un contenu plus enrichi intégrant des explications historiques, paysagères et culturelles
- Donner envie d'approfondir la visite du territoire

Contenu de l'action

- Identification des pôles et sites à valoriser
- Choix des sites d'implantation
- Choix du mobilier (charte design et graphique)
- Rédaction des contenus
- Passation de marché, fourniture et pose

Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie** : Communes / EPCI / Association du Canal / autres Associations patrimoniales
- **Maîtrise d'Ouvrage** : Communes / EPCI

Action compatible avec la démarche Loire Itinérances

Objectif2 : Assurer la continuité et la qualité de l'expérience itinérante

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	Investissement : +/- 100 000 K€

Univers de référence



Action 7 : Proposer un hébergement identitaire et atypique autour de l'itinérance et du Canal

Contexte de l'action

L'hébergement, notamment celui dédié à l'itinérance, fait partie intégrante du concept de voyage et peut lui amener une plus-value, une identité supplémentaire.

Dans le cadre du projet Canal, structuré autour du court séjour, l'offre actuelle est en développement mais pourrait bénéficier d'une visibilité supplémentaire si un ou plusieurs projets d'hébergements d'étape venaient renforcer la dynamique actuelle.

Un site se prêterait particulièrement à un projet de cette nature : le bassin d'Artaix, car ses caractéristiques et son positionnement géographique sont particulièrement adaptés.

Finalité de l'action

- Accompagner ou impulser la création d'un ou de plusieurs hébergements innovants, décalé ou iconoclaste en matière d'itinérance douce, en lien direct avec le Canal
- Proposer un produit touristique complet intégrant hébergement et services associés

Contenu de l'action

- Identification des potentialités foncières publiques, bâties et non bâties
- Etude technique du site du bassin d'Artaix ou autre site validé par l'analyse foncière
- Appel à projet lancé par l'EPCI concerné ou appel à manifestations d'intérêt

Les caractéristiques de cet hébergement seraient adaptées aux pratiques des itinérants à savoir :

- Réservation à la nuitée
- Service repas le soir + panier pique-nique sur option le lendemain
- Service de réparation et de ravitaillement (pain, charcuterie, fromage...)
- Prêt de vélos et local vélo sécurisé
- Lave-linge, équipements enfants

Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie** : Communes / EPCI
- **Maitrise d'Ouvrage** : selon le projet

Action compatible avec la démarche Loire Itinérances

Objectif 2 : Assurer la continuité et la qualité de l'expérience itinérante

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	Investissement : +/- 200 000 K€

Univers de référence : (voir exemple Les Lodges de la ViaRhôna - Port de Virignin - 01300 – VIRIGNIN)





AXE 2 : FAIRE EXISTER LA DESTINATION D'ITINERANCE AUPRES DES CLIENTS

ENJEU

Le canal de Roanne à Digoin doit peu à peu renverser sa dimension linéaire de pratique pour basculer du côté de la destination, c'est-à-dire d'un espace promu et reconnu par les clientèles.

Cela passe par un effort marqué en matière de communication et de promotion de la part de l'ensemble des territoires traversés par le canal.

MISE EN OEUVRE

Afin de répondre à ces enjeux, il convient de lancer les actions suivantes :

- Développer une charte graphique dédiée au linéaire intégrant un élément de signature « produit » (ex : coquille pour Compostelle)
- Réaliser un portail web immersif et participatif (lien ensuite vers les sites des OTSI)
- Se doter d'un plan de communication et de promotion annuel partagé par les différents territoires/OT/socioprofessionnels (+ outils liés dont carte touristique et carnet de voyage)
- Animer, de façon collaborative, une stratégie digitale (à l'extérieur et au local)
- Soutenir la commercialisation et le développement de produits itinérants conformes au positionnement par les opérateurs du territoire
- Faire monter en puissance, à moyen terme, l'évènementiel « Les Voix d'Eau de l'Été » en complétant la dimension « conviviale » par les dimensions « active, et gourmande »

Action 8 : Développer une charte graphique et une base-line dédiée à la promotion de la destination « Canal de Roanne à Digoin »

Contexte de l'action

La charte graphique d'une destination est un marqueur clé. Elle marque l'image perçue par les clients. Outre l'aspect visuel, cette charte graphique, et l'ensemble des éléments qui y sont associés, a pour objectif de créer une connexion émotionnelle avec le client et de décliner rapidement la promesse portée par la destination. Les couleurs, la typographie, les formes, les évocations, les visuels et les ambiances mises en avant viennent concrétiser et traduire cette promesse.

La charte graphique est donc l'expression du positionnement. Elle regroupe l'ensemble des signes qui le décrivent. Cette charte est destinée à être partagée et reprise par tous les acteurs touristiques de la destination qui le souhaitent : communes, hébergeurs, prestataires, sites de visite, restaurateurs..., quel que soit le média ou le thème communiqué.

Il s'agit donc aussi d'une « boîte à outils ». Elle contient un ensemble d'éléments emblématiques spécifiques à la destination.

Tous les acteurs du territoire peuvent venir piocher librement selon leurs besoins pour :

- Communiquer auprès de leur clientèle à travers les éléments de la charte graphique
- Parler de la destination en prenant appui sur les éléments du code sémantique
- Illustrer l'expérience et l'ambiance de visite en respectant les préconisations du code photographique
- Décliner des objets promotionnels

Ainsi, la charte graphique sera le 1^{er} acte d'existence de la destination du Canal de Roanne à Digoin. Elle devra permettre aux acteurs de se fédérer autour de signes identitaires communs.

Au regard du positionnement validé, la charte graphique devra viser et caractériser 5 points clés:

- La notion d'aventure mais « sans risque » (accessible à toutes clientèles)
- La multi-itinérance à travers la valorisation d'une dimension « active »
- La place de l'eau (à travers le canal, mais aussi la Loire)
- La profondeur de gamme de la destination (patrimoine, gastronomie, nature, toutes saisons...)
- Les spécificités de la destination : axe de travail nouveau, collectif, au-delà des limites administratives... (à l'inverse d'une destination bien établie).

Finalité de l'action

- Identifier en amont du séjour
- Séduire et transcrire le positionnement validé
- Développer le pouvoir de séduction et d'évocation de la destination
- Qualifier, moderniser et structurer la démarche marketing
- Unir les acteurs et les territoires autour de marqueurs communs

Contenu de l'action

La réalisation de cette action comporte 3 volets distincts

Volet 1. Définition d'un bloc marque - Accompagnement Agence externe

- Rédiger un cahier des charges permettant la consultation d'une agence de communication et retraçant les objectifs du positionnement validé ainsi que l'historique de travail
- Choix et suivi de l'agence dans le cadre du cahier des charges validé
- Validation des principes graphiques et de la base-line proposée avec les acteurs du territoire (concertation)

Volet 2. Déclinaison graphique du bloc marque

À partir des préconisations et des choix validés sur le volet 1, l'agence de communication retenue viendra compléter son approche par la concrétisation de la charte graphique. Cette charte devra illustrer l'identité graphique du territoire et permettre de détailler le code de marque :

- La démarche globale (ambition, valeurs, bénéfices, effets attendus)
- Signes graphiques : marqueur/élément de signature qui puisse identifier l'appartenance à la destination conjointement avec une autre entité (ex : la coquille pour Compostelle)
- Couleurs / Typographie
- Univers sémantique qui sera le support pour les contenus éditoriaux web ou print
- Univers iconographique qui sera le support pour les contenus visuels
- Déclinaisons et exemples d'applications - destination et partenaires
- Règles d'utilisation

Pour rappel, le code de marque et la charte graphique doivent être porteurs de la promesse « multi-itinérante » validée incluant plusieurs modes de déplacement.

Il s'agira donc pour l'agence retenue d'offrir une vision en mouvement de la destination autour d'aventures « douces » et des rencontres.

Au cœur de la réflexion, l'agence devra également garder à l'esprit que les cibles de la destination sont le grand public familial régional auquel s'ajoute les CSP + seniors en couple (France et Étranger) sur le volet fluvial principalement.

À ce titre, il conviendra de trouver les prescriptions graphiques adaptées.

Volet 3. Déclinaison d'un kit de communication

- Création d'une photothèque d'une trentaine de visuels
- Création d'une vidéo de présentation de l'expérience à vivre : 2 formats de 1 :30 et 3 min
- Création de supports visuels à utiliser dans le cadre de salons (Posters, Kakémonos, vélos...)
- Création de goodies pertinents (pansements, bobs...)

Volet 4. Mobilisation des acteurs du tourisme

Avec la déclinaison du kit de communication, il conviendra de permettre une appropriation de la démarche de communication touristique par les élus du territoire, les prestataires et acteurs du tourisme avec :

- La création d'un support de présentation de la stratégie et des outils pour animer des réunions et diffuser auprès des partenaires
- L'organisation d'une soirée événement de présentation du « kit communication » et du guide d'utilisation pour les acteurs souhaitant utiliser la charte graphique touristique de la destination.

Esquisses des principes de travail – à compléter, à approfondir par l'agence de communication

Les orientations à respecter dans le cadre de la déclinaison graphique :

- Vision : structuration récente de la destination, communication qui doit rassembler et valoriser un travail de construction récent et un collectif bienveillant (écosystème)
- Mission : augmenter la notoriété du territoire, faire parler du territoire, apporter une vision positive et moderne du territoire
- Promesse : vivre des aventures itinérantes près de chez soi, en famille/ami et sur un court-séjour
- Valeurs : Liberté, Autonomie, Simplicité, Générosité, Rencontre, Solidarité, Empathie, Convivialité, Ténacité, Gourmandise, Curiosité...
- Style : convivial, naturel (fil de l'eau, rythme des vaches...), authentique mais moderne, intimiste mais partagé (aventures intimes et collectives) ...

Le code sémantique

Il définit la manière dont la destination s'exprime autour de la charte graphique. Il rassemble les registres d'expression et le ton employé, les mots, les vocables et les concepts clés qui définissent et entourent la promesse (le positionnement). Il donne des repères et des suggestions afin de parler de manière cohérente et partagée de la destination et de l'expérience proposée. Il n'est pas exhaustif mais donne un cadre afin que chaque acteur puisse l'enrichir ensuite en fonction de sa personnalité et de son activité.

Le ton et le registre doivent permettre d'exprimer l'affinité, la bienveillance et la complicité (relation à soi) mais aussi d'exprimer le partage et la convivialité (relation à l'autre)

Expression de l'affinité et la bienveillance par :

- l'usage d'un style direct et simple
- l'usage d'un registre apaisant par la description des sensations ressenties, des ambiances et d'une construction de phrases quasi poétique (utilisation d'allitérations)

L'objectif est de faire passer un message de connivence et de bien-être avec le visiteur

Exprimer le partage et la convivialité par :

- la formulation de questions
- l'oscillation entre un tempo « lent » et un tempo « rapide » dans la construction des phrases
- l'utilisation d'anaphores
- la présence d'interjection
- l'usage de l'humour avec des écrits qui pourront être à contre-courant ou en décalé des visuels qui les accompagnent pour plus de complicité avec le visiteur



Les expressions au cœur de la promesse

- Des verbes : pédaler, ramer, pagayer, marcher, randonner, divaguer, s'aventurer, ressentir, explorer, goûter, sentir, rire, partager, rencontrer, regarder, éprouver, écouter, être, vivre, s'émouvoir, se retrouver, partager

- Des noms : canal, halage, chemin, village, clocher, prés, charolais, bocage, pâturage, fleuve, aventure, humain, nature, émotion, rencontre, patrimoine, vie, partage, douceur, eau, pierre, terre, curiosité, découverte, liberté
- Des adjectifs : tranquille, insoupçonné, authentique, vrai, doux, convivial, beau, bienveillant, joyeux, généreux
- Un jeu autour d'expressions typiques: « marin d'eau douce », « petite reine », « regarder passer les trains », « faire une belle jambe » ou tirées du patois charolais (<http://www.patois.charolais.online.fr/>) : « Chapter sur les chemins » « Observer les Papioules », « Veurdaler dans les villages»

Exemple Univers de référence : le Ptit Espanté – Tarn Tourisme



Le code typographique

Le choix des typographies devra être guidé par le positionnement à savoir :

- Typographie manuscrite mais bien équilibrée qui oscille entre 2 âges :
 - Sur le vélo/canoë : une écriture jeune qui correspondrait à une personne âgée de 25 à 65 ans et correspondant davantage à une personne de sexe féminin sur des aspects de mouvement
 - Sur le fluvial : une écriture manuscrite typée masculine d'une personne de 45/60 ans. Un jeu de face à face pouvant même se mettre en place avec une correspondance permettant de confronter le côté terre et le côté fluvial.
- Typographie plus contemporaine et simple, adaptée aux contenus informationnels des supports de communication en association sur des aspects de lisibilité et de fonctionnalité.

Le code couleur (en lien avec la couleur du bocage, des villages (pierres et matériaux) et du canal)

La charte graphique devra pouvoir trouver une déclinaison sur une palette de couleurs froides sur les aspects correspondant au volet « bocage/canal » et chaudes sur le volet « itinérance/ mouvement et pierre des villages (ocre) ».

L'univers colorimétrique devra également pouvoir varier afin de coller aux couleurs saisonnières du territoire (palette de vert) sur le printemps et l'été, l'orange et le rouge sur l'automne, le blanc sur l'hiver).

Les préconisations iconographiques

L'iconographie doit permettre de transmettre les aspects suivants de la destination au visiteur

La qualité du paysage et des espaces traversés

Privilégier des grands visuels autour de panoramas

Lumières et jeux d'ombres créés par les arbres et les haies typiques du charolais mais signifiant aussi fraîcheur. Pas de lumières qui écrasent, sentiment de territoire « vieillot ».

L'affinité avec le visiteur avec la volonté de l'accueillir sans fard et dans une authenticité respectée.

Alterner les plans larges avec des plans serrés sur

des détails (matières, outils, gestes...) permettant de montrer ce que celui qui va « trop vite » ne voit et ne perçoit pas.



On peut également imaginer d'ajouter des vecteurs pour dynamiser et assurer le mélange des genres (ex : Wallonie)

Mise en œuvre de l'action

- **Ingénierie** : Association / Agence externe de communication
- **Partenaire technique** : EPCI-OT

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	<p>Suivi et animation : 0,1 ETP</p> <p>Investissement : +/- 40 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude Agence : +/-20 000 € - Photothèque : 6 000€ (25 pièces) - Vidéo spot 2 min : +/- 10 000€ - Déclinaisons outils : 5 000 € - Soirée présentation : 200€

Action 9 : Réaliser un portail web séduisant et participatif

Contexte de l'action

Les sites web, dans une démarche articulée avec la communication sur les réseaux sociaux et les outils mobiles, sont devenus autant des vecteurs de séduction que d'information.

Finalité de l'action

L'objectif est de mettre en valeur, dans le cadre d'une approche séduisante et très visuelle, les paysages du territoire et ce que l'itinérant découvre du territoire pour jouer sur l'effet séduction et donner l'envie de concrétiser une visite ou un séjour de découverte. Au même titre que pour certains musées (visite en ligne), cette vitrine dématérialisée doit également avoir comme objectif de démarrer la visite, d'immerger le visiteur dans l'expérience de visite et de faire résonner le positionnement validé.

Ce site doit être vu comme un outil complémentaire aux sites d'information touristique existants, évitant les redondances et mettant en lumière les éléments qui concernent seulement la séduction et la destination « canal ». Le site devra ensuite rediriger le visiteur sur les sites des différents OTSI. Il s'agit bien d'un site « inspirationnel » et non d'un site à vocation de remplacement de celui des OT. Il complète les sites des OT sur le volet « canal »

Univers de référence : <https://www.inspiration-vercors.com/> (7 OT impliqués/ 2 régions/ 2 Dpts)



Univers de référence : <https://www.veloscenie.com/>

Un site positionné vélo mais à dimensionner pour le canal de Roanne à Digoin sur la multi-itinérance. Un objectif informationnel de donner les clés de l'organisation du séjour, de rassurer sur la faisabilité mais aussi de renvoyer pour plus de détails sur les sites des OT.

Contenu de l'action

La réalisation de cette action comporte 4 volets distincts

1. Définition d'un cahier des charges relatif à la conception, à la maintenance et au référencement du portail web incluant un espace insertion « instagram » et « ils l'ont fait »
2. Lancement du marché et processus de sélection des prestataires retenus.
3. Mise en œuvre du marché et production.
4. Lancement de la version test et réception des livrables. Mise en ligne du site.

Mise en œuvre de l'action

- **Maîtrise d'ouvrage** : Association

- **Partenaire technique** : EPCI-OT / ADT 03, 71, 42

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	- Investissement : +/-20 000 € - Suivi : 0,05 ETP

Action 10 : Se doter d'un plan de communication et de promotion partagé

Contexte/localisation de l'action

Dans le cadre de l'émergence de la destination « Canal Roanne à Digoin », il est impératif de se concentrer rapidement sur les aspects marketing et promotionnels car, le diagnostic a permis de constater qu'il existait des offres déjà structurées. Si la dynamique collective reste à parfaire et à organiser, la base de la promesse et la majorité des aménagements sont déjà en place, ce qui permet d'envisager la promotion et la communication autour de la dynamique en cours.

Finalité de l'action

Proposer un plan de communication et de promotion adapté aux enjeux de notoriété et d'attractivité attendus et permettant d'optimiser le plus possible les démarches déjà mises en œuvre au sein des territoires (OTSI et ADT).

Principes de travail

Les marchés et les cibles prioritaires de la destination

Cibles	Marchés	Segments identifiés	Priorité	Type d'actions
Les « nouveaux aventuriers »	Région Lyonnaise	Femmes	Prioritaire	Actions off et on line
	Agglomérations Lyon, St Etienne, Clermont Ferrand, Dijon	Les CSP+		
		Les Quincadres		
		Les seniors		
Les « récréatifs »	Roannais, Maconnais, Montceau/Creusot, Moulins/Vichy	Familles	Prioritaire	Actions off et on line
		Familles		
	Fluvial	Les seniors		
		Groupes (jeunes, séminaires)		
Les « grandes itinérances »	Vélo en grande itinérance	Habitants	Secondaire	Action online Action partenariale chef de file CRT/ADT
		France		
	Camping-car	Suisse Benelux		

Les actions « online » désignent l'utilisation de médias sur Internet et incluent une démarche digitale forte (campagne d'affiliation, e-reputation, web management...)

Les actions « off line » concernent un traitement marketing plus traditionnel basé sur les relations presse, la présence salon, les éducteurs... ces démarches devront être conduites en bonne cohérence avec les actions menées par les OTSI et les ADT/CRT afin de trouver des économies d'échelles.

Contenu de l'action

Le plan de communication sera mis en œuvre dans le cadre graphique et stratégique validé (cf. action 10)

Ce plan s'articule sur 4 grands types d'intervention et d'outils :

Volet 1. Les éditions

Ces éditions devront être travaillées en cohérence avec les couleurs et les compléments graphiques définis par la charte graphique. Plusieurs types d'éditions doivent être envisagés :

Type d'éditions	Contenus et format
Carnet de découverte du Canal (intégrant la voie verte)	L'enjeu est de proposer un véritable carnet de voyage, au contenu dense mais accessible, qui permette sans expertise préalable, de partir à la découverte de l'offre du et en proximité du canal et permettant d'appréhender l'ensemble des itinérances et des parcours possibles.
+	Ce carnet sera disponible en version numérique (support PDF) et proposera un lien avec les contenus numériques (vidéo, audio) permettant ainsi une évolutivité des contenus et des interfaces dynamiques.
Carnet de découverte du canal en Famille	Un volet spécifique famille/enfants sera précisé, en mettant en avant des jeux interactifs/ chasse aux trésors.
Carte de l'itinérance et mobilités douces autour du canal	Au recto, cette carte sera l'outil indispensable d'une expérience itinérante. Elle recensera les parcours et les indications précises sur les solutions de mobilités existantes et les services associés (locations de vélos à assistance électrique, départ de navettes, horaires, sentiers thématiques, itinérances inter-stations...) mais aussi commerces et points de ravitaillement. Au verso, cette carte recensera les offres de visite et les expériences clés à découvrir lors d'un passage sur le territoire. (ex : carte touristique de la Baie de Morlaix https://www.baiedemorlaix.bzh/fr/brochures/)
Fiches circuits	En lien avec la carte de l'itinérance, il sera possible de télécharger gratuitement les fiches circuits des itinéraires promus.

Tous les supports téléchargés sur le site devront faire l'objet d'une demande de mail préalable pour accroître le fichier client.

Volet 2. La stratégie digitale et le webmarketing (cf. animation des réseaux sociaux action suivante)

Concernant le webmarketing, le travail est aujourd'hui un indispensable de la communication touristique mais les compétences au sein des équipes sont souvent restreintes ou trop sectorielles (idées mais pas de compétences en webdesign pour créer les contenus adaptés.).

Sur ce volet, nous recommandons le recours à un opérateur externalisé (agence) qui soit en charge (à minima sur la 1^{ère} année d'émergence de la destination) d'assurer le travail de référencement et d'affiliation des outils web.

Concernant le volet réseaux sociaux, une animation collective partagée est attendue en lien avec la création de la plateforme web (cf. action suivante)

Volet 3. Un plan média partagé avec les OTSI, les ADT et CRT

Le plan média devra être travaillé chaque année au regard des actions mises en œuvre par les différents partenaires sur les salons, les eductours et les workshops à l'étranger notamment sur le volet itinérance et fluvestre où plusieurs actions sont d'ores et déjà fléchées sur les différentes régions (actions 2.5 et 2.6 pour BFC et l'une des 5 thématiques d'excellence en Rhône-Alpes).

Les acteurs du canal n'ont pas vocation à conduire des actions offlines de façon indépendante mais à accompagner et à nourrir les démarches des partenaires touristiques du territoire par une mise à disposition d'outils adaptés, séduisants et performants (visuels, vidéos, accompagnement sur certains salons notamment ceux liés à l'itinérance, au fluvial, au vélo, à la randonnée).

Une action autonome des acteurs du canal (association des OT cf. actions suivante) pourra être menée sur le volet institutionnel et sur le online (cf. stratégie digitale) notamment sur quelques marchés très spécifiques (les experts/niches) tels que le fluvial, la clientèle VTT dans le cadre d'une démarche partagée.

Chaque année, la réunion des OT du territoire du canal devra valider les opérations qui seront lancées en lien avec les ADT et CRT associés. Le mandataire technique du volet « promotion/édition » sera en charge d'animer et d'organiser la mise en œuvre du dispositif validé de concert.

Volet 4. Un dispositif de lancement dans le cadre de l'émergence de la destination

L'émergence de la destination canal doit se marquer par le lancement d'une campagne de communication afin de permettre de faire connaître l'offre du canal et des ces abords aux habitants et de les inciter à découvrir ou redécouvrir ces espaces, à aller sur le site Internet et à partager sur les réseaux sociaux.

Afin de préparer ce lancement, chaque année, une agence externe pourra apporter son soutien aux acteurs locaux dans le cadre d'une campagne de streetmarketing (à Roanne, à Macon, à St Etienne...). Cette campagne se déroulera chaque année courant avril et lancera la saison. Le maître d'ouvrage de ce volet « positionnement/marque » aura la charge de travailler le lancement annuel de la saison.

Mise en œuvre de l'action

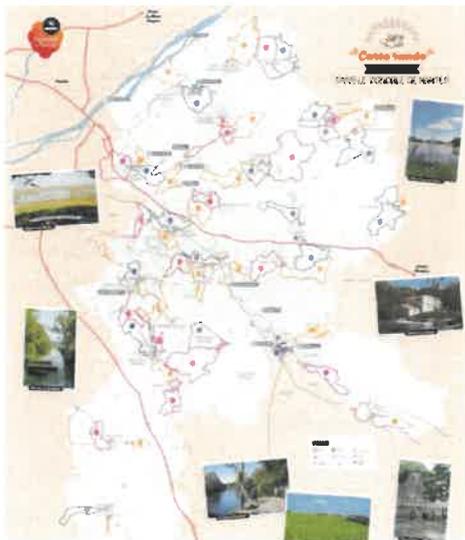
- **Maîtrise d'ouvrage** : Association
- **Partenaire technique** : EPCI-OT / ADT 03, 71, 42 / CRT Bourgogne Franche-Comté et AURA

A retenir : les acteurs du canal n'ont pas vocation à conduire des actions offlines (salons, accueils presse, éductours...) de façon indépendante mais à accompagner les démarches des partenaires du territoire par une mise à disposition d'outils adaptés, séduisants et performants

Calendrier et coût prévisionnel

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un effort sensible en année 1 et 2 ▪ Un effort moindre en n+2 <ul style="list-style-type: none"> - Budget année 1 et 2 : 30 000 €/an - Budget année n+2 : 15 000 € /an ▪ Animation : 0.15 ETP/an <ul style="list-style-type: none"> 0,1 : volet 1 et 3 0,02 : volet 2 0,03 : volet 4

Exemple de fiches circuits (Voyage dans le vignoble nantais)



Action 11 : Animer les réseaux sociaux et la stratégie d'influence

Contexte de l'action

L'avènement des réseaux sociaux a entraîné de profonds bouleversements dans la transmission des contenus et la promotion des destinations. Les partages et les likes sont devenus des outils de référence de la popularité et de l'engagement en faveur des destinations. Le « on-line » ne remplace pas les outils traditionnels « off-line » mais il s'inscrit en complémentarité et doit être travaillé avec autant de rigueur et de moyens.

Finalité de l'action

- Créer et animer les outils numériques de la destination : facebook et instagram (Tik Tok à confirmer)
- Créer un lien de régularité avec les clients par des publications régulières
- Profiter du « bouche à oreille » viral permis par les réseaux sociaux
- Créer de l'engagement par une animation et des contenus rédactionnels attractifs, et interactifs
- Donner de la place aux habitants et aux fidèles de la destination
- Faire parler et augmenter la notoriété de la destination auprès des principales cibles (grandes agglomérations régionales)
- Associer les partenaires et prestataires en relayant leurs informations et en nourrissant la leur.
- Mettre à l'agenda la destination sur le réseau des partenaires « hors territoire » (cf : magazine fluviale, associations de naviguants, cyclistes, magazines spécialisés...)

Contenu de l'action

Volet 1. Animation collaborative de la présence du canal sur les réseaux sociaux

- Création de contenus et d'une programmation rédactionnelle pour animer les réseaux sociaux autour de la destination et associant des photos, des articles, des quiz, des interviews, des « on a testé pour vous ». La création de ces contenus doit permettre d'alimenter à la fois les réseaux sociaux associés au canal mais aussi ceux de l'office de tourisme en charge du contenu. Cela permet des « économies d'échelle » en termes de contenus rédactionnels. Un planning de publication devra être défini chaque année par le groupe de travail dédié intégrant à minima 6 publications par mois
- Renforcement important des actions permettant l'engagement des « followers » à travers la programmation de « jeux concours » et d'autres actions de ce type. Trois programmations de ce type seraient à réaliser chaque année (démarrage de la saison (mars/avril), saison (juin/ juillet) et fin de saison (sept/octobre))

Volet 2 : Mise en place d'une stratégie d'influence : relations de travail avec des leaders d'opinion et « influenceurs » locaux ou thématiques (loueurs, journalistes, figures locales) positionnés sur des cibles différentes afin de valoriser, de relayer et ou de présenter la destination. Parmi ces figures, on pense naturellement à :

- Revue magazine « Fluvial » (travail d'attaché de presse sur les news de la destination)
- Trois Gros (relais des actus sur le canal, d'opérations spécifiques, d'interviews, partage de recettes...)
- Les Canalous
- Blogs de voyage (un monde à vélo...)

Cette stratégie d'influence s'établit en 3 temps :

- Validation d'une liste d'une dizaine d'influenceurs intégrant les éléments clés et segments d'influence
- Choix annuel d'un travail resserré avec 3 à 4 influenceurs et validation de leur intérêt (conditions le cas échéant)

- Structuration des actions envisageables
- Validation du partenariat et mise en œuvre.

Ex : une stratégie d'influence est définie avec l'établissement Trois Gros. Le partenariat consiste à valoriser sur les outils sociaux du restaurant le territoire du canal autour de plusieurs déclinaisons possibles :

- Réalisation d'une vidéo de cuisine en extérieur sur le territoire/ sur une péniche
- Intégration d'un pique-nique spécial « canal » (ex : fantastic picnic)
- Politique de liens
- ...

Volet 3. Mesure du « retour sur investissement »

- Chaque année, il conviendra de réaliser une analyse chiffrée des éléments de contenu mis en place afin de valider, d'en faire un bilan argumenté (ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, la collecte de mails via les opérations de type jeux concours et l'animation de la base de prospects).

Mise en œuvre de l'action

- **Maîtrise d'ouvrage** : Association
- **Partenaire technique** : EPCI-OT / ADT 03, 71, 42 / CRT Bourgogne Franche-Comté et AURA

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	- Investissement : +/- 10 000 € - Fonctionnement : 0,1 ETP/an



Action 12 : Soutenir la commercialisation et le développement de produits itinérants conformes au positionnement par les opérateurs du territoire

Contexte de l'action

La destination dispose déjà d'une offre importante sur le volet de l'itinérance. Dans ce contexte et en lien avec les autres actions marketing à mener, l'offre commerciale de la destination doit pouvoir être plus visible, lisible et réservable facilement. En parallèle, la destination doit également chercher à « enrichir » et à agréger les expériences de visite proposées par l'animation d'une politique « produit » séduisante, complète et simple tant à réserver pour le client final qu'à gérer pour les prestataires impliqués.

Finalité de l'action

- Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de la destination sur Internet
- Simplifier le parcours d'achat et la commercialisation des offres
- Développer des produits permettant de vivre pleinement la promesse « d'aventures itinérantes »
- Séduire et convaincre les prescripteurs (Loueurs de bateaux, TO...) de séjour de programmer davantage la destination Canal de Roanne à Digoin, en rassurant sur la qualité des infrastructures et des services proposés et l'intérêt du/des parcours

Contenu de l'action

Volet 1. Politique de référencement et facilité de « marché »

- Approfondissement du travail de référencement des produits et des offres existantes sur le portail Internet de la destination.
- Suivi et animation des outils mis en œuvre dans le cadre d'un reporting et d'une analyse fine des interactions ayant été réalisées sur le portail et à partir de la collecte de data via la mise en place de cookies notamment.
- Lien entre le portail et les outils de commercialisation existants chez certains OT (ex : roannais avec les coffrets cadeau)

Volet 2. Politique « produits »

- Mise en place et animation d'un projet de « Plateforme d'aventures itinérantes »
- Rédaction d'un carnet d'idées « aventures itinérantes » autour de 5 univers correspondant aux cibles marketing et intégrant des parcours en « accès autonome » et des parcours « via prestataire » :
 - Offre ludo-découverte : Jeu de piste « grandeur nature » / Course contre la montre
 - Offre slow tourisme : parcours contemplatif, gustatif et bien-être
 - Offre « à partager » : parcours familiaux (*singulier ou pluriel*), intergénération, récréatif
 - Offre « challenge » : parcours à dominante sportive pour pratiquants aguerris (relief, distance)
 - Offre « nature sauvage » : parcours intimistes « hors des sentiers battus »
- Création collaborative de produits « aventures itinérantes » à commercialiser auprès de la clientèle locale et régionale (3h) à partir d'une session de travail annuelle organisée avec les partenaires de la destination « canal ».
- Suivi des produits créés pour reporting et évaluation chaque année

Volet 3. Démarchage Tour-opérateur et Agences spécialisées

- Participation aux actions menées par AURA Tourisme sur le marché de l'itinérance
- Participation aux actions BFC notamment en lien avec le fluvestre

Prospection BtoB spécifique et animation d'un fichier client autour du fluvial et du vélo (démarchages professionnels, envoi de plaquettes et dossiers de presse, envoi de newsletters...)

Mise en œuvre de l'action

- **Maîtrise d'ouvrage** : Association
- **Partenaire technique** : EPCI-OT / ADT 03, 71, 42 / CRT Bourgogne Franche-Comté et AURA

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	- Investissement : +/- 20 000 € HT - Fonctionnement : 0,1 ETP/an

Univers de référence

Les pique-nique de Robinson

<https://www.enpaysdelaloire.com/activites/autour-de-l-eau/le-pique-nique-de-robinson>



<https://www.levignobledenantes-tourisme.com/decouvrez-clisson-avec-un-rallye-decouverte-de-loffice-de-tourisme/>



Action 13 : Faire monter en puissance l'évènementiel « Les Voix d'Eau de l'Eté» en complétant les dimensions « itinérance », « active » et « gourmande »

Contexte de l'action

L'évènementiel touristique est un outil de communication et de développement essentiel pour les destinations touristiques.

Il peut permettre de créer des nuitées à des périodes creuses, de toucher de nouvelles cibles de clientèles, de marquer et de faire vivre le positionnement, de créer des solidarités entre acteurs.

L'association le canal de Roanne à Digoin a développé depuis plusieurs années un évènement annuel itinérant « Les Voix d'Eau de l'Eté », mais qui connaît un niveau de fréquentation et de résonance de faible envergure. A la lumière des nouvelles orientations de positionnement retenues, il convient également de compléter l'expérience proposée par d'autres dimensions notamment « active » et de réinterpréter le volet « gourmand »

Finalité de l'action

A travers l'évènement déjà crée autour des « Voix d'Eau de l'Eté », il s'agit faire monter en puissance cette opération afin de capter des nouvelles clientèles, tout en s'appuyant sur les éléments identitaires déjà existants.

L'opération doit chercher à créer des nuitées sur le territoire et donc à offrir une offre « extra-ordinaire » justifiant une nuitée.

Contenu de l'action

1. Création d'une commission « évènementiel » chargée de réfléchir sur la programmation générale et de porter la création d'un nouvel évènement identitaire. Une piste paraît devoir être exploitée en lien avec le positionnement validé : la dimension sportive et itinérante.
2. Validation du projet et du porteur de projet
3. Recherche de financements et de mécènes
4. Accompagnement à la mise en œuvre
5. Promotion et relations presse autour de l'évènement

Principes de « relance » de l'évènement actuel à valider par le groupe de travail

Ce qui est à conserver :

- Le cadre « nocturne » qui favorise les nuitées ou le recours aux prestations de restauration
- L'accroche culturelle : qui permet le « mélange des genres », crée de l'exceptionnel donc est attractif et communicant : une base de vie animée pour ceux qui ne partageraient pas la dimension sportive
- La dimension itinérante : qui colle à la promesse et permet de faire lien sur le territoire mais quid d'une base de vie fixe qui changerait à chaque édition afin de faciliter la mise en œuvre et l'accueil.
- Une installation en extérieur qui doit résister aux aléas climatiques avec une programmation à prévoir plutôt en période estivale (idéalement début/mi septembre) même si ce n'est pas la période où les hébergeurs et prestataires manquent d'activité.

Ce qui doit évoluer :

- Un format sur 1 Week-end qui permet de ne pas diluer le budget (contenu et promotion)
- Une dimension sportive à intégrer car elle colle à la promesse, elle rassemble (locaux et touristes) et permet de créer « une aventure » physique et humaine mémorable (marketing expérientiel qui crée un lien fort entre le visiteur et le territoire).
- Une pratique sur l'eau à coordonner avec une pratique sur terre (pédestre ou 2 roues)
- Un événementiel qui doit être accompagné d'une démarche commerciale forte de la part des prestataires touristiques afin d'être en mesure d'accueillir les clientèles en amont et en aval de la manifestation (ouverture des restaurants et hébergements sur la période de l'évènement) proposition d'offres spécifiques liées à la manifestation)
- Une base de vie festive et animée
- Un travail de relation-presse majeur pour assurer à l'évènement une visibilité médiatique forte et des retombées sur le territoire, possibilité de co-branding et de partenariat avec des marques de sport.

Concepts possibles :

- Rallye nocturne en équipe (canoë et vélo) // Enigmes et découverte du territoire autour d'un parcours unique chaque année entre patrimoine, canal et Loire
- Course sportive en duo canoë + course à pied/ course à vélo (format fin de journée avec concert et guinguette à l'arrivée)
- Dèambulation « poétique » (poétique + sportive) : une sorte de voyage musical et théâtral où l'itinérant croise au détour de son parcours des installations artistiques, sur des berges, en bord de route. Une promenade plus contemplative que sportive qui permet de partager des moments irréels dans ces espaces parfois inconnus ;

Mise en œuvre de l'action

- **Maîtrise d'ouvrage** : Association ou structure Adhoc selon le concept
- **Partenaires techniques** : EPCI-OT / ADT 03, 71, 42 / CRT Bourgogne Franche-Comté et AURA

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	- Investissement : a minima 50 000 €/ an soit 150 000 € - Ingénierie : 0,1 ETP / an

Univers de référence

Edition 2019 – Artaix et Luneau (source facebook)



Exemple : rallye du marais – Marais Poitevin / Marathon de la Loire / Pepète lumière



<https://www.francemusique.fr/emissions/a-l-improviste/a-l-improviste-au-festival-pepete-lumiere-10eme-edition-72968>



AXE 3 : FAIRE VIVRE ET STRUCTURER L'ANIMATION DE LA DESTINATION

ENJEUX

Les enjeux de gouvernance pour les projets d'itinérance sont à la fois primordiaux et complexes.

- Primordiaux car il ne peut y avoir de stratégie et de développement touristique efficace sans une bonne organisation, un portage clair, permettant notamment une mobilisation et des collaborations entre acteurs de nature différentes.
- Complexes car en matière d'itinérance, les frontières institutionnelles traditionnelles s'effacent et le nombre d'acteurs est aussi important qu'ils sont diversifiés.
Dans le cadre du projet de mise en tourisme du Canal de Roanne à Digoin, l'échelle de travail repose sur un découpage territorial qui concerne :
 - 2 régions
 - 3 départements
 - 1 Communauté d'agglomération et 5 Communautés de communes
 - 12 communes
 - Voies navigables de France, établissement public administratif

Opérateur historique et porteur de la démarche, l'association le Canal de Roanne à Digoin regroupe les Communes et EPCI concernés par le linéaire du Canal. Elle dispose également à travers ses statuts actuels de deux autres collèges « membres institutionnels » et « membres associés » (professionnels, associations);

Elle est la mieux placée pour poursuivre ce travail de structuration : elle en a la légitimité et le statut.

Mais au-delà des questions statutaires, la gouvernance du projet doit permettre de renforcer la participation et le financement des collectivités et organismes qui agissent sur les thématiques du projet, et de trouver une place pour d'autres natures d'opérateurs, notamment les socio-professionnels.

Le rôle des EPCI, au titre de l'exercice de la compétence tourisme, est de ce point de vue essentiel à la future bonne marche du projet.

Les Communautés d'agglomération et de communes doivent donc être sollicitées, via leur adhésion, au co-financement du fonctionnement et de l'ingénierie de projet, selon une clé de répartition à définir (kilométrage du canal par commune/ nombre de communes / population totale de l'EPCI...).

Action 14 : Affectation d'un chargé de mission pour animer et suivre la dynamique de travail

Schéma de gouvernance proposé

Il repose sur :

→ Un **opérateur moteur** et assurant la coordination globale du projet, **l'Association**, structurée autour de :

- 24 membres représentés par les Communautés de communes (2 représentants) et les communes (1 représentant) concernées par le linéaire
- Une présidence et 2 Vice-Présidences en charge du portage politique et institutionnel
- Un bureau (ou CA resserré) en charge du suivi du projet
- Un animateur territorial en charge de l'ingénierie de projet et de l'animation du réseau de partenaires, sur un mi-temps a minima

→ Une **convention-cadre** de partenariat signée entre l'Association et VNF pour la gestion de la voie d'eau et notamment les enjeux d'entretien, de maintenance et d'ouverture des écluses.

Le cas échéant, des conventions territoriales pourront être signées entre VNF et les collectivités sur des enjeux locaux, notamment en matière de travaux d'aménagement de la voie d'eau et de ses abords.

→ Un **Comité de pilotage** associant les élus des partenaires du projet, notamment financiers, composé :

- Des Membres du bureau de l'Association
- De la direction de VNF
- Des représentants élus des Départements et des Régions
- Du président de l'Association « Loire Itinérances »

Préparé et animé par le Président et l'animateur de l'Association, il a vocation à suivre l'avancée du projet, de procéder aux arbitrages, de mobiliser les partenariats financiers. Il se réunit 2 fois par an.

→ Un **Comité technique** associant les techniciens des EPCI, Offices de tourisme, partenaires

Préparé et animé par l'animateur du projet, en présence du Président de l'Association, il a vocation à mettre en œuvre l'ensemble des actions définies dans le cadre du projet, et de s'assurer de la mobilisation permanente des partenaires autour du projet. Il se réunit 3 fois par an a minima. Il aura notamment la charge de définir les engagements respectifs des techniciens des EPCI et des Offices de tourisme dans le cadre du projet, pour validation par les élus.

→ Des **Commissions thématiques** associant les socio-professionnels, aux côtés des élus et techniciens concernés. Par exemples :

- Produits et commercialisation
- Digital et réseaux sociaux
- Évènementiel
- Promotion en lien avec CRT/ADT et éditions
- Charte graphique, marque, déclinaisons de la promesse
- Entretien etc.

→ Sur le volet Promotion/Communication : la signature d'un contrat de partenariat entre l'Association et les 5 OT (via les EPCI selon les statuts des Offices de tourisme), sur la valorisation commune du canal avec des mandats techniques sur 2 ans, permettrait de bien identifier la participation au projet « canal » et de marquer l'intervention.

Ce schéma de gouvernance vise à mobiliser de manière structurée et pérenne les partenaires concernés par le projet, placer l'Association au cœur de ce dernier, et de mettre en place une dynamique de travail susceptible de faire avancer le programme d'actions, de l'enrichir ou de l'amender.

Calendrier prévisionnel					Type de dépense (budget € HT sur 5 ans)
2022	2023	2024	2025	2026	- Ingénierie interne : 0,5 ETP / an - Mise à disposition temps OT environ 0,5 ETP / an

SYNTHESE DES ACTIONS

	HIERARCHISATION		PHASAGE en K€					INVESTISSEMENT Enveloppe € HT sur 5 ans	INGENIERIE Temps de travail total en ETP sur 5 ans	Compatible Loire Itinérance
	Priorité	Complément	2022	2023	2024	2025	2026			
FAIRE EMERGER UNE OFFRE SINGULIERE D'ITINERANCE COURT-SEJOUR AUTOUR DU CANAL										
1				100	300			400 000 €	suivi chargé mission	400 000 €
2	x		20	20	10	10		60 000 €	suivi chargé mission	60 000 €
3	x		30	10	5	5		50 000 €	suivi chargé mission	50 000 €
4		x		40	40			80 000 €	suivi chargé mission	80 000 €
5	x		50	30	30	30	30	150 000 €	suivi chargé mission	150 000 €
6	x			30	50	20		100 000 €	suivi chargé mission	100 000 €
7		x		80	80	40	40	200 000 €	suivi chargé mission	200 000 €
FAIRE EXISTER LA DESTINATION D'ITINERANCE AUPRES DES CLIENTELES										
8	x		40					40 000 €	0,10	
9	x		20					20 000 €	0,10	
10	x		30	30	15	15	15	105 000 €	0,75	
11	x		3	2	2	2	1	10 000 €	0,50	
12	x		5	5	5	3	2	20 000 €	0,50	
13		x			50	50	50	150 000 €	0,4	150 000 €
FAIRE VIVRE ET STRUCTURER L'ANIMATION DE LA DESTINATION										
14	x		26	26	26	26	26	130 000 €	2,50	
TOTAL sur 5 ans			TOTAL annuel					1 515 000 €	4,85	1 190 000 €
			224	293	613	241	164	303 000 €	0,97	238 000 €

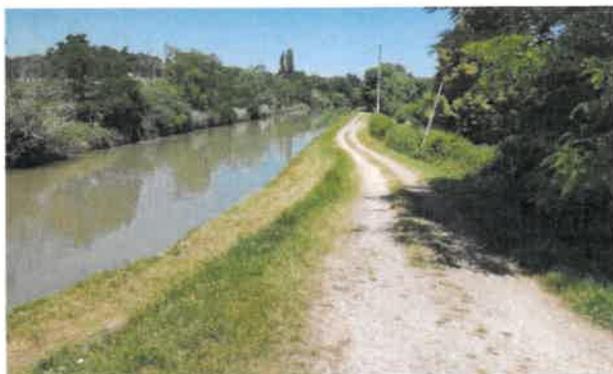
Remarque : En l'absence de contrat de partenariat avec les OT/EPCI et du demi-ETP correspondant, nécessité de passer à 1 poste en équivalent temps plein (ETP)

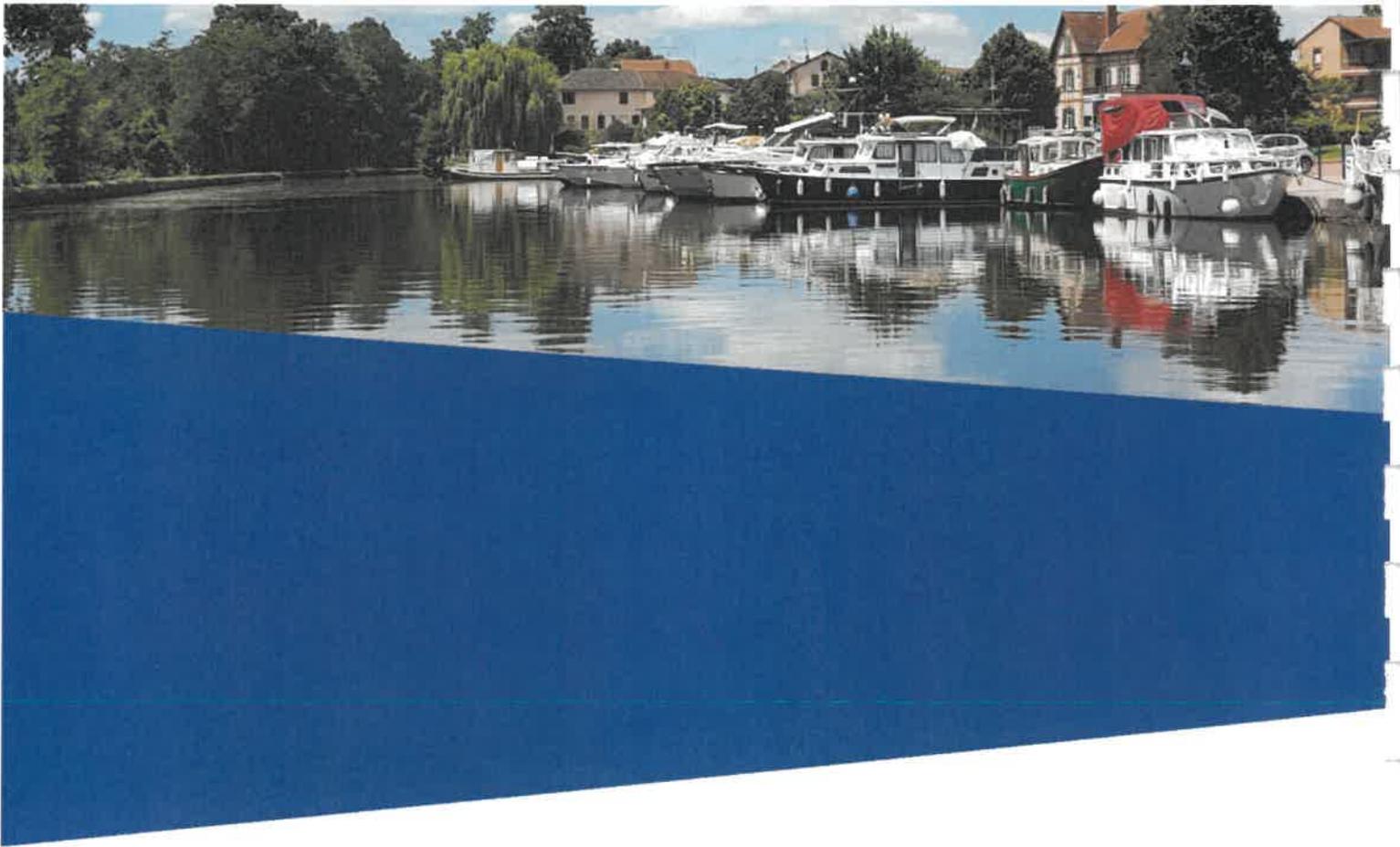
ANNEXE : MISE EN CYCLABILITE / TRAVAUX D'ASSIETTE

EXEMPLES DE SECTIONS A REPENDRE



EXEMPLES DE RESULTATS A OBTENIR





TRACES TPI 

ANNEXE 2 : CONTRIBUTION VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

CONTRAT DE CANAL LOIRE ITINERANCES CONTRIBUTION DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE DIRECTION TERRITORIALE CENTRE BOURGOGNE

Le contrat de canal Loire Itinérances outil de développement pour les années 2022 -

2027, propose pour :

- une partie du canal de Briare,
- une partie du canal du Nivernais,
- une partie du canal du Centre,
- l'intégralité du canal latéral à la Loire
- une partie du Contrat canal de Roanne à Digoin des opérations majeures destinées à parfaire l'offre de services aux utilisateurs du tourisme fluvestre.

A ce titre, Voies Navigables de France, gestionnaire des canaux inscrits dans le domaine public fluvial, est conscient de l'intérêt d'une telle mobilisation des acteurs publics et privés et souhaite contribuer à la réussite de cette initiative.

Aussi VNF souhaite se positionner comme un acteur singulier auprès des collectivités qui souhaiterons s'investir dans le développement du fluvial dans sa globalité (=fluvestre).

La mobilisation des services de VNF en faveur de ce contrat peut s'établir autour de trois grands axes, en référence au Contrat d'Objectif et Performance établi pour les 10 ans à venir. Aussi VNF, se mobilisera sur des actions du moment où elle rentre dans l'une des trois thématiques et sous réserves des financements disponibles*

- **Le fluvial comme source de croissance verte pour nos territoires**
 - Un slow tourisme attractif pour les territoires notamment ruraux
 - L'accroissement des activités flustres autour du patrimoine fluvial
 - De nouvelles énergies vertes
- **La recherche d'une solution fluviale concertée, intégrée et adaptée à chaque territoire**
- **Le fluvial acteur d'une gestion fine de la ressource en eau**
 - Vers une gestion hydraulique moderne et pointue
 - Des réserves de biodiversité à préserver
 - La lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Aussi VNF pourra participer directement ou indirectement aux opérations de développement. Voies Navigables de France peut porter directement des opérations de valorisation de la voie d'eau en partenariat avec les acteurs du présent contrat. Par ailleurs, il est également possible pour VNF de soutenir ponctuellement d'autres opérations de développement qui s'intégreraient dans les objectifs ci-dessus.

Par ailleurs VNF, facilitera la mobilisation du domaine public fluvial en faveur des opérations initiées dans le cadre du contrat de canal (exemple : Valorisation des maison éclusières).

*Post-signature du Contrat Loire Itinérances, VNF mobilisera les deux associations afin de déterminer de façon très concrète l'investissement financier potentiel et l'appui technique qu'il pourra apporter déclinés actions par actions.

ANNEXE 3 : ASSOCIATION LOIRE ITINERANCES - SYNTHÈSE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT

Edito par Christian Demaillet, Président de l'association Loire Itinérances

Dans toute démarche, il est des moments charnières qui donnent tout son sens au travail accompli mais aussi au chemin qu'il reste à parcourir.

Ce schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances de ce territoire en est l'illustration.

Il est le passage essentiel qui concrétise l'ambition collective de notre association, de ses adhérents (territoires et socio-professionnels) et de ses partenaires.

Le soutien administratif assuré par le PETR Val de Loire Nivernais, et l'expertise technique apportée par Nièvre Tourisme, nous ont été des plus précieux. Les compétences d'Isabelle Blaise et Faustine Kuster de la SCET ont également été déterminantes pour la bonne tenue de notre projet.

Bien entendu, il nous reste à nous, association, de maintenir ce lien créé en 2014 pour continuer d'œuvrer à faire apparaître aux yeux de tous notre destination. Et il vous revient à vous, Territoires ligériens, de vous emparer de cette étude et des préconisations qui y sont développées.

A cet effet, l'association se rendra disponible auprès de chacun des acteurs de notre démarche, et de leur territoire respectif, afin d'élaborer une feuille de route précise et partagée.

Loin d'être un aboutissement, notre étude est le point de départ des prochaines phases qui nous rapprocheront de notre objectif : créer et faire exister une authentique destination touristique.

Je sais que vous êtes maintenant toutes et tous convaincus de la pertinence de notre action, si importante pour le futur de nos territoires.

Nous avons les ressources pour y parvenir et je sais que je peux compter sur chacun de vous pour mener à bien, ensemble, notre destination et je vous en remercie.

Christian DEMAILLET

Le contexte de Loire Itinérances

Un projet inédit mobilisant 24 EPCI

Le projet Loire Itinérances s'est progressivement structuré depuis 2014 autour d'une volonté partagée de former un ensemble touristique défini autour de l'identité ligérienne, et d'inscrire des territoires ruraux dans les dynamiques de destination touristique au parti pris tranché : l'itinérance. Ce projet mobilise un large spectre d'acteurs publics et privés, couvrant 3 Régions, 6 Départements et 24 EPCI. Le challenge et donc la réussite de ce projet résident dans la capacité à mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs pour converger vers une vision commune de leur avenir touristique.

Genèse du projet

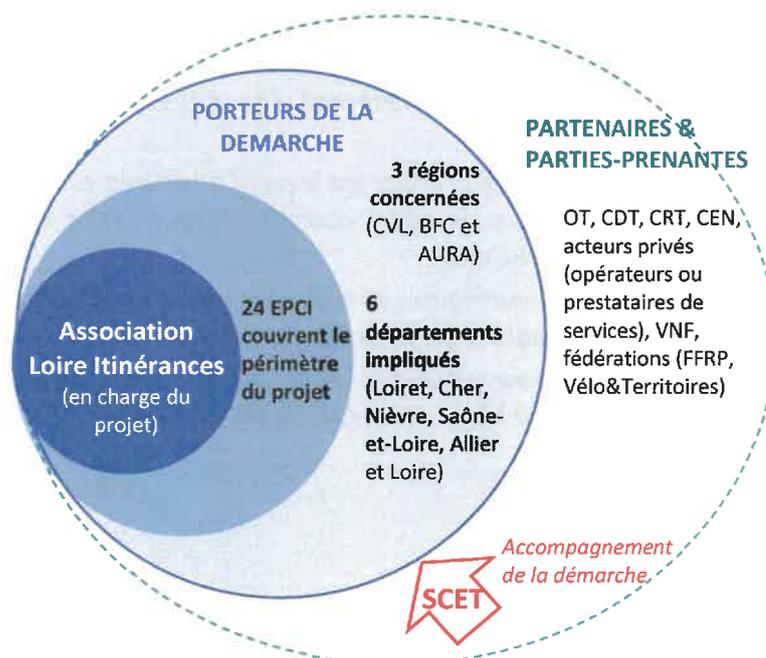
- › Un projet initié par l'échelon communal, principalement de la Nièvre, qui s'est progressivement étendu à **l'ensemble des territoires mouillés par la Loire, du sud Loiret au nord Loire**
- › Une volonté partagée de développer un projet touristique répondant à un bassin de consommation, témoignant d'une **vraie ambition de rayonnement** pour stimuler **l'attractivité de territoires** peu identifiés
- › Un réel souhait d'**offrir une expérience touristique complète et différenciante** pour trouver sa place dans le secteur du tourisme itinérant très concurrentiel

Mais des (à la structuration du projet : inégale mobilisation des acteurs, inégale structuration des territoires quant à l'itinérance, faiblesse de culture d'accueil dédiée, grandeur du linéaire et du nombre d'acteurs, amenant à la réalisation d'études :

Etude de 2016, ayant pour but de définir le cadre du projet autour de trois défis :

1. Structurer et muscler l'offre produit par des aménagements et des services adaptés à l'itinérance
2. Installer et développer la notoriété de la destination par un marketing innovant
3. Poser les bases de la gouvernance pour un management efficace de la destination

Les acteurs mobilisés



La réalisation du schéma d'aménagement de la destination (2019)

Dans le cadre de la structuration de cette future destination, l'association, soutenue par des partenaires de premier rang (Région Bourgogne Franche-Comté, VNF, Banque des Territoires) s'est dotée d'un accompagnement d'un an par la SCET et ses filiales afin de réaliser son schéma d'aménagement et de structuration de l'itinérance. Pour cela, la SCET a organisé 3 temps, s'appuyant sur un travail de terrain et de mobilisation des acteurs dans le but d'élaborer une stratégie partagée et territorialisée.

Trois principaux objectifs à réaliser...



Mettre en avant les besoins à combler et les atouts à valoriser pour assurer une **continuité** du linéaire et une **haute qualité d'expérience**

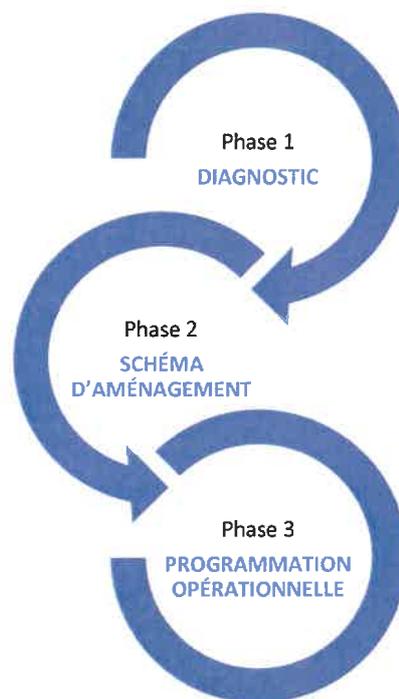


Permettre aux acteurs locaux de **trouver leur place** dans un projet de grande ampleur et de **stimuler l'attractivité** de leur territoire



Fédérer l'ensemble des acteurs autour du projet Loire Itinérances et assurer la **structuration** et la **pérennité** du projet par des outils opérationnels

...par la réalisation d'une étude...



...s'appuyant sur la mobilisation du tissu local



20

EPCI ayant répondu au questionnaire



3

Réunions d'échanges sur le terrain à Varennes Vauzelles, Digoin et Roanne



3

Présentations en comité de pilotage à Varennes Vauzelle, Cosne et Decize



2

Ateliers sur le terrain à La Charité sur Loire et Melay



10

Entretiens stratégiques avec des experts thématiques

L'intérêt du positionnement « Loire Itinérances »

Des attentes spécifiques rémunératrices mais nécessitant un traitement particulier

L'itinérance est une pratique touristique de plus en plus plébiscitée. Son intérêt est grand, tant par l'approche durable et immersive du tourisme qu'elle implique, que par ses retombées économiques plus élevées par touriste. Cependant, afin de parvenir à capter des flux et à les exploiter pleinement, il est nécessaire de comprendre et par la suite répondre aux attentes très spécifiques de ces clientèles.

Une chance pour le renouvellement de l'offre touristique

- Pratique qui répond **aux nouvelles attentes du public en faveur d'un tourisme de patrimoine, de découverte et de rencontre, doux et durable**
- Constitue **une expérience** et par conséquent une **motivation à part entière** pour les clientèles à la fois de proximité, nationales et internationales
- Génère des **retombées économiques significatives** (car ces clientèles dépensent 15 à 20% de plus que des clientèles sédentaires)
- Se concentrent sur les **ails de saison** (50% de clients)
- Conforte la nécessité et l'ambition d'une vraie **solidarité territoriale**

Impliquant des besoins

- Une recherche de **grande accessibilité** de la destination pour rejoindre son parcours
- Un besoin d'alternance entre typologie d'**hébergements** :
 - Maison d'hôtes avec un haut niveau de services
 - « Nature » (camping, bivouac) aménagé pour les itinérants.
- Une nécessaire **mise en scène de l'itinéraire** qui devient la « destination »
- Des **services spécifiques** : garage à vélo, kit de bricolage, panier-repas, wifi, prises électriques, machine à laver, séchoir, conseils personnalisés, portage.
- Une **punctuation régulière** de commerces et sites de visite

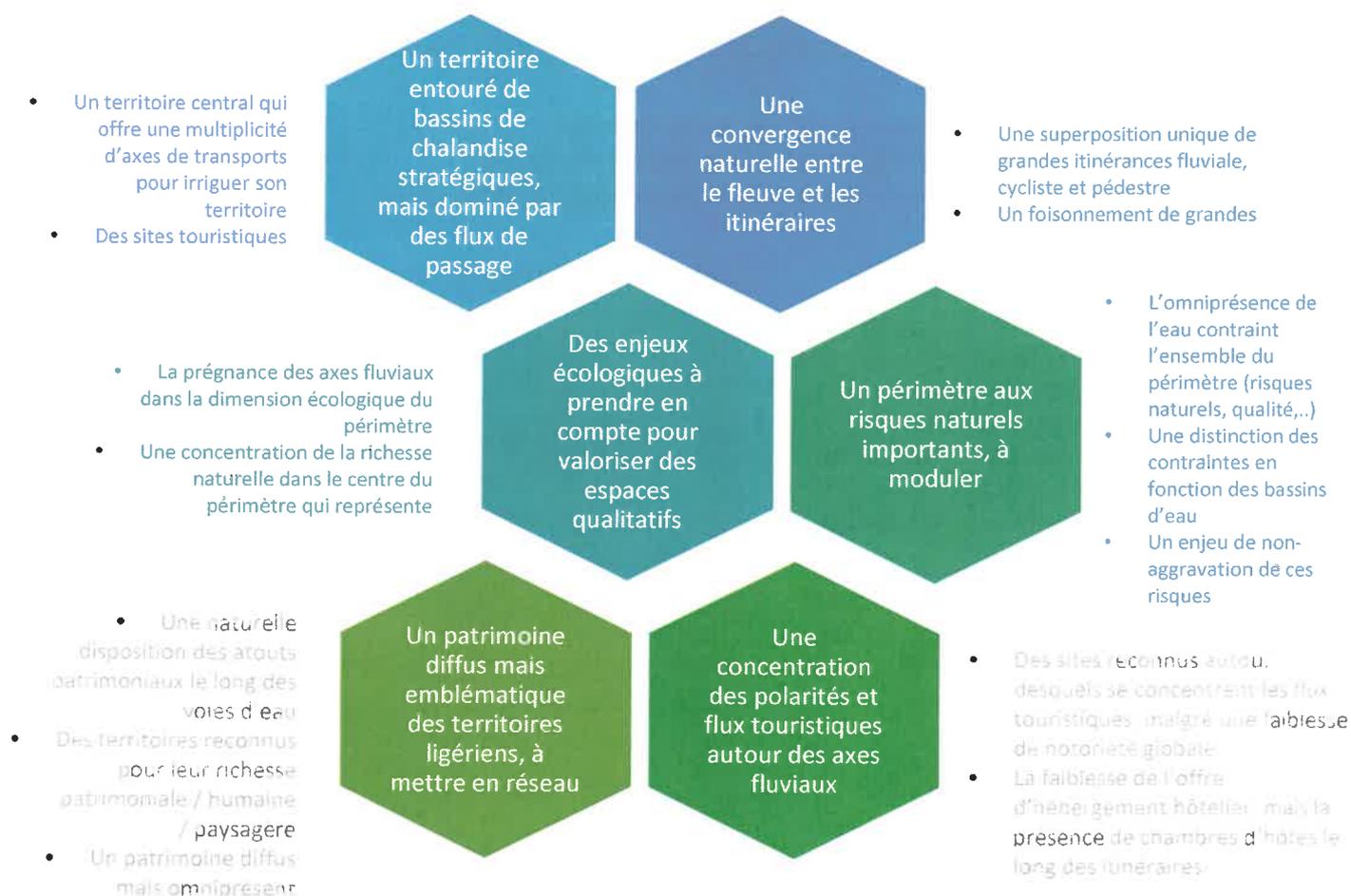
Mais des itinérances toujours en silo

- **Vitesse et donc distances journalières différentes**, ce qui implique un maillage des pauses décalé (15 à 30km par jour pour un randonneur, 50 à 100km par jour pour un cyclotouriste, 6h de navigation maximale pour un plaisancier)
- **Équipement physique très variant** en fonction des pratiques, ce qui rend l'alternance entre itinérances compliquée et requiert une logique de portage
- Des **revêtements et donc parcours très différents** entre les pratiques terrestres (GR pour les pédestres et 3V pour les cyclotouristes) et entre pratiques d'eau (les canaux pour la plaisance fluviale et la Loire pour le canoë)

Les grands constats du diagnostic du périmètre

Un territoire ligérien aux contraintes naturelles

Le linéaire ligérien constituant le périmètre de projets représente un espace fortement marqué par la Loire, que ce soit dans ses paysages mais aussi dans son histoire et ses coutumes. La Loire a en effet façonné les territoires et leur structuration en concentrant les activités à proximité, mais elle représente aujourd'hui un large champ de contraintes, tant pour la préserver que pour continuer à la côtoyer et vivre à proximité.



La nécessaire prise de hauteur sur le périmètre

La classification des territoires pour leur assurer une fonction dans le linéaire

L'échelle du périmètre de réflexion et donc de travail est si vaste à appréhender qu'il a été nécessaire de pouvoir repositionner les constats de manière dynamique au sein des territoires. Dans l'optique de mettre en avant les différents niveaux d'avancement des territoires par rapport à l'itinérance, une matrice d'étude des territoires a été réalisée afin d'identifier la structuration des territoires et donc leur potentiel niveau de participation au projet.

3 catégories de rôles ont été élaborés pour faire des EPCI un maillon de la chaîne d'itinérances, montrant différentes priorités par rapport aux axes de développement :

1. **Centralités** : territoires d'entrée et de rayonnement
2. **Haltes** : destinations de moyen séjour, espaces d'innovation
3. **Pauses** : zone de transition, territoires de passage, espace de pause

Focus méthodologique

Sur la base du questionnaire, des réunions territoriales et de données INSEE, l'équipe SCET a constitué une matrice se fondant sur **14 critères** liés à l'organisation touristique, l'organisation de l'itinérance et de ses services et les projets en cours ou à venir.

Une **pondération** a été appliquée afin d'isoler les paramètres les plus disparates ou « subjectifs » car qualitatifs.

0,5	Organisation touristique
0,5	Identité
1,5	Filières
1,5	Fréquentation
1,0	Accessibilité routière
1,0	Accessibilité ferroviaire
1,0	Instances concertation
1,0	Itinérances : infrastructures
1,0	Itinérances : services (quali)
0,5	Services (quanti)
0,5	Hébergements (quanti)
1,0	Ruptures
1,5	Points névralgiques
1,5	Projets



La définition des objectifs du schéma

Trois axes pour orienter le développement du projet Loire Itinérances

Afin de répondre aux enjeux, des grands défis ont été mis en avant pour le projet Loire Itinérances dans le but de le concrétiser. Cela nécessite à la fois la structuration en interne, une connexion en externe et la formalisation d'un socle identitaire. Ces trois principes sont déclinés en objectifs qui constituent l'armature du schéma d'aménagement.

Se différencier

Objectif 1 :

**Traduire l'identité
« Loire sauvage » par
des aménagements
différenciants**

*> Travailler
l'expérience*

Se structurer

Objectif 2 :

**Assurer la continuité
et la qualité de
l'expérience itinérante**

*> Organiser le
socle*

Se connecter

Objectif 3 :

**Diffuser les flux et
irriguer l'ensemble du
périmètre**

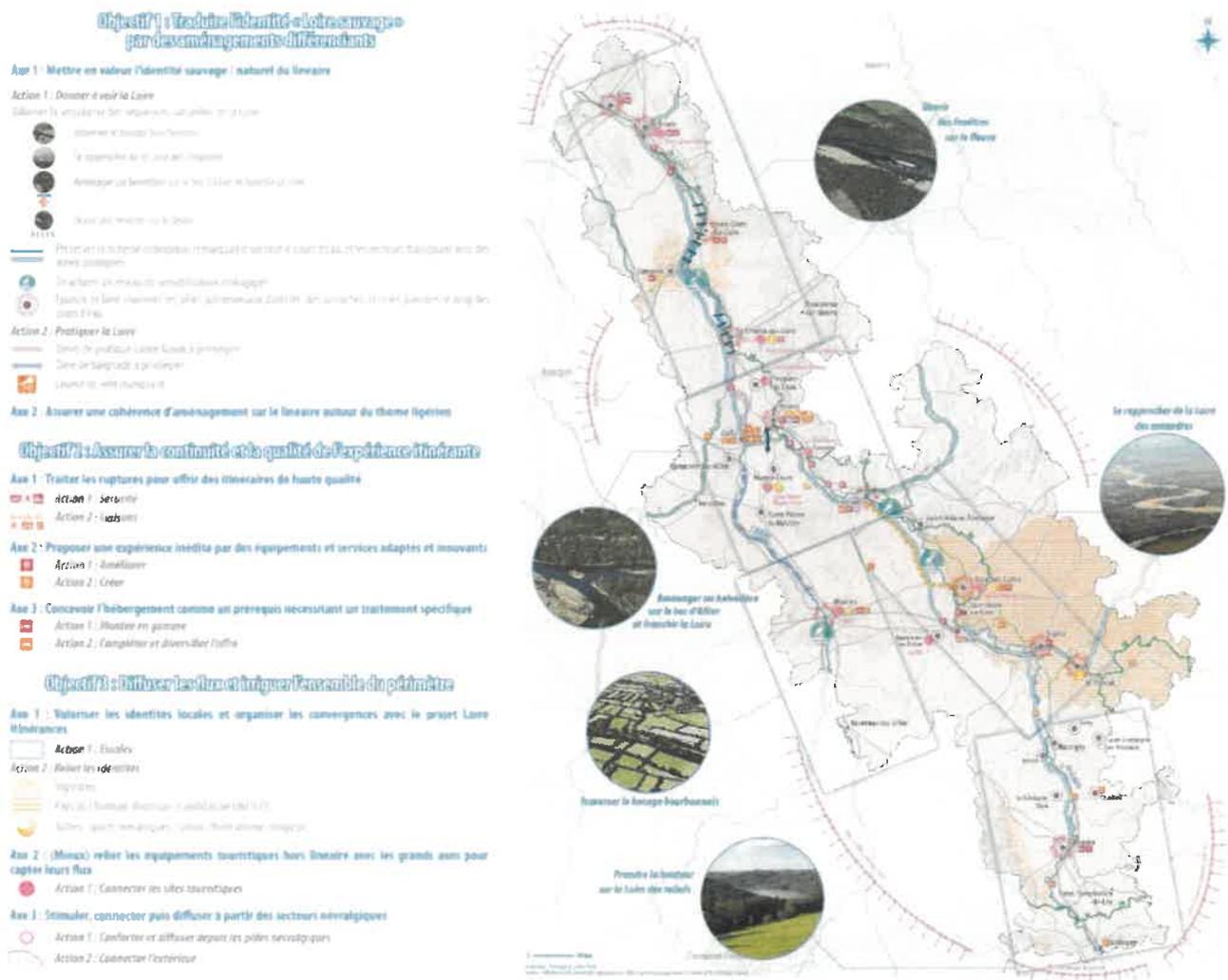
*> Créer des
connexions*

Le schéma

Description

Le schéma se structure autour de 3 objectifs, découpés en 2 ou 3 axes chacun, et sous-découpés en actions.

Ce schéma donne les principes de structuration et d'aménagement, qui sont ensuite déclinés en actions opérationnelles à l'échelle de chaque EPCI.



Les objectifs du schéma

Objectif 1 : Traduire l'identité « Loire sauvage » par des aménagements différenciants

L'objectif de l'offre d'itinérance est donc dans un premier temps de valoriser les richesses naturelles et paysagères du linéaire, en traduisant l'identité de « Loire Sauvage » par des aménagements différenciants, c'est à dire reflétant les spécificités des territoires traversés et adaptés à la sensibilité écologique des milieux, tout en assurant une cohérence générale du linéaire. Ceux-ci prennent en compte une valorisation des espaces d'un point de vue paysager mais aussi récréatif, pour permettre de mieux appréhender la Loire.

AXE 1 : METTRE EN VALEUR L'IDENTITÉ SAUVAGE / NATURELLE DU LINÉAIRE

Action 1 : Donner à voir la Loire

- › Conforter l'image de la Loire sauvage et la faire découvrir au visiteur en le rapprochant de ses paysages emblématiques
- › Structurer une itinérance respectueuse du réseau écologique formé par les axes Loire-Allier et les espaces naturels qui les accompagnent, en garantissant leur mise en valeur et leur protection
- › Donner de l'épaisseur aux polarités touristiques reconnues pour animer l'itinérance, et s'en servir de points d'ancrage pour révéler les richesses patrimoniales des pays traversés
 - >> Valoriser la singularité des séquences naturelles de la Loire
 - >> Préserver la richesse écologique remarquable sur tout le cours d'eau, et les secteurs dialoguant avec des zones protégées
 - >> Structurer un réseau de sensibilisation écologique
 - >> Epaissir et faire rayonner les pôles patrimoniaux d'intérêt, des accroches dans les parcours le long des cours d'eau

Action 2 : Pratiquer la Loire

- › Compléter l'offre en activités, en support de l'itinérance ou de manière autonome.
- › Permettre naturellement, autour de leviers indispensables, des pratiques nautiques et terrestres : la pratique du canoë-kayak (à l'heure, à la journée, en pause sur un trajet itinérant), l'accès à l'eau pour la baignade, les services de location de vélos à développer là où ils manquent...
 - >> Equiper le linéaire de rampes de mise à l'eau et de passes à canoës
 - >> Diversifier les zones de baignade
 - >> Renforcer les points de location de vélos

AXE 2 : ASSURER UNE COHÉRENCE D'AMÉNAGEMENT SUR LE LINÉAIRE AUTOUR DU THÈME LIGÉRIEN

Livre blanc

Un recueil d'indications et recommandations pour faciliter la mise en œuvre du projet Loire Itinérances et la garantie de sa promesse : une destination authentique, itinérante, haute qualité, durable, qui permet une pratique en sécurité. Regroupé sous 3 rubriques :

- >> **Accessibilité** (Gares, Ports Haltes, Entrées et sorties de ville, Connexions)
- >> **Tourisme** (Sites touristiques Hébergements, Bases nautiques, Offices de tourisme)
- >> **Support** (Restauration, Location / entretien / réparation)

Il repose autour de deux principes:

1. La Loire (et son écosystème) comme socle du tourisme mais surtout **ressource naturelle sensible et fragile** > des mises en garde entre environnement et tourisme :
2. Le **respect de l'environnement** par un véritable parti pris dans le mode d'intervention pour anticiper des points sensibles et être une destination exemplaire

Les objectifs du schéma

Objectif 2 : Assurer la continuité et la qualité de l'expérience itinérante

Pour répondre à la recherche des clientèles d'expériences en rupture avec leur quotidien, l'objectif (2) est de conforter une véritable continuité : de liaisons, de services et globalement d'expériences en connexion avec les grands territoires d'itinérances européens et nationaux. Cette continuité se traduit donc à une double échelle : une connexion dans un ensemble plus large à travailler par les portes d'entrées et une continuité « interne » mettant en exergue un linéaire de découverte du territoire, sans rupture, autour de la colonne vertébrale ligérienne.

AXE 1 : TRAITER LES RUPTURES POUR OFFRIR DES ITINÉRAIRES DE HAUTE QUALITÉ

Action 1 : Assurer la sécurité des itinéraires

- › Délivrer une expérience unique grâce à une pratique sécurisée et pacifiée de l'itinérance (toute forme : pédestre, cycliste, camping-cariste, fluviale...)
- › Favoriser la multi-itinérance par une structuration de chaque filière, facilitant par la suite les passerelles entre itinérances
 - >> Pacifier la pratique pédestre et rapprocher les itinéraires de la Loire
 - >> Sécuriser les voies cyclables
 - >> Travailler la traversée des villes
 - >> Adapter les ouvrages à une pratique fluviale plus libre

Action 2 : Conforter les liaisons entre itinérances

- › Consolider le maillage de l'itinérance et de l'ensemble de l'offre de parcours en les connectant et les mettant en avant
- › Mieux juguler des itinéraires phares pour faciliter la pratique d'une potentielle multi-itinérances
 - >> Mieux accorder itinéraires majeurs et boucles locales
 - >> Favoriser les liens avec les itinérants traversant les territoires ponctuellement ou les itinéraires « de continuité »

AXE 2 : PROPOSER UNE EXPÉRIENCE INÉDITE PAR DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES ADAPTÉS ET INNOVANTS

Action 1 : Améliorer les équipements existants

- › Accompagner les itinérants dans leurs besoins en pause et halte
- › Favoriser le multi-services par des équipements innovants et adaptés à la pluralité des itinérances
 - >> Améliorer la qualité ou la mutualisation de services dans les zones à enjeux

Action 2 : Créer des sites multiservices

- › Créer de nouveaux services, là où ils manquent et sont nécessaires pour accompagner les itinérants
 - >> Créer des services pour favoriser la meilleure expérience

Les objectifs du schéma

Objectif 3 : diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

Le projet ne peut pas exister ex nihilo : les identités qui forment les territoires mouillés par la Loire, les attractions touristiques créées dans les terres, l'organisation de l'armature urbaine du périmètre ainsi que la proximité de pôles touristiques structurés doivent alimenter le projet Loire Itinérances et le faire résonner. Ainsi un rapprochement des valeurs du projet Loire Itinérances avec les identités locales (en interne) et les polarités régionales (en externe) maximiserait les atouts de la localisation « centrale » du périmètre et la densité de l'offre du linéaire impliquant ainsi une meilleure diffusion des flux.

AXE 1 : VALORISER LES IDENTITÉS LOCALES ET ORGANISER LES CONVERGENCES AVEC LE PROJET

Action 1 : Séquencer le linéaire par des escales identitaires

- › Séquencer le périmètre afin de diversifier la proposition de valeurs offerte aux itinérants le long de la Loire
- › Faire converger les acteurs d'une escale autour de projets communs et d'une identité « totem » partagée
>> Affirmer une identité particulière pour chaque escale

Action 2 : Relier les identités locales à Loire Itinérances

- › S'assurer de l'adéquation entre les identités locales structurées et reconnues, et le projet Loire Itinérances pour que chaque facette ligérienne puisse s'alimenter
- › Donner à voir la richesse patrimoniale, culturelle et technique du territoire par une meilleure mise en lumière de ses particularités
>> Favoriser l'appréhension des cultures locales par l'itinérance

AXE 2 : RELIER LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES AVEC LES GRANDS AXES POUR CAPTER LEURS FLUX

Action 1 : Connecter les sites touristiques

- › Transformer les sites touristiques à forte renommée en produits d'appel connectés au projet Loire Itinérances
- › Développer une pratique de l'itinérance ponctuée de visites touristiques dans le but d'augmenter les dépenses touristiques et donc retombées locales
>> Relier les sites touristiques par des itinéraires adaptés
>> Adapter les sites ligériens à l'itinérance

AXE 3 : STIMULER, CONNECTER PUIS DIFFUSER À PARTIR DES SECTEURS NÉVRALGIQUES

Action 1 : Conforter et diffuser depuis les pôles névralgiques

- › S'appuyer sur l'armature naturelle du périmètre pour diffuser les pratiques et les itinérants
- › Renforcer le rôle central de certains pôles pour ponctuer le périmètre de portes d'entrée et d'une certaine densité d'attractions et de services / commerces
- › Redistribuer les flux et faire rayonner l'ensemble du territoire
>> Positionner les pôles névralgiques comme portes d'entrée
>> Favoriser les mobilités et donc la diffusion des flux à partir des portes d'entrée

Action 2 : Connecter l'extérieur

- › Faciliter la pratique de l'itinérance en s'affranchissant des limites administratives du projet
- › S'appuyer sur des secteurs très touristiques ou dynamiques pour capter des flux et accroître la fréquentation sur le linéaire
- › Prolonger la destination et donc l'expérience touristique en la connectant aux destinations alentours
>> Accroître les partenariats avec les territoires alentours pour inscrire pleinement Loire Itinérances dans son environnement

La territorialisation du schéma

54 actions réparties sur le linéaire

Les directives du schéma, autour des trois objectifs, ont été traduites à l'échelle de chaque EPCI, en fonction de sa structuration, de son rôle envisagé et de sa capacité. Ainsi, 54 actions ont été proposées sur l'ensemble du linéaire pour concrétiser la vision du projet.

Principes de territorialisation des actions

- > Un souci du **respect des contraintes locales**
- > Des préconisations au regard du **degré de maturité touristique** du territoire
- > Une déclinaison du **rôle de chaque territoire** pour harmoniser la structuration du linéaire : centralité, halte et pause
- > Une hiérarchisation et priorisation des actions pour chaque EPCI afin de fournir une feuille de route **pragmatique et raisonnée** en fonction du développement du territoire

Catégorie	Activités	Circulation	Equipement itinérance	Hébergement	Sensibilisation Loire
Type d'actions	Espace de baignade naturelle Pôle de loisirs Aménagements pour le canoë	Boucles locales Sécurisation Véloroute Voie Verte Connexion Gare VAE	Consigne Halte nautique Multiservices Aire d'arrêt	Hébergement collectif Hébergement insolite Camping Bivouac	Musées de la Loire Belvédère
Nombre d'actions sur l'ensemble de l'échelle	13 actions	16 actions	12 actions	8 actions	5 actions

La territorialisation du schéma

54 actions réparties sur le linéaire

EPCI	Nom de l'action	Mots-clés	Temp.	Budget
Bazois Loire Morvan	Création de boucles locales pour relier la Loire du Nivernais	Circulation	à 3 ans	55 000 €
Bazois Loire Morvan	Complément projet du Thareau / Maison du Passeur	Équipement itin	à 3 ans	56 000 €
Berry Loire Puisaye	Réflexion autour d'un espace de baignade naturelle	Activités	à 5 ans	90 000 €
Berry Loire Puisaye	Diversification des activités de la base de loisirs de Beaulieu-sur-Loire	Activités	à 5 ans	15 000 €
Berry Loire Puisaye	Réflexion autour de la centralité de Briare	Circulation	Prioritaire	300 000 €
Berry Loire Puisaye	Accompagnement pour la reprise du Relais du Mantelot	Hébergement	Prioritaire	10 000 €
Charlieu Belmont	Aménagements légers pour accueil canoë	Activités	à 5 ans	10 000 €
Charlieu Belmont	Création de haltes et pauses légères à proximité des sites patrimoniaux	Équipement itin	à 3 ans	50 000 €
Charlieu Belmont	Valorisation des services sur le site de Briennon	Hébergement	Prioritaire	5 000 €
COPLER	Réflexion sur les améliorations à apporter à l'hébergement collectif du territoire	Hébergement	à 5 ans	0 €
COPLER	Capitalisation sur le site d'aviron de Cordelle	Activités	à 3 ans	15 000 €
COPLER	Création d'un belvédère au Château de la Roche	Sensibilisation L	à 3 ans	15 000 €
Entr'Allier Bresbe et Loire	Création d'un site multiservices à la halte fluviale de Diou	Équipement itin	à 3 ans	250 000 €
Entr'Allier Bresbe et Loire	Montée en gamme des équipements présents sur le canal	Équipement itin	Prioritaire	450 000 €
Entr'Allier Bresbe et Loire	Réflexion à mener sur la halte de l'Abbaye de Sept-Fons	Équipement itin	à 5 ans	30 000 €
Entre Arroux Loire et Somme	Traitement de la base nautique du plan d'eau du Breuil	Activités	à 3 ans	90 000 €
Entre Arroux Loire et Somme	Création d'un équipement multiservices à Bourbon-Lancy	Équipement itin	à 3 ans	150 000 €
Entre Arroux Loire et Somme	Création d'un hébergement dédié aux itinérants	Hébergement	à 5 ans	50 000 €
Forez Est	Création d'une rampe de mise à l'eau de canoë à Balbigny	Activités	à 5 ans	3 500 €
Forez Est	Connexion des boucles de randonnées à l'axe Loire	Circulation	à 3 ans	35 000 €
Forez Est	Développement des services à la gare de Balbigny et Saint Jodard	Circulation	Prioritaire	2 500 €
Fort Sancerrois	Traitement du passage de l'EV6 à Belleville-sur-Loire	Circulation	Prioritaire	50 000 €
Fort Sancerrois	Proposition de mobilités douces pour relier Saint-Satur à Sancerre	Circulation	à 3 ans	70 000 €
Fort Sancerrois	Création d'une halte fluviale à Fouchards	Équipement itin	à 5 ans	150 000 €
Le Grand Charolais	Création d'un café-vélo au Pont-canal de Digoin	Équipement itin	à 3 ans	300 000 €
Le Grand Charolais	Adaptation de la scénographie de l'Observatoire avec le projet Loire Itinérances	Sensibilisation L	à 3 ans	200 000 €
Les Bertranges	Réflexion autour d'un espace de baignade naturelle	Activités	à 5 ans	90 000 €
Les Bertranges	Travail de connexion vers les territoires de la Nièvre à l'est	Circulation	à 5 ans	20 000 €
Les Bertranges	Intégration de nouveaux produits au camping municipal de la Saulaie	Hébergement	à 3 ans	7 000 €
Les Bertranges	Création d'un hébergement mixte / collectif au Prieuré de la Charité-sur-Loire	Hébergement	à 5 ans	800 000 €
Loire et Allier	Création d'un espace de loisirs à Sauvigny-les-Bois	Activités	à 5 ans	10 000 €
Loire et Allier	Traitement des liaisons pédestres Allier / Loire	Circulation	à 3 ans	35 000 €
Marcigny/Semur en Brionnais	Sécurisation des traversées de Loire	Circulation	Prioritaire	200 000 €
Marcigny/Semur en Brionnais	Valorisation des aménagements des circuits thématiques et boucles locales existantes	Circulation	à 3 ans	15 000 €
Marcigny/Semur en Brionnais	Compléments de valorisation des haltes nautiques de Chambilly, Melay, Artaix	Équipement itin	à 5 ans	15 000 €
Nivernais Bourbonnais	Valorisation des produits locaux	Activités	à 3 ans	5 000 €
Nivernais Bourbonnais	Création d'un sentier de découverte de la Loire avec un belvédère	Sensibilisation L	à 3 ans	100 000 €
Roannais	Intégration des liaisons port-ville-gare dans la finalisation des aménagements en cours	Circulation	Prioritaire	6 000 €
Roannais	Développement d'une offre de services à l'itinérance sur le territoire	Équipement itin	à 3 ans	40 000 €
Sud Nivernais	Aménagements à destination de la pratique de canoë-kayak	Activités	à 3 ans	2 500 €
Sud Nivernais	Réflexion autour d'un espace de baignade naturelle	Activités	à 5 ans	90 000 €
Sud Nivernais	Traitement de la traversée de Decize à vélo	Circulation	Prioritaire	1 800 000 €
Sud Nivernais	Traitement de la portion de véloroute en voies partagées entre Decize et Bourbon-Lancy	Circulation	Prioritaire	50 000 €
Sud Nivernais	Réaménagement de la halte fluviale de Fleury-sur-Loire	Équipement itin	à 3 ans	7 000 €
Vals d'Abx et Isable	Sécurisation et orientation des liaisons vers l'autre rive et vers Cordelle	Circulation	à 5 ans	300 000 €
Vals d'Abx et Isable	Développement du VAE	Circulation	Prioritaire	70 000 €
Vals d'Abx et Isable	Création d'un belvédère à Dancé	Sensibilisation L	à 3 ans	15 000 €
Vignobles Loire et Nohain	Aménagements autour de Cosne pour conforter sa position de centralité	Circulation	Prioritaire	50 000 €
Vignobles Loire et Nohain	Création d'une aire d'arrêt sur le GR3 entre Cosne et Neuvy	Équipement itin	à 3 ans	50 000 €
Vignobles Loire et Nohain	Restructuration du camping municipal de Pouilly	Hébergement	à 3 ans	30 000 €
Vignobles Loire et Nohain	Création d'une aire de camping-car à Tracy-sur-Loire	Hébergement	à 5 ans	20 000 €
Vignobles Loire et Nohain	Création d'une rampe de mise à l'eau à Pouilly-sur-Loire	Activités	Prioritaire	3 500 €
Vignobles Loire et Nohain	Réflexion autour d'un espace de baignade naturelle	Activités	à 3 ans	90 000 €
Vignobles Loire et Nohain	Mise en réseau des musées de la Loire	Sensibilisation L	à 3 ans	30 000 €

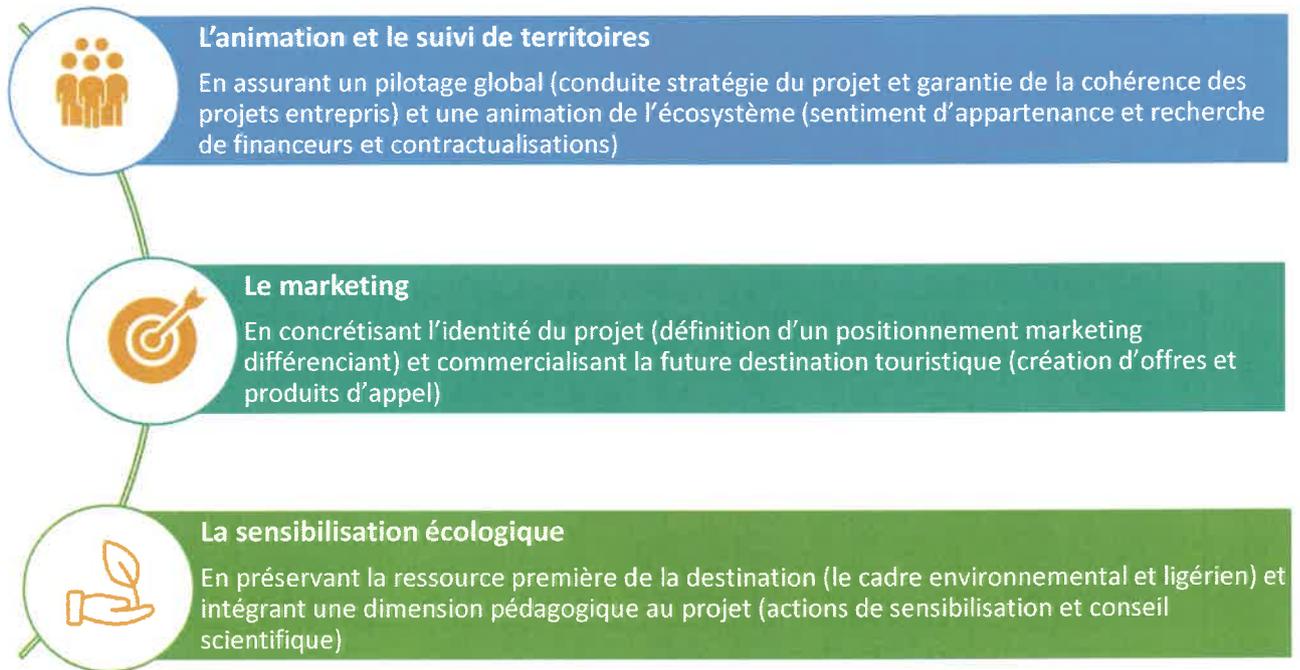
La feuille de route pour le projet et l'association

3 grands chantiers à continuer pour pérenniser le projet et asseoir la destination

Le schéma d'aménagement donne le cadre d'intervention des acteurs et leurs actions à réaliser pour concrétiser la destination touristique. Pour veiller à la cohérence des projets développés mais aussi à la promotion et à l'identification de la destination, l'association doit pouvoir assurer son rôle de mobilisateur, animateur et garant de l'identité et de la protection des ressources ligériennes.

- › Il est nécessaire d'assurer la pérennité d'une gouvernance consolidée, capable d'accompagner la réalisation des projets locaux définis dans le schéma d'aménagement tout en incarnant la destination et ses valeurs.

Trois sujets doivent être incarnés par l'association...



...déclinables en trois principes phares notamment

Assurer l'activité de l'association et ses capacités de gestion de projet par des moyens humains

Imager le projet et asseoir sa renommée en instaurant des « totems » identitaires (autour des ponts-canaux?)

Préserver les ressources en limitant l'emprise foncière et garantissant la ponctuation du linéaire

La suite à donner

Que faire pour enclencher la dynamique ?



LES EPCI :

quoi faire tout de suite ?

- › **L'intégration des actions** dans les : plan de croissance / schéma de développement touristique / projets territoriaux
- › **Une ouverture vers les territoires voisins** (amont et aval) pour développer des passerelles et mieux connaître le périmètre et ses richesses
- › **Une mobilisation constante** pour mener à bien les projets de l'association et assurer la cohérence de la destination



L'ASSOCIATION :

quels rôles immédiats ?

- I. **Réunir les membres** pour définir puis valider la feuille de route à venir
- II. **Mobiliser les derniers territoires non-adhérents** pour stabiliser les limites et avancer ensemble
- III. **Conforter l'appui des partenaires** régionaux, institutionnels et professionnels pour accompagner les territoires et la future destination

ANNEXE 4 : ASSOCIATION LOIRE ITINERANCES – LIVRE BLANC DES EQUIPEMENTS ET SERVICES

Qu'entend-t-on par livre blanc ?

- ▶ **Un recueil d'indications et recommandations pour faciliter la mise en œuvre du projet Loire Itinérances et la garantie de sa promesse : une destination authentique, itinérante, haute qualité qui permet une pratique en sécurité.**
- ▶ Cette charte doit s'appliquer en parallèle des **guides pratiques existants** (par exemples : la charte « Accueil Vélo », les labels FFRP, etc.) qui recensent un certain nombre de **prérequis indispensables pour accueillir des itinérants.**
- ▶ Elle s'applique aux flux linéaires le long du fleuve et du canal (en majorité vélos) ; les flux de randonnées, plus diffus et transversaux , les flux des camping caristes : plus que la question du maillage existant, une qualité environnementale irréprochable des aires d'accueils et des aires techniques de services
- ▶ Il intervient en **complément du schéma d'intention de structuration du projet** qui suit plusieurs objectifs (slide suivante).

3 objectifs généraux pour assurer la cohérence de Loire Itinérances

Objectif 1 : traduire l'identité « Loire sauvage » par des aménagements différenciants

Axe 1 Mettre en valeur de l'identité sauvage / naturel du linéaire : redonner à voir la Loire et connecter les activités à la valeur ressourcement / pleine nature

Axe 2 Assurer une cohérence d'aménagement sur le linéaire (mobilité, liaisons, haltes) autour du thème ligérien

Objectif 2 : assurer la continuité et la qualité de l'offre itinérante

Axe 1 Traiter les ruptures pour offrir des itinéraires de haute qualité

Axe 2 Proposer une expérience inédite par des équipements et services adaptés et innovants (multiservices)

Axe 3 Concevoir l'hébergement comme un prérequis nécessitant un traitement spécifique (continuité, innovation)

Objectif 3 : diffuser les flux et irriguer l'ensemble du périmètre

Axe 1 Valoriser les identités locales et organiser les convergences avec le projet Loire Itinérances

Axe 2 (Mieux) relier les équipements touristiques hors linéaire avec les grands axes pour capter leurs flux

Axe 3 Stimuler, connecter puis diffuser à partir des secteurs névralgiques

Les objectifs par cibles du livre blanc

► **Donner les clés pour harmoniser l'ensemble de la destination et répondre aux attentes de tous les acteurs :**

- **Touristes** > Garantir une qualité de service uniforme pour les touristes
- **Opérateurs et acteurs du tourisme** > Accompagner les acteurs dans leur évolution et adaptation aux nouvelles clientèles
- **Porteurs de projet** > Faciliter la création de nouveaux équipements répondant aux attentes des itinérants
- **Collectivités** > Mettre à niveau leur territoire d'après des critères globaux pour l'ensemble du projet Loire Itinérances

Prérequis communs à toutes les itinérances au sein d'équipements

ÉQUIPEMENTS

Stockage et sécurité

- Garage à vélo (éviter les systèmes de pince-roue) et un espace de stockage et séchage des vêtements et du matériel
- Signalétique adaptée (signalant les itinéraires les plus proches et les services à proximité)
- Aires de stationnement adaptées
- Dépôts et portage bagages

SERVICES

Accessibilité

- Itinéraire de liaison spécifique entre les grands itinéraires à proximité et le lieu concerné
- Mise à disposition de plans locaux touristiques et des plans des grands itinéraires

Connectivité

- Mise à disposition de connexion wifi gratuite
- Mise à disposition de bornes de recharge pour batterie de téléphone mobile et GPS

Services spécifiques

- Mise à disposition d'une liste de réparateurs / dépanneurs à proximité › Mise à disposition d'un kit de premier secours
- Mise à disposition d'un kit de réparation sommaire
- Proximité de sanitaires publics (moins de 500 mètres)

Prérequis communs à toutes les itinérances sur les itinéraires

ÉQUIPEMENTS

Ponctuation régulière de :

- Sanitaires
- Points d'eau
- Tables de pique-nique
- Signalétique commune et lisible présentant les commerces / hébergements / attractions touristiques à proximité

L'environnement au cœur du projet

Loire Itinérances

› La Loire (et son écosystème) comme socle du tourisme mais surtout ressource naturelle sensible et fragile > des mises en garde entre environnement et tourisme :

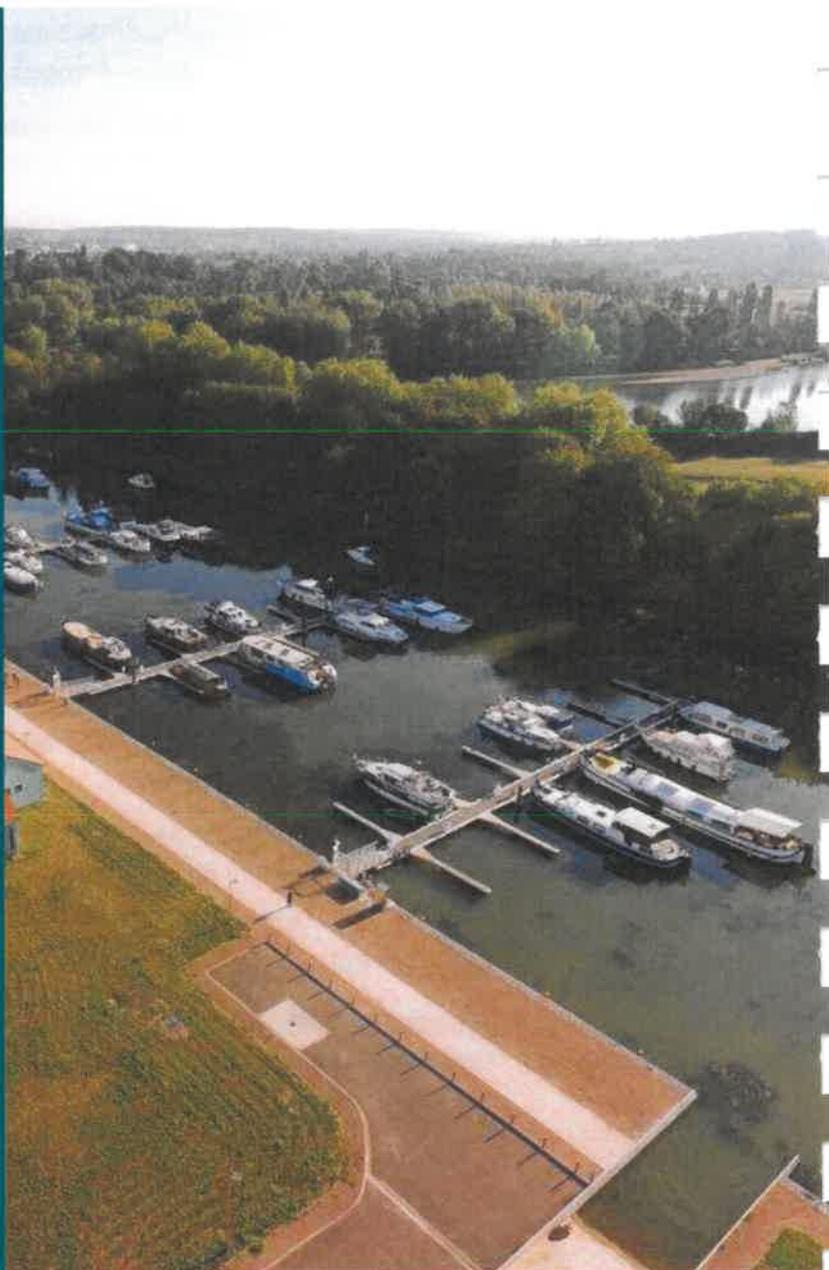
- Mise en garde pour les **activités nautiques** autour des fluctuations du niveau de l'eau et ses impacts potentiels sur l'environnement (dérangement, accès à des zones sensibles)
- Mise en garde concernant la création de **zones de baignade** dans la Loire quant à la qualité de l'eau et l'impact sur les écosystèmes
- Surveillance de la **fréquentation des berges / rives** (par les itinérants) et mise en garde pour limiter la sur-fréquentation et ses impacts potentiels sur l'environnement (dérangement de la faune, dépôts de déchets, feux...)
- Mise en garde sur **l'aménagement et l'ouverture à la fréquentation** de zones de présence d'espèces floristiques exotiques envahissantes (risque de dissémination)

› Garantir le respect de l'environnement par un véritable parti pris dans le mode d'intervention pour anticiper des points sensibles et être une destination exemplaire :

- **IMPLANTATION** : Inciter aux échanges entre thématiques (tourisme / économie / environnement / urbanisme) pour garantir une parfaite intégration des enjeux autour de la Loire et de son écosystème
- **CONSTRUCTION** : Privilégier dans les projets / aménagements l'utilisation de matériaux responsables et l'intégration paysagère, et limiter au maximum l'artificialisation des sols pour les chemins
- **MODELE** : Favoriser les circuits-courts et les productions locales
- **MOBILITES** : Réfléchir à des solutions de mobilités douces et/ou vertes pour connecter des territoires ou sites isolés (réflexion autour de VAE connectés avec des bornes sans génie civil / bus électriques)

1.

Accessibilité



Gares : faciliter l'entrée sur le territoire

ÉQUIPEMENTS

Accessibilité

- Rampes d'accès et de circulation au sein de la gare pour les vélos

Stockage et sécurité

- Garage à vélo sécurisé (accessible toutes heures et fermé)
- Consignes

SERVICES

Accessibilité

- Informations sur les loueurs à proximité et connexion par des itinéraires signalés
- Informations tourisme & itinérance disponibles à une borne numérique ou au guichet en gare (ce qui requiert une formation express du personnel de gare à l'accueil de touristes itinérants)

Services spécifiques

- Consignes à bagages / matériels (accessibles toutes heures)
- Si pas de restauration sur place, disposer d'un distributeur de boissons et snacks en extérieur (accessible à toute heure)
- Wifi (en borne ou dans l'ensemble de la gare)

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Réflexions conciergerie
- Embarquement de vélos en rame
- Prolongation du Train Vélo Loire
- Possibilité de louer un vélo en gare d'arrivée avec un système de ticket combiné pour le train et la location vélo

Ports : assurer la convergence des flux et des services

ÉQUIPEMENTS

Accueil

- Capitainerie ou un local pour l'accueil des plaisanciers
- Intégration paysagère : mobilier urbain homogène sur le port (poubelles, bancs)

Stockage et sécurité

- Garage à vélo sécurisé (accessible toutes heures et fermé)
- Parking qualitatif intégré (touristes, personnel et autocars, places pour stationnement de jour camping-car), en lien avec des arrêts de transports collectifs (bus ou car)

Entretien

- Bornes de distribution d'eau et d'électricité ainsi que des sanitaires (douches)
- Système de tri sélectif des OM / Raccordements eaux noires, grises, usées
- Espace de nettoyage vélo, ou a minima un point d'eau extérieur

SERVICES

Accessibilité & Accueil

- Assurer une liaison entre le port et les grands itinéraires
- Informations touristiques au point d'accueil
- Homogénéisation de la signalétique : information patrimoine + directionnelle vers restauration, commerces, hébergements, itinéraires
- Wifi (en borne ou dans l'ensemble de la gare)
Compatibilité aire d'accueil de camping-cars

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Service de location de vélos sur place

Haltes nautiques : garantir des pauses multi-usages

ÉQUIPEMENTS

Accueil

- Aire de pause aménagée (ombrage, pique-nique, poubelles)
- Ponton flottant
- Point d'eau
- Aire d'accueil et technique camping-cars

Stockage et sécurité

- Garage à vélo sécurisé (accessible toutes heures et fermé)
- Consignes
- Parking qualitatif intégré en lien avec des arrêts de transports collectifs (bus ou car)

Activités

- Rampes de mise à l'eau

SERVICES

Accessibilité et accueil

- Assurer une liaison entre le port et les grands itinéraires
- Homogénéisation de la signalétique : information patrimoine + directionnelle vers restauration, commerces, hébergements, itinéraires

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Aménagements pour canoés si faisabilité en fonction du site
- Aménagement de plages de détente sur l'eau

Entrées et sorties de ville : pacifier les traversées

ÉQUIPEMENTS

Aménagements

- Sécuriser les aménagements cyclables et piétons jusqu'à la gare

Stockage et sécurité

- Borne de recharge VAE
- Parking qualitatif intégré, en lien avec des arrêts de transports collectifs (bus ou car)

SERVICES

Entrée et traversée

- Continuité de la signalétique des itinéraires vélo ou randonnées

Pause tourisme urbain

- Location de vélos
- Parking camping car
- Consignes
- Signalétique urbaine
- Information accueil à l'Office de tourisme

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Raccordement des itinéraires aux circuits de visite de la ville : intégration des points d'intérêt, des hébergements, et de la gare dans la signalétique urbaine

Zones de rencontre d'itinérances : faciliter les connexions

ÉQUIPEMENTS

Connexion

- Zones de rencontres des itinérances (vélo, randonnées, camping-cars) avec des services spécifiques à l'itinérance
- Multi services (dont hébergement), maison des itinérances (type Maison du Vélo), aires de camping-car adaptées
- Assurer les liaisons avec les boucles locales (signalétiques, liaisons manquantes)

SERVICES

Pour l'itinérance

- Location vélo
- Cartes IGN et topoguides spécialisés

Pour le tourisme

- Cartes postales
- Produits du terroir
- Café & thé, boissons fraîches, petite restauration
- Glaces

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Mise en place de navette vers points de départ (fleuve, canal, village) si zone de départ trop diffuse
- Conciergerie
- Réflexion sur des solutions de déplacements mutualisés

Vélo à Assistance Électrique

ÉQUIPEMENTS

Aménagements pour assurer le développement et la fluidité de l'expérience VAE

- Station d'accueil VAE
- Stockage flotte VAE (dont VTT) , mécaniques et cargos / station connectée à partir de 12 vélos
- Bornes de recharges VAE : station autonome facilement implantable en itinérance soit en recharge photovoltaïque, soit en VAE connecté (avec batterie amovible, donc technologie embarquée et limitation des travaux de voirie)

SERVICES

Accueil au point de départ

- Services de location touristique à vocation de découverte du territoire (longue durée, retour vélos sur autres points)
- Informations touristiques
- Informations logistiques (carte des points de recharge)

En site touristique et sur le maillage des pauses multiservices, haltes nautiques, ...

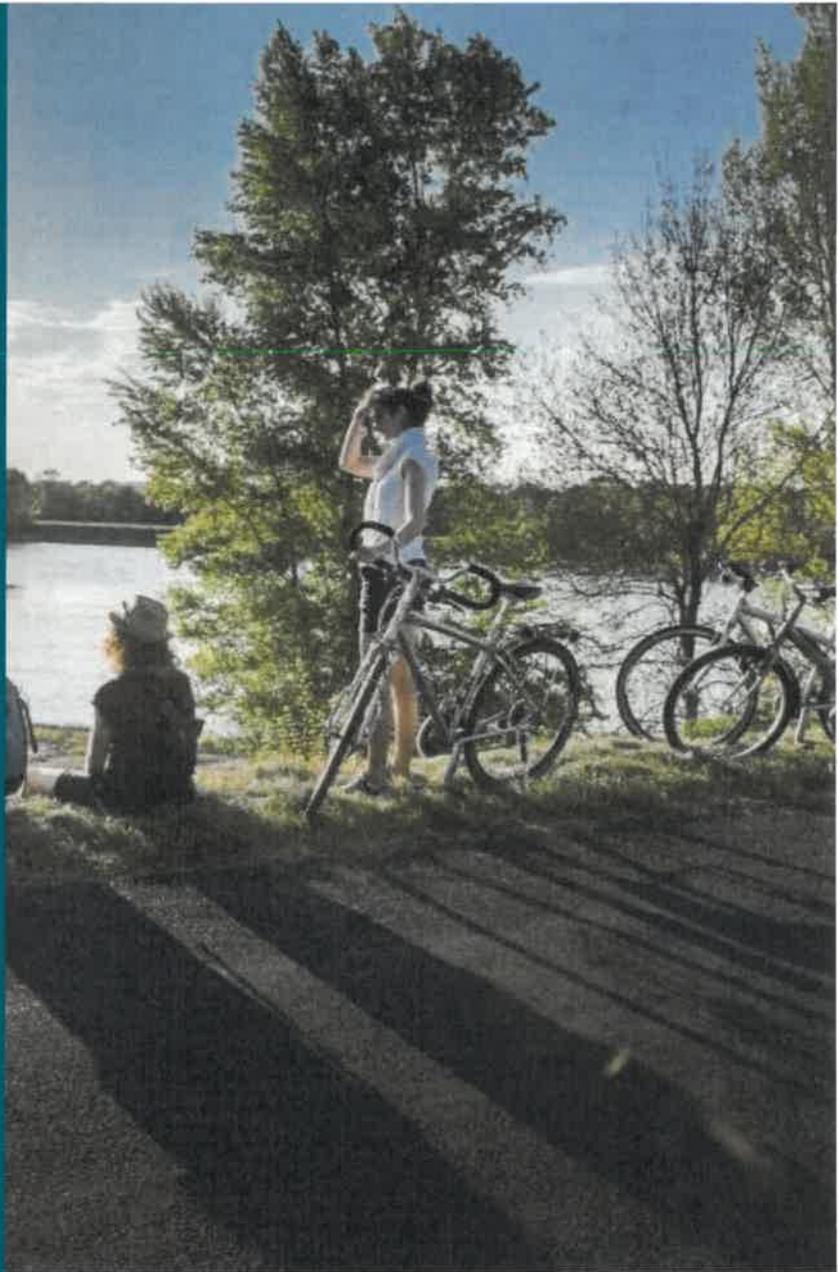
- Informations touristiques / Informations logistiques (carte des points de recharge)
- Accès borne de Recharge

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Mutualisation des systèmes de station et bornes élargie à l'ensemble du territoire
- Collaboration nécessaire entre les collectivités, les producteurs d'énergie sur le territoire et les opérateurs de solution
- A terme bornes intégrées à l'hébergement

2.

Tourisme



Sites touristiques : simplifier la visite

ÉQUIPEMENTS

Stockage et sécurité

- Espaces de stockage abrités pour les vélos / le matériel de randonnée
- Aménagement places de stationnement simple sur les parkings pour les camping-cars

Offices de tourisme : accompagner les touristes

ÉQUIPEMENTS

Stockage et sécurité

- Espaces de stockage abrités pour les vélos / le matériel de randonnée
- Kit de réparation complet + nettoyage du matériel
- Système de recharge des VAE
- Consignes/ Conciergerie (bagages/ sac à dos)

SERVICES

Informations

- Borne tactile d'informations disponibles 24H/24 pour guider les itinérants (informations est plébiscitée par les camping-caristes, plus de 80% des campings caristes fréquentent les OT)

Hébergements : assurer des logements adaptés

ÉQUIPEMENTS

Stockage et sécurité

- Espaces de stockage abrités pour les vélos
- Borne de recharge VAE

Entretien et nettoyage

- Machine à laver ou évier pour laver le linge / local ou sèche-linge pour sécher le linge
- Kit de réparation complet + nettoyage du matériel

SERVICES

Accueil

- Accueil personnalisé avec une attention particulière pour les itinérants
- Espace détente disponible

Accompagnement

- Conseil aux touristes par la connaissance des grands itinéraires et boucles à proximité
- Transfert de bagages
- Service de location de matériels à proximité (vélos, bâtons) : mise en réseau des hébergeurs pour le transport des itinérants si les structures sont éloignées des itinérances
- Mise à disposition du connexion wifi

Restauration

- Cuisine en gestion libre si pas de restauration sur place
- Si restaurant : petits-déjeuners matinaux, possibilité de panier repas

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Typologies d'hébergement insolite à travailler (à terre, sur l'eau, collectif)

Hébergements : aire de camping-car

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Aire d'accueil et de services

L'aire d'accueil est de service est destinée à faire une étape sur leur itinéraire, maximum stationnement 24h à 48h, avec services ; les aires d'accueil sont à privilégier dans un endroit calme, paysager et à proximité des commerces ou d'un centre bourg. A privilégier sur les zones de connexions d'itinérances.

L'autonomie d'un camping-car étant limitée à deux ou trois jours le ravitaillement en eau propre et la vidange des eaux usées et des toilettes chimiques est nécessaire à ce rythme

- Vidange des eaux grises (vidange au sol)
- Vidange des eaux noires : (WC avec additif chimique)
- Ravitaillement en eau (approvisionnement eau potable, 2 ème point pour rinçage des cassettes amovibles) – équipé de bouton poussoir pour éviter gaspillage eau
- Dépôt des déchets ménagers – tri
- Electricité (les campings cars sont autonomes en électricité)

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Aire d'accueil éphémère en cas d'évènement important sur des sites qui permettent l'accueil des camping-cars sans gros travaux à réaliser (surface plane, pas de risque d'embourbement des véhicules, etc.)

Bases nautiques : consolider le départ de l'itinérance sur l'eau

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Stockage et sécurité

- Espaces de stockage abrités pour les vélos / le matériel de randonnée

Équipements spécifiques

- Cale de mise à l'eau
- Escalier, rampes, signalisation
- Passe à canoés
- Information niveau d'eau
- Tables de pique-nique
- Les spécificités de chaque milieu sont à prendre en compte pour l'aménagement de la cale ou la rampe de mise à l'eau (manœuvre, retournement, pontons, ...)

SERVICES

Signalétique et information

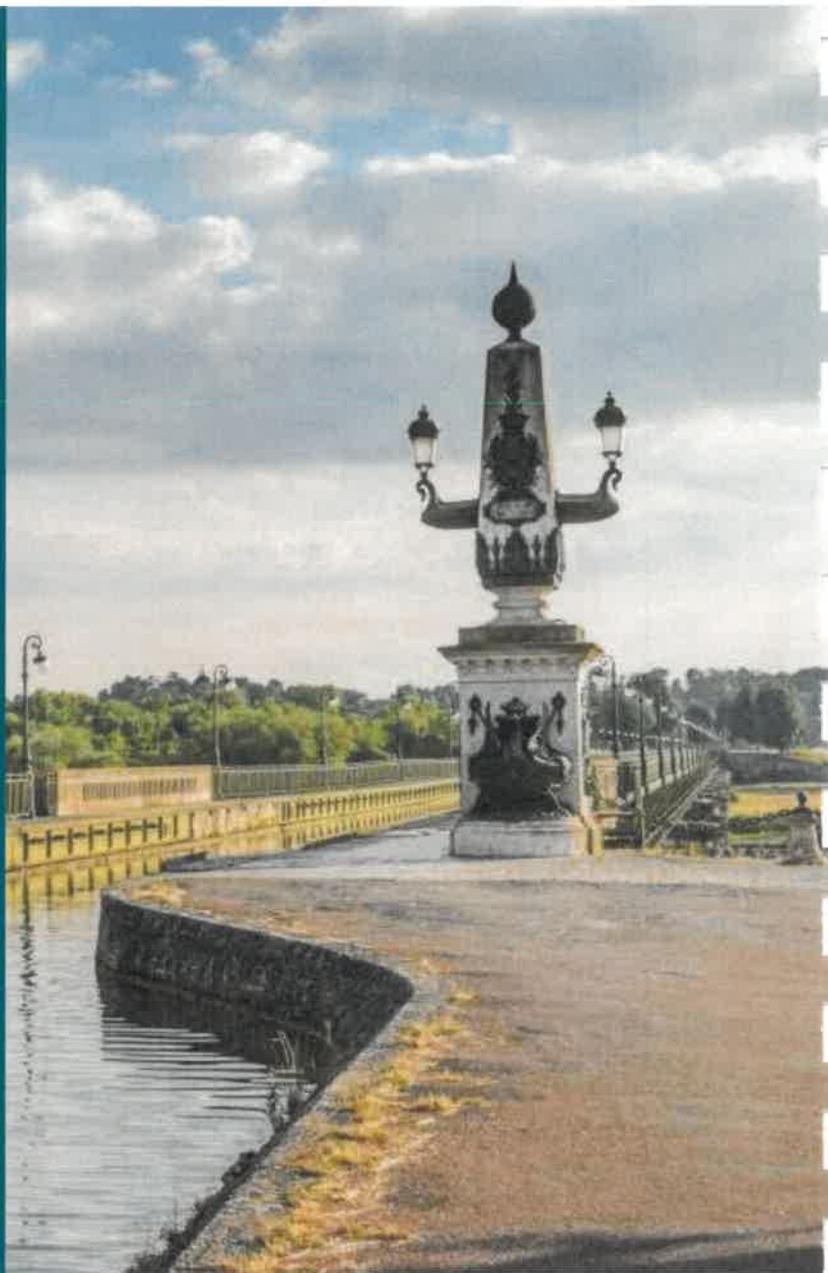
- Guide loisirs nautiques : Recensement des points d'embarquements / Recensement des campings avec accès à l'eau (Nevers, Diou, Decize...)

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Containers de stockage : Canoés, kayaks, vélos, accessoires de navigation, pagaies, gilets, bidons...
- Bungalows légers : accueil + billetterie / vestiaires / sanitaires
- Espaces de parking / retournement mini bus et remorques
- Surveillance kayaks pour les individuels

3.

Support



Restauration : associer itinéraires et vie locale

SERVICES

Accueil

- Acceptation des cartes bancaires
- Adaptation des horaires (ou assurer un service minimum pendant la saison estivale en-dehors des horaires classiques, notamment durant l'après-midi pour garantir une pause aux itinérants)
- Mise à disposition d'informations et de contacts de proximité (hébergements, itinéraires, sites touristiques, commerces)

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Promouvoir des produits locaux (au sens micro ou macro pour promouvoir la Destination dans son ensemble)

Location / entretien / réparation : soutenir l'itinérance

ÉQUIPEMENTS

Stockage et sécurité

- Espaces de stockage abrités pour les vélos / le matériel de randonnées
- Borne de recharge VAE Entretien et nettoyage
- Kit de réparation complet
- Espace de nettoyage du matériel

POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE

- Développer le multi-services (hébergement et restauration facilitées et services spécifiques à la randonnée sous toute ses formes) pour permettre de mutualiser les services et répondre aux besoins de différentes itinérances